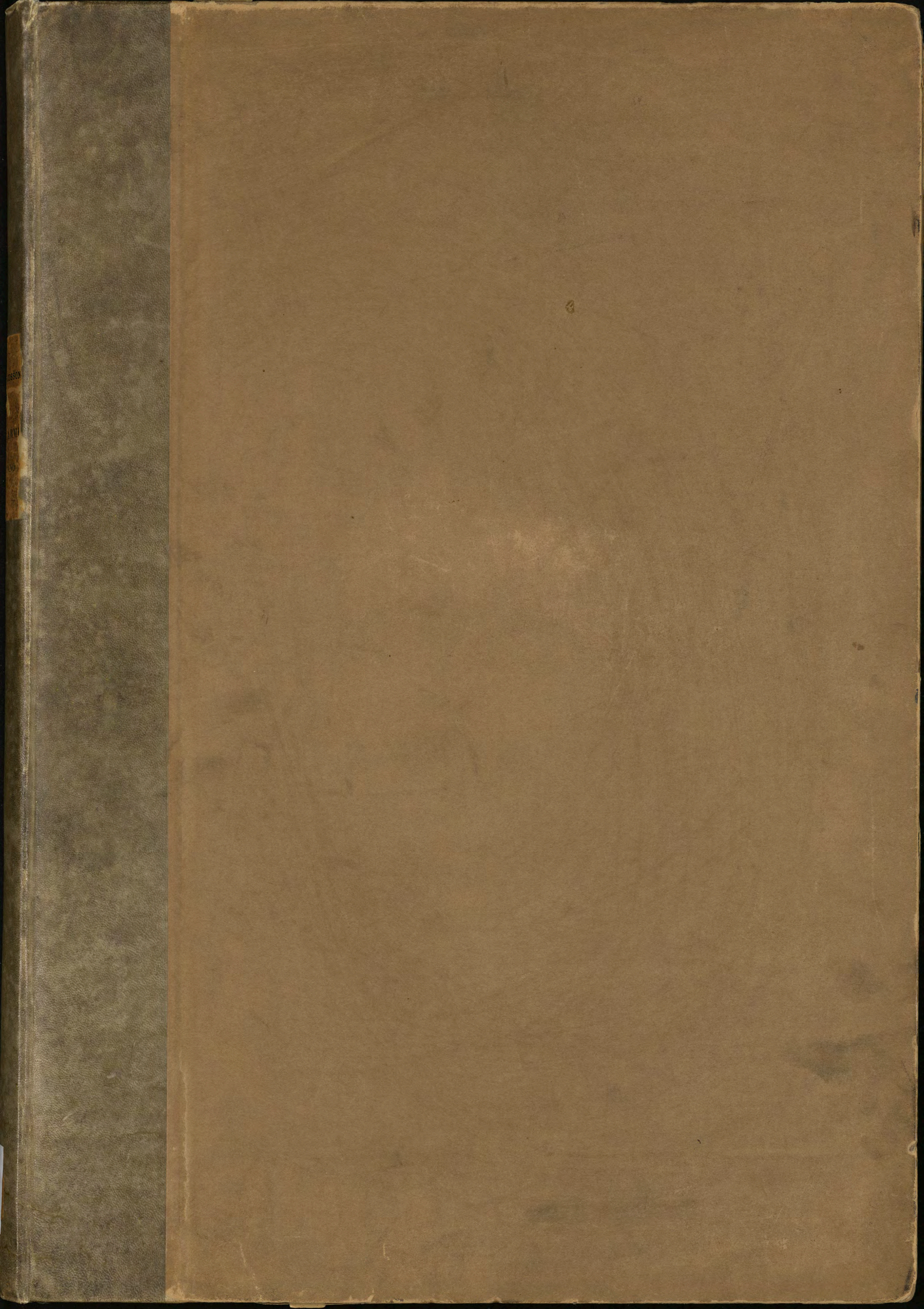


LE

CABINET D'ARMES

DE

MAURICE DE TALLEYRAND-PÉRIGORD

DUC DE DINO

IMPRIMÉ A DEUX CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

EXEMPLAIRE N° 40

LE

CABINET D'ARMES

DE

MAURICE DE TALLEYRAND-PÉRIGORD
DUC DE DINO

ÉTUDE DESCRIPTIVE

PAR

LE BARON DE COSSON

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LONDRES

ET DES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE DE PARIS ET DE LONDRES

Reproduction de deux cent dix pièces par PAUL DUJARDIN



Chevalier armé de toutes pièces *l'armet* en tête

XVe SIÈCLE (Voir Page 30 — B 21)

PARIS

ÉDOUARD ROUVEYRE, ÉDITEUR

76, RUE DE SEINE, 76

MDCCCCI

LE CABINET D'ARMES DU DUC DE DINO

« *Et trouve que l'acier est plus noble chose que*
« *l'or, l'argent et le plomb ne le fer, pour ce que*
« *l'acier comme du plus noble métal l'on fait les*
« *armeures et les harnais... et se font les épées,*
« *les dagues et autres glaives.* »
(OLIVIER DE LA MARCHE.)

Avant même l'immortelle épopée que les chants d'Homère nous ont fait connaître, les hommes avaient le goût des armes luxueuses ; nous en avons la preuve par les sculptures existant sur les monuments égyptiens et assyriens qui ont résisté aux ravages du temps. On sait, par des pièces authentiques conservées dans plusieurs Musées, que les Grecs et les Romains employaient des artistes en renom à la fabrication et à l'ornement de leurs glaives, casques et boucliers ; au Moyen Age, pendant la Renaissance, l'art d'enrichir les armes tient du merveilleux.

Le côté historique qui s'attache aux armes passionne. En parcourant les manuscrits et même les livres anciens ou modernes qui traitent de l'armurerie, on reste convaincu que le « respect », éprouvé par l'homme à la vue d'armes ayant appartenu à des personnages célèbres, confine jusqu'à la dévotion.

Ce sentiment, nous l'avons toujours remarqué dans la foule, à quelque classe de la société qu'elle appartînt, visitant soit le Musée d'Artillerie des Invalides, soit celui de Vienne, soit l'Arméria de Madrid ou de Turin ; car, cette foule comprend qu'elle se trouve en présence de « témoins » ayant assisté à d'angoissantes défaites, aux ivresses de glorieuses victoires, aux enthousiasmes de grandes actions militaires et que ces « témoins » ont pour ainsi dire « vécu » ces pages de son histoire. C'est pourquoi elle passe plus recueillie devant les armures que devant des tableaux de prix, des meubles somptueux ou autres objets d'art qui n'éveillent, en elle, qu'un sentiment de rôle « passif » ; son esprit revit le passé devant des armes qui eurent un rôle « actif » et évoque les grands souvenirs imprimés dans sa mémoire.

Aucun portrait, aucune statue ne sauraient faire éprouver la sensation poignante qui vous étreint lorsqu'on se trouve en face d'armures portées par des hommes tels que François I[er], Charles-Quint, Henri VIII d'Angleterre, ces grands rivaux du commencement du XVI[e] siècle, parce que cette sensation poignante concentre celle que donne le peintre, le statuaire et même l'historien ; parce que lorsqu'on a, devant les yeux, l'homme tel qu'il apparaissait à ses contemporains, le guerrier dans son attirail héroïque des jours de bataille ou des cérémonies fastueuses de son époque ; parce qu'on mesure sa taille, ses membres, son imposante rigidité sous l'angle épique. Toute suggestion de décrépitude, d'usure, de mortalité même, que des vêtements portés par de grands hommes provoque en notre esprit, disparaît en contemplant la martiale enveloppe d'acier bruni damasquiné d'or et d'argent, qui se dresse imposante devant soi.

Nous avons la certitude que toute personne pénétrant le soir, par un beau clair de lune, comme il nous a été permis bien souvent de le faire, dans la salle où le duc de Dino a classé sa Collection, éprouverait comme nous, l'irrésistible attrait, le puissant intérêt, l'émotion de l'étrange poésie qui se dégage au contact de ces illustres guerriers qui semblent vous accueillir dans leur muet cénacle, comme parfois vous reprocher de troubler le silence qui les environne !

La première réunion d'objets, tels que casques, épées, boucliers, dagues et armures, pouvant mériter le nom de Collection d'armes, est celle qui se trouvait, au XIV[e] siècle, dans une des salles du château d'Amboise ; elle possédait, outre une quantité de harnais militaires de cette époque, un grand nombre de pièces d'armes anciennes et rares des siècles précédents. L'inventaire

dressé en 1499 signale et décrit : l'épée de Lancelot du Lac ajoutant, « et dit-on qu'elle est fée »; l'épée du roi de France qui fonda Saint-Denis (probablement désigne Dagobert); une autre également de certain roi de France qui vainquit, en combat singulier, à Paris, un géant (?); l'estoc de ce géant; la série des épées royales de France des XIV[e] et XV[e] siècles; la masse d'armes de Saint-Louis et l'armure complète de Jeanne d'Arc.

Plusieurs autres Collections d'armes et armures sont connues comme ayant été formées au XVI[e] siècle. La plus justement célèbre fut celle de l'archiduc Ferdinand d'Autriche qui fit appel à toutes les Cours d'Europe pour se procurer des armes rares ou historiques, qu'il réunit dans son vaste castel d'Ambras, en Tyrol.

Cette collection est remarquable, non seulement par le fait qu'elle existe intacte au Musée de Vienne, mais parce que toutes les attributions et origines historiques, données jadis à ces pièces de choix, ont été reconnues véridiques par la critique moderne.

Telle est la même supériorité et par suite l'indiscutable importance que présente aux amateurs le Cabinet d'armes composé par le duc de Dino et dont nous allons donner une brève description :

Voici le casque du roi Henri II, de France, un chef-d'œuvre d'art de la Renaissance, puis le champfrein damasquiné (et daté 1539) qui recouvrait la crinière de son cheval, lorsque, Dauphin, il accompagnait Charles-Quint dans ses étapes à travers la France; la masse d'armes incrustée d'or qu'il portait lorsqu'il vint visiter son père prisonnier à Madrid après la bataille de Pavie. A côté se voit le casque à visière ajourée ayant appartenu à Henri IV alors tout jeune homme, timbré du Royal Écu de France; une arquebuse fabriquée pour Louis XIII, tandis que sur un socle se dresse un casque d'argent et un bouclier en bronze doré, exécutés tous deux pour le Roi Soleil par la Manufacture des Gobelins : casque et bouclier serviront un jour à Rigaud pour représenter Louis XIV en dieu Mars.

Sous une sorte de dais en fer forgé, apparaît le casque que Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, affirmait être celui de Jeanne d'Arc. En 1870 ce casque disparut de l'église du Martrois où il était suspendu comme ex-voto, et fut retrouvé, en Bavière, après de longues recherches.

Dans une vitrine, on remarque la superbe paire de gantelets en fer forgé, repoussé et doré, exécutés, croyons-nous, pour le fameux duc de Guise en souvenir de la bataille de Dreux, cette bataille faisant le sujet du travail repoussé; un casque de joute, énorme, ayant appartenu sans aucun doute à Sir Giles Capel, attire les regards. Sir Giles Capel était un des champions anglais du tournoi du Camp du Drap d'Or et la meilleure lance de joute du règne d'Henri VIII. Cette idéale épée mauresque, à la poignée émaillée, fourreau de même, est celle du dernier des Abencérages; le roi maure la rendit à l'un des ancêtres du marquis de Las dos Aguas de Valencia et elle resta, depuis lors, parmi les objets précieux conservés dans cette famille; elle fut cédée au duc il y a dix ans environ.

A côté, est placée une épée d'une forme, d'une pureté de lignes parfaites; c'est l'estoc du sire de Gaucourt, l'un des plus vaillants compagnons d'armes de Charles VII. Prenez-la en main et vous éprouverez certainement l'orgueilleux plaisir qu'avait le sire de Gaucourt à manier cette arme aussi puissante que belle ! Comme elle devait bien porter les coups d'estoc et de taille et combien le noble chevalier dut regretter de ne l'avoir pas au poing lorsqu'il fut si traîtreusement assassiné ! Également belle et proportionnée, quoique d'un style tout différent, est l'élégante épée damasquinée et ciselée traditionnellement connue pour être celle du pape Sixte-Quint; elle provient de la Collection de M. de Beaumont.

L'étrange arbalète incrustée de plaques d'ivoire sculptées est celle d'Ulrich V, de Wurtemberg, que ses vertus firent surnommer le « Bien-Aimé » par son peuple.

Voici deux merveilleux ouvrages d'acier forgé et fouillé : l'un, une arquebuse parmesane; l'autre, un bâton dit de commandement renfermant une lame d'épée, bâton exécuté pour Philippe II d'Espagne; la ciselure de sa poignée égale celle de Benvenuto Cellini. L'armure en pied damasquinée d'or, que l'on remarque dans la série de douze armures rangées contre des tapisseries du XIV[e] siècle, appartint également au même roi. Parmi cette série incomparable d'armures, remarquez celle de Don Gonzalvo Fernandez de Cordova, duc de Sena, toute repoussée, toute damasquinée, travail du célèbre armurier milanais, Lucino Picinino.

Quelles étranges et personnelles physionomies elles présentent ! Combien est fine et distinguée, cette armure du XIV[e] siècle, les bords de chacune de ses pièces sont ajourés comme de la

dentelle ! Quel sentiment de force et de résistance évoque cette autre, puissante armure allemande, également du XIVe siècle, portant le poinçon de l'armurier sur chacune de ses plattes ! Et quel irrésistible malaise vous font éprouver ces yeux percés en vrille, du casque de cette autre armure bizarre, qui vous fixent, et dont la visière repoussée par une forge savante met en relief un nez busqué, une moustache enroulée ombrageant une bouche sarcastique ! Toutes les autres pièces de cette armure sont découpées, renflées, tailladées comme une étoffe à la mode du temps ! Manches à gigot, crevés, jupe damasquinée à dessins de lampas !

Arrêtez-vous devant cette noble armure toute gravée, ciselée, dorée, possédant, chose rarissime, ses pièces de renfort de joute et de combat. Elle est timbrée du signe héraldique de celui qui la portait : Un lion à langue fourchue !

Pour les amateurs qui font, des armes anciennes, une étude spéciale et approfondie, nous allons signaler plusieurs autres pièces d'une excessive rareté :

D'abord, une série de casques : bacinets, heaumes, morions, salades, barbutes, armets, etc., série qu'aucune autre Collection en Europe ne possède si nombreuse et si bien composée. Puis, deux selles en ivoire sculpté, du XIVe et du XVe siècle, aussi belles que bien conservées, introuvables ! Des oliphants, du XIe et du XIIe siècle ; un mors de bride avec plaques émaillées, du XIVe siècle, un, à peu près semblable, fait partie du Musée de Cluny et un autre se trouve à l'Armeria de Turin ; une série de dagues, stradiotes, miséricordes, sans rivale ; cinq petits écussons émaillés et dorés, connus sous le nom « d'Écussons de reconnaissance », peut-être uniques, sauf celui que possède le Bargello de Florence ; et, enfin, la nombreuse et si intéressante collection de plaquettes émaillées, qui ornaient les harnachements des palefrois et des haquenées au Moyen Age.

Mais abrégeons puisque nous allons donner la description du Cabinet d'armes du duc de Dino comprenant plus de trois cents pièces.

Depuis que ce Cabinet d'armes a été formé, le duc, collectionneur érudit, chercheur et curieux, a rarement laissé échapper une arme de prix ou présentant un intérêt historique. A la vente de la célèbre collection « Fountaine », il acquit l'armure de Philippe II ; à la vente Landesborough, l'armure ciselée et damasquinée d'or, possédant ses pièces de renfort, ainsi que la magnifique épée à deux mains, rapportée d'Espagne par Junot, duc d'Abrantès, et d'autres pièces importantes, telles que le fameux bacinet, provenant du château du comte Von Hulshoff, une stradiote niellée (cette dernière acquise depuis) viennent enrichir son Cabinet. Le célèbre antiquaire Carrand céda au duc les deux plus beaux bacinets de sa Collection qui, à la vente Spitzer, augmenta son Cabinet des plus remarquables pièces provenant du même antiquaire. De son ami intime, M. Ressman, ex-ambassadeur d'Italie à Paris, l'un des hommes les plus érudits, comme l'un des plus compétents connaisseurs en armes anciennes, il obtint dix casques de haute époque, trente dagues et sa magnifique armure de joute. Le reste des objets que possédait M. Ressman ont été légués au Bargello de Florence. Enfin, pendant ses voyages en Espagne, le duc obtint, du marquis de Las dos Aguas, l'épée du dernier des Abencérages, et deux casques du marquis de Casarojas : l'un, qui, de tradition familiale, appartenait au fameux Pescaire ; l'autre, passant pour celui que portait Vasco di Gama.

En résumé, le Cabinet d'armes du duc de Dino est réputé comme le plus célèbre, étant le mieux composé, le plus important et surtout le plus précieux en dehors des Collections publiques ; il aurait pu rivaliser avec les plus belles Collections d'armes qui ont été dispersées ou qui sont devenues la propriété de Musées d'État : telles les Collections Soltikoff, de Pierrefonds, Richard Wallace et Ressman.

BARON DE COSSON.

26

ARMURES

A. 1. — *Armure complète,* italienne, milieu du xve siècle.

Cette armure, qui peut compter parmi les trois armures complètes les plus anciennes qui existent dans les collections de l'Europe, provient des Collections Carrand et Spitzer.

Les deux autres, avec lesquelles celle-ci a beaucoup d'analogie, sont le superbe harnais de Frédéric le Victorieux, électeur palatin du Rhin, provenant du château d'Ambras, actuellement à Vienne, et une armure du Musée de Berne.

Celle de Vienne a été fabriquée par les Missaglia de Milan, vers 1450, et celle de Berne, qui est de même époque, est toute poinçonnée des Missaglia, sauf le heaume ou grand bassinet qui est de travail allemand. L'armure que nous décrivons est poinçonnée sur la plupart de ses pièces d'un S gothique, entrelacé avec la haste d'une croix, mais sur la grève gauche et la partie postérieure des deux spallières ou épaulières, on trouve des restes d'autres poinçons, également de caractère italien. L'armement de tête est une salade de forme allemande, à visière mobile et à long couvre-nuque, et une bavière qui s'attache à la cuirasse. Cette salade pourrait ne pas être le casque primitif de cette armure, cependant, comme nous venons de le dire, le harnais de Berne est muni d'un heaume allemand qui, certainement, a été fait pour l'armure, probablement pour remplacer un casque réputé moins sûr comme pièce défensive; et il existe, à la Tour de Londres, une armure du roi Henri VIII, pour combattre à pied, de fabrication anglaise un peu lourde et grossière, qui a été faite pour aller avec un très beau heaume milanais de Missaglia, auquel elle s'adapte d'une façon absolue.

Le devant de la cuirasse est en deux pièces, le plastron et la pansière, comme dans la plupart des armures de l'époque; la dossière est également articulée. Les spallières sont très grandes, *à la façon d'Italie*, comme on disait au xve siècle, celle de droite étant échancrée pour le passage de la lance. Les deux avant-bras sont munis d'épaules-de-mouton très développées, pour protéger la saignée, et les gantelets sont des mitons; mais la pièce la plus remarquable de ce harnais est son jupon, ou grande braconnière articulée de six lames, qui couvre tout le bas du corps. Les armures du xve siècle à jupon sont d'une très grande rareté, ce jupon existe dans les deux armures dont il a été question plus haut, mais moins long et muni de plusieurs tassettes; il est très grand dans deux armures pour combattre à pied, conservées à Vienne, qui passent pour être celles dont Maximilien Ier et Claude de Vaudrey se sont servis pour un pas d'armes à pied en 1455.

Les jambières sont de forme italienne, se terminant à la cheville. Les solerets de plates, qui accompagnent ce harnais, ont été ajoutés par M. Spitzer, car la description de l'armure faite par Carrand père prouve qu'elle n'en avait pas lorsqu'elle lui appartenait. D'ailleurs, le soleret de plates se portait peu en Italie, celui de mailles étant plus en usage. Les grandes épaules-de-mouton d'égales dimensions sur les avant-bras, et le long jupon de plates, pourraient faire croire que cette armure a été faite surtout pour le combat à pied en champ clos, mais l'échancrure de l'épaulière droite et la présence d'un faucre sur la cuirasse indiquent qu'elle pouvait servir à cheval. Il est toutefois possible que ce harnais ait subi des modifications à l'époque même où il était en usage. Pareil fait n'est pas rare parmi les armures authentiques. Quoi qu'il en soit, ce harnais, par sa forme et par son époque, est un des plus rares et des plus intéressants qu'on puisse voir.

(*Planche 1.*)

A. 2. — *Armure complète de guerre,* à la façon d'Allemagne, seconde moitié du xve siècle.

Cette belle et élégante armure, qui provient des Collections Carrand et Spitzer, a passé, jusqu'à nos jours, pour un travail allemand.

Nous chercherons à établir l'origine de ce harnais qui, par son travail admirable et sa grande distinction d'allure, est un des plus remarquables de la Collection. L'armure est incontestablement de forme allemande, ou, comme on disait au xve siècle, *à la façon d'Allemagne*, mais un examen des poinçons d'armurier qui se trouvent sur ses diverses pièces, nous autorise à douter qu'elle ait été fabriquée en Allemagne ; de plus, la forme de l'armement de tête, de la salade, nous paraît française. En examinant cette armure avec soin, on y trouve trois poinçons ou groupes de poinçons. Ce fait n'est pas inconnu pour les armures du xve siècle. Deux des plus anciennes armures italiennes de la collection du château d'Ambras, — armures qui existent depuis trois siècles telles qu'on les voit aujourd'hui à Vienne, — portent plusieurs poinçons différents sur leurs pièces. Ce sont celle de Frédéric le Victorieux, déjà citée, et celle de Robert de San Severino, comte de Gajazzo, fabriquées dans les ateliers des Missaglia de Milan. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les poinçons de cette armure de forme si allemande ont un caractère nettement italien. Nous recueillons depuis une quinzaine d'années tous les poinçons que nous rencontrons sur les armures et les armes et nous sommes ainsi parvenu à pouvoir distinguer avec certitude entre le type de poinçon usité en Italie et celui des armuriers allemands ou espagnols. Il y a un certain nombre de marques qui n'ont pas de caractère bien déterminé et dont l'origine restera douteuse, mais nous n'hésitons pas à dire que tous les poinçons de cette armure sont italiens.

L'armure a-t-elle été fabriquée en Italie ?

Nous ne le croyons pas, parce que, pendant la deuxième moitié du xve siècle, les armures, *à la façon d'Italie*, étaient les plus perfectionnées au point de vue défensif et les Italiens n'ont jamais copié exactement les modes allemandes. Mais il faut se rappeler que, vers la fin du xve siècle, un grand nombre d'armuriers italiens travaillaient en France, où l'armement du chevalier, surtout dans les provinces du Nord, se rapprochait plus de celui des Allemands. A cette époque, deux grandes écoles d'armurerie se disputaient la suprématie dans la fabrication et le perfectionnement des armures, celle d'Augsbourg et de Nuremberg en Allemagne, et celle de Milan en Italie ; et, nombre d'ouvriers des deux pays travaillaient en France. Parmi les Milanais, nous trouvons à Tours, à l'époque de la fabrication de cette armure, Anthoine Bolchega, 1470-88, Jacques de Canobio, 1475, Jehan Gerenzan, 1492, Jacques Heyralde, 1460-1501, Loys de Lacques dit Merveilles, amené en France par Charles VIII en 1497, Ambroise da Prata, 1470-1507, et Balsarin de Tretz, 1474-1507. On trouve à Lyon Ambrogio Binago, 1458-83, Jean-Pierre de Medicis, 1465-75, et Thomas de Milan, 1466-71. A Bordeaux travaillaient Claudin Bellon, 1485-91, Ambroise de Caron dit Karoles, 1485-1502, et Estienne Daussonne, 1485-90. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que nous avons constaté qu'il n'est pas difficile de retrouver dans ces noms, sous leur forme française, le pays d'origine de la plupart de ces artisans et toujours dans le même district d'où sont venus tous les plus célèbres armuriers de Milan : les Missaglia, les Negroli, les Merate et les Mondrone. Ce district est situé entre le lac Majeur, le lac de Côme et la ville de Milan et c'est aussi dans cette contrée que se trouvaient les mines de fer d'où sortait la matière avec laquelle on fabriquait les admirables armures de Milan. Par exemple, Jacques de Canobio s'appelait « da Canobbio » nom d'une petite ville près de Lugano, Jehan Gerenzan était originaire de Gerenzano dans le même voisinage. On trouve Jacques Heyrald sous son nom de Jacobino Ayroldo dans les archives diplomatiques de Milan, où il est mentionné que le roi de France, ayant l'intention de faire fabriquer quelques belles armures pour lui et pour les barons, seigneurs et écuyers de sa cour, et n'ayant pas de maîtres qui lui paraissent pouvoir remplir ses désirs, a envoyé Jacobino Ayroldo, son armurier, à sa Seigneurie le duc de Milan, avec des lettres scellées de sa propre main, pour prier sa Seigneurie de vouloir

bien lui envoyer, avec le dit Jacobino, douze compagnons avec instructions pour fabriquer les armures de sa Majesté, etc.

Loys de Lacques venait probablement de Lecco sur le lac de Côme, Balsarin de Tretz s'appelait en italien "da Trezzo", d'un village dans le voisinage de Lecco, Claudin Bellon était originaire de Bellano sur le lac de Côme, Ambroise de Caron s'appelait Ambrogio di Caronno, d'une petite ville entre Milan et Lugano et Estienne Daussonne prenait son nom d'Osogna près du lac Majeur.

Avec un si grand nombre d'armuriers italiens travaillant en France à la même époque, il n'y aurait rien d'extraordinaire qu'une armure, fabriquée en France, fut poinçonnée de marques ayant un caractère italien, tandis qu'on ne peut admettre qu'une armure allemande soit poinçonnée de la sorte. Les poinçons se trouvent sur la salade, sur le gorgerin de la bavière et sur la partie postérieure de la spallière de droite. Sur la salade, on voit trois poinçons posés en triangle, système de poinçonnage purement italien. Celui du haut est en partie effacé, mais les deux d'en bas se composent des lettres B'G ou B'C, peut-être même B'O, car la deuxième n'est pas très lisible, surmontées d'une croix à deux pieds inclinés en compas, type de beaucoup de marques milanaises du xve siècle. La marque du gorgerin se compose également de trois poinçons posés en triangle et malheureusement très effacés, celui du haut consistait en une ou deux lettres surmontées d'une couronne et les deux d'en bas en deux lettres, qui paraissent être un I et un A, surmontées d'une croix. Mais le poinçon le plus curieux à étudier est celui de la spallière, car on le retrouve sur deux pièces ayant appartenu à la Maison Royale de France, le chanfrein de la Collection (*Pl. 6*, E. 1), qui a appartenu à Henri II, dauphin, et la barde de cheval de l'armure de Louis XIII, de la Collection de Napoléon III aujourd'hui au Musée d'artillerie. D'après Victor Gay[1], le même poinçon existe sur un beau chanfrein du xve siècle de la Collection Riggs. Ce poinçon se compose d'un orbe surmonté d'une croix, sous lequel on lit ROM ROM en caractères gothiques italiens.

Comment se fait-il que le même poinçon se trouve sur une armure du règne de Louis XI, sur un chanfrein de 1539 et sur une barde de Louis XIII? Comme forme et comme forge, le chanfrein de Henri II a tout le caractère d'un travail de la fin du xve siècle, et, sous Louis XIII, l'art de l'armurier était tombé si bas, qu'il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on se fut servi d'une pièce qui existait déjà dans l'arsenal royal du Louvre, pour le décorer et le mettre à la mode du temps. A cette époque on ne savait plus forger de grandes pièces et la plupart des timbres de casque étaient faits de deux morceaux. D'ailleurs il est difficile d'admettre qu'un armurier sous Louis XIII se fut servi comme poinçon d'une marque en lettres gothiques italiennes. Si nous voulions nous lancer dans des conjectures, nous reconnaîtrions dans le poinçon I. A. de la bavière, celui de Jacobino Ayroldo, dans celui de la salade B'C, la marque d'Antonio Bolchega qui fut très probablement un des douze compagnons envoyés par le duc de Milan et le poinçon d'un troisième armurier, resté anonyme, dans la marque ROM ROM. Nous nous trouverions ainsi en présence d'une des armures faites à Tours pour la cour de Louis XI. Mais pour revenir à une critique plus saine, remarquons que la petite salade, à couvre-nuque court, n'a pas du tout le caractère des salades de guerre allemandes. Elle ressemble plutôt à une autre salade de la Collection (*Pl. 8*, B. 12), qui est poinçonnée d'une marque de caractère français. Ces deux salades rappellent par leur forme celles que l'on voit dans tant de peintures de manuscrits français de la deuxième moitié du xve siècle et dans des bois sculptés de la même origine et de la même époque. Si notre raisonnement est juste, cette armure serait d'autant plus intéressante que, sauf une armure de la Collection de Pierrefonds, actuellement au Musée d'Artillerie, qui si elle a été faite en France est également l'œuvre d'un armurier italien, elle serait le seul harnais complet français du règne de Louis XI qui nous soit resté.

D'une suprême élégance de forme, cette armure est en même temps d'une admirable finesse de forge et de travail. Toutes les pièces sont ornées de nervures formant des cannelures entre elles, les unes rayonnantes, les autres parallèles, d'autres encore formant des zigzags, et tous les bords des lames sont dentelés et percés d'une série d'ouvertures ayant la forme de petits trèfles, ornementation qui donne une merveilleuse apparence de légèreté à l'ensemble sans diminuer la résistance de l'acier.

1. *Glossaire Archéologique*, Paris, 1888, page 319.

La salade est à visière et la partie frontale du timbre est protégée par une pièce de renfort. L'armement de tête se complète par une bavière, dont le gorgerin s'attache au haut du plastron. Le devant de la cuirasse est en deux parties, le plastron et la pansière, à laquelle est fixée une courte braconnière. La dossière est formée de plusieurs pièces articulées et elle est munie d'un batte-cul assez développé.

Comme dans beaucoup d'armures de ce type, notamment les deux superbes harnais de Sigismond du Tyrol à Vienne, les tassettes manquent. Ces pièces, étant simplement attachées par des courroies et des boucles, tombaient, quand le cuir s'usait, et s'égaraient facilement. Les spallières ou épaulières sont munies de rondelles ornées de nervures en spirale et les cubitières se terminent par des pointes très légèrement courbes et d'une longueur démesurée. Les gantelets sont des merveilles de travail délicat. Ils ne sont ni des mitons, ni des gantelets à doigts séparés. Les deux premiers doigts et les deux derniers sont liés ensemble. Ce sont les seuls gantelets que nous ayons vus faits de cette façon. Les cuissards sont très longs et munis d'une plaque latérale, reliée aux cuissards par des charnières, qui, l'homme étant à cheval, couvrait le côté de la cuisse jusqu'à la selle. Toute l'armure des jambes est admirablement modelée et appropriée à la forme de ces membres.

Dans son ensemble, l'armure est d'une suprême distinction et l'on sent que les mouvements du corps n'étaient gênés en rien sous ce harnais qui épousait les formes en les protégeant.

L'armure de guerre n'a jamais si bien dessiné la forme humaine que vers la fin du XVe siècle.

(*Planche 1.*)

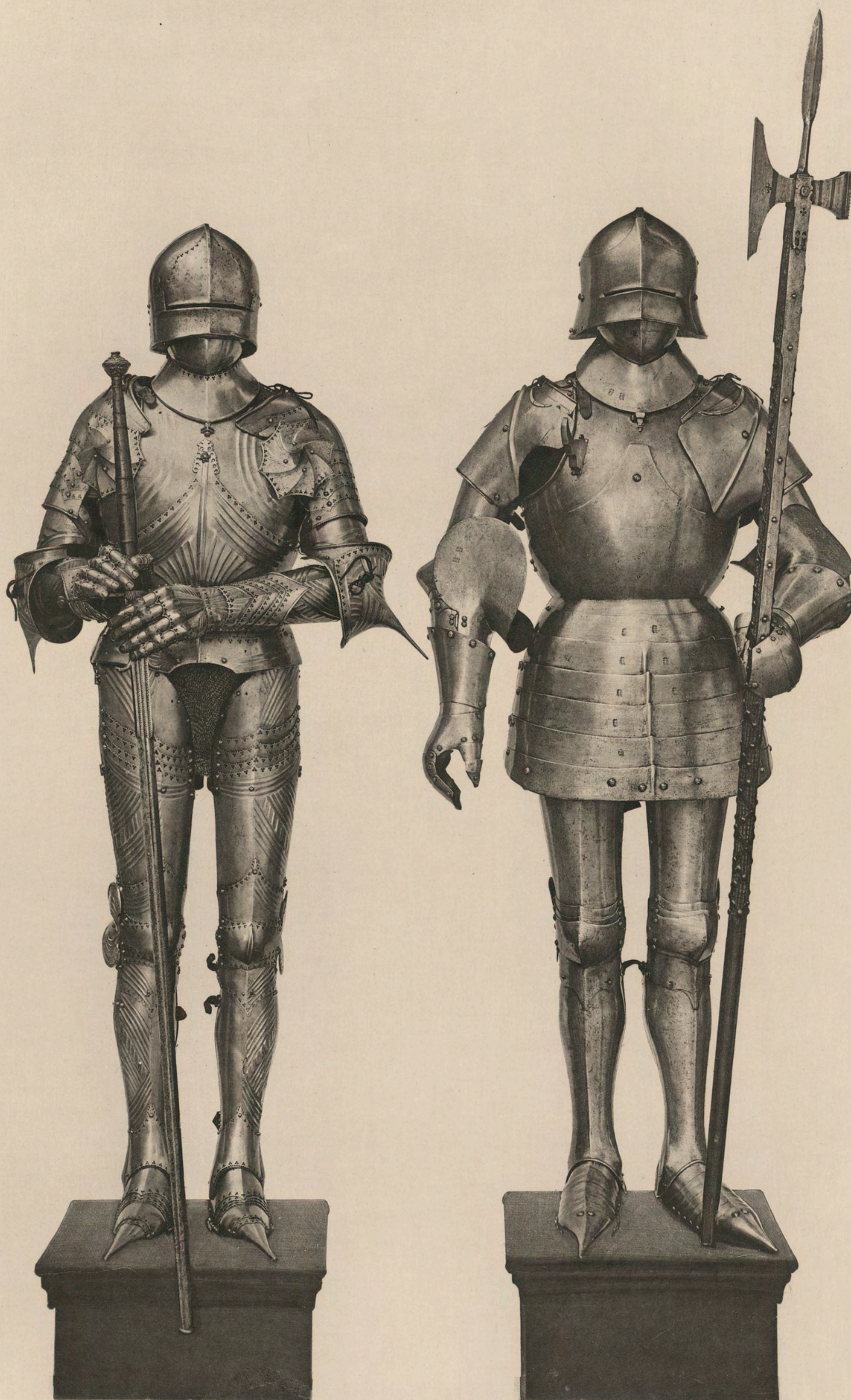
A. 3. — *Armure de joute,* allemande, fin du XVe siècle.

Ce harnais de joute, d'un type très rare, provient de la Collection de feu M. C. Ressman, ancien ambassadeur d'Italie à Paris. D'un poids énorme et d'une construction particulière, les armures de ce genre ne s'employaient que pour la joute telle qu'on la pratiquait en Allemagne à la fin du XVe siècle. Le *Triomphe de Maximilien*, le *Freydal* et de nombreux livres de joutes existants dans quelques bibliothèques publiques, principalement en Allemagne, montrent les jouteurs armés de ce pesant harnais.

Le heaume est forgé de trois pièces, le timbre, le ventail et le couvre-nuque, qui sont ensemblés par de gros rivets garnis de calottes de laiton. La fente horizontale réservée pour la vue est découpée dans le bas du timbre et est protégée par la très forte saillie du ventail en cet endroit. Le ventail, fortement évasé et extrêmement épais, est vissé au plastron de la cuirasse. Le timbre, à petite crête, est en partie orné de cannelures divergentes. Le couvre-nuque, également cannelé en partie, porte à sa base une patte de fer attachée par une charnière et munie d'une vis longitudinale qui permet de serrer le heaume plus ou moins à la dossière et d'en varier l'inclinaison.

Le devant de la cuirasse se compose d'un plastron d'acier très épais et d'une petite pansière, à laquelle sont attachées les lames de la braconnière. Ce plastron présente du côté droit une saillie pour recevoir le faucre, et latéralement est forgé d'équerre, pour pouvoir visser un deuxième support de lance, qui, passant sous le bras, se prolonge jusque derrière le dos et, maintenant la lance en arrière, en soutient le poids. La dossière, très légère, car elle n'était pas exposée aux coups de lance, est munie d'un garde-reins ou batte-cul.

Les tassettes, d'une seule pièce et ornées de cannelures, sont suspendues à la braconnière par des courroies. Les spallières articulées et cannelées ont un grand développement du côté des omoplates et sont munies sur le devant d'immenses rondelles d'acier épais. La rondelle de droite est légèrement échancrée en bas, au point où elle couvrait l'aisselle, pour le libre passage de la lance. Sur le brassard droit est rivée une grande épaule-de-mouton, qui, le bras étant replié pour tenir la lance, protégeait la saignée. Ces armures n'ont jamais de gantelet droit, la grande rondelle couvre-main de la lance garantissant toute la main et le poignet.



Héliog. Dujardin

ARMURES DU XVE SIÈCLE

A2. F3 A1. H16

Le brassard gauche n'a pas d'avant-bras, mais à sa place est une énorme main-de-fer, toute d'une pièce, qui recouvrait l'avant-bras et la main. Elle est articulée à la cubitière et encore renforcée par une pièce cannelée qui recouvre toute la saignée.

Un écu de joute attaché au côté gauche du plastron par une grosse tresse de chanvre est en outre suspendu par des courroies bouclées à la cuirasse. Cet écu est formé de bois recouvert de cuir sur la face postérieure et sur le devant d'une marqueterie formant carrelage, faite de la corne de la couronne de cerf, qui est l'os le plus dur que l'on puisse trouver.

Cette armure est accompagnée de son chanfrein *aveugle* dont on se servait pour les joutes, pendant lesquelles il était très important que le cheval ne déviât pas de la ligne sur laquelle on se dirigeait et ne fit pas manquer le coup de lance par un écart.

Ce harnais donne une idée de la rudesse des jeux de nos ancêtres. Les proportions exagérées du heaume, par rapport au reste de l'armure, avaient pour but de permettre au jouteur d'éviter les contusions causées par les chocs et de tourner librement la tête pour voir autour de lui. Fait de trois pièces rivées ensemble, il devait aussi être assez large au cou pour que la tête put y passer. La lance de joute atteignait quelquefois de très grandes dimensions. Celle de l'Archiduc Ferdinand du Tyrol, conservée à Vienne, a quatre mètres cinquante-deux centimètres de longueur, trente-neuf centimètres de tour près de la poignée et pèse, sans sa rondelle, dix-sept kilogrammes et neuf cents grammes !

(*Planche 2.*)

A. 4. — *Armure complète,* allemande, commencement du XVIe siècle.

L'aspect bizarre, grotesque, presque sauvage, de cette étrange armure, la rend une des plus saisissantes de la Collection. L'acier est travaillé de façon à imiter autant que possible le costume civil allemand du règne de l'empereur Maximilien Ier. Il reproduit, sur les brassards et les cuissards, les bouffants et les taillades ou crevés des manches et des haut-de-chausses, et un jupon d'acier, ou tonnelet comme on l'appelait alors, est plissé comme une étoffe. Quelques pièces, comme le timbre du casque, les gantelets à miton et les ailerons des cubitières et des genouillères, sont cannelées à la façon des armures maximiliennes.

Les taillades, quelques cannelures et d'autres parties de l'armure, sont gravées et dorées, ou simplement gravées, la gravure par endroits reproduisant le dessin d'un brocart. Les talons des solerets sont extrêmement saillants, mais c'est surtout la visière du casque, imitant une figure humaine à traits fortement accentués, au nez crochu, à la moustache frisée et montrant ses dents, qui donne à l'ensemble de cette armure un caractère fantastique qui frappe vivement l'imagination.

Par bien des détails, ce harnais ressemble à une armure de la collection de Vienne qui provient du château d'Ambras où elle passait pour être celle de Philippe le Beau. L'armure est celle d'un jeune homme âgé de quatorze à quinze ans. Or, comme Philippe le Beau avait quinze ans en 1493 et que le harnais paraît être de 1510 à 1515, il est plus probable qu'il ait appartenu à Charles V, qui, né en 1500, avait en 1515 l'âge représenté par l'armure. La forme du tonnelet plissé est la même, les brassards et les cuissards sont ornés des mêmes bouffants et taillades, l'armure est certainement de la même époque et a dû sortir du même atelier. Elle ne porte pas de poinçon, mais M. Bœheim, le savant conservateur de la collection de Vienne, croit qu'elle a été faite à Bruxelles, où l'armurier Franz Scroo fabriquait de nombreuses armures pour la cour de Maximilien et pour l'Empereur lui-même.

A quelle époque l'armure dite Maximilienne a-t-elle été inventée ? Un dessin à la plume d'Albert Durer, daté de 1510, conservé au musée de Berlin et qui paraît être un projet d'armure fait pour l'empereur Maximilien, prouve qu'elle existait dans ses formes essentielles à cette date, tout en retenant l'armet à rondelle du XVe siècle et le gantelet à revers pointu. Mais dans un portrait gravé

de l'Empereur, daté de 1518, par Hans Burgmair, nous trouvons l'armure maximilienne cannelée, perfectionnée et telle qu'on la voit en si grand nombre dans les musées de l'Europe. On ne connaît aucun document de la fin du xve siècle dans lequel l'armure du type Maximilien soit figuré. Il est donc probable que l'invention de cette armure, qui se distingue par un plastron très bombé, des mitons à revers ronds et des solerets à larges bouts, date de vers 1510, avec une courte période de transition et de tâtonnements pendant les dix premières années du siècle, et qu'à partir de cette date, elle remplaça définitivement le harnais gothique du xve siècle.

Les armures à bouffants et crevés sont très rares et ne servaient qu'à de grands personnages pour les parades et les tournois de gala. Celle de la Collection du Duc porte sur les côtés de la visière le briquet de la maison de Bourgogne, qui revenait à cette époque à la maison d'Autriche. Aurait-elle appartenu à Maximilien ou à Philippe le Beau ? nous ne le croyons pas. Ce dernier est mort en 1506 à l'âge de vingt-huit ans et l'armure nous paraît postérieure à cette époque; le briquet est trop peu en évidence pour qu'elle ait appartenu au chef de la maison de Bourgogne. D'ailleurs, on aurait gravé sur l'armure le collier de la Toison d'Or, comme on l'a fait sur celle de Vienne, qui paraît avoir été fabriquée à la même époque et par le même armurier. Mais les comptes de l'armurier Franz Scroo, conservés aux archives du royaume, à Bruxelles, prouvent que Maximilien avait l'habitude de donner des armures aux seigneurs de sa cour et le briquet si discrètement gravé sur le casque ne serait qu'une indication que le seigneur qui le portait appartenait à la maison de l'empereur, ou que l'armure était un don de Sa Majesté.

Le casque, très beau de forme et d'une forge remarquable, est à crête dentée et orné de cannelures torses qui, alternativement, sont gravées et dorées en plein, à dessins de vases et feuillages sur fond haché, gravés avec un décor qui rappelle celui des brocarts de l'époque, ou simplement d'acier lisse. C'est le système de décoration de toute l'armure, varié selon les exigences des formes et des pièces. La gravure accuse une forte influence italienne, si elle n'est pas l'œuvre d'un graveur italien, ce qui serait bien possible. Le dessin de vases et feuillages sur fond haché qui orne les cannelures et les taillades, et celui qui imite le brocard, ont un caractère très italien, mais ce qui fixerait surtout l'origine de la gravure est une petite frange de mailles, imitée par le graveur sur chaque genouillère. La mode de porter cette petite frange en vraie maille était très répandue dans l'Italie du Nord, au xve et au commencement du xvie siècle. On la voit dans de nombreux tableaux et monuments italiens de l'époque, mais on ne la trouve pas ailleurs.

La visière du casque, vigoureusement repoussée, représente la figure d'un homme moustachu, au nez aquilin, et dont la barbiche est indiquée sur la mentonnière. La bouche entr'ouverte montre une fente grillée en forme de dents. Le plastron, très bombé, porte un petit poinçon d'armurier de type allemand. Les spallières sont munies de gardes-cou. Plusieurs pièces, comme une partie des spallières, les ailerons des cubitières et la partie postérieure du tonnelet pouvaient s'enlever selon l'usage qu'on voulait faire de l'armure. Les solerets sont à larges bouts carrés.

Les armures à visage humain sont rares, celles à tonnelet plus rares encore, quant aux armures à bouffants et à crevés ce sont les plus rares de toutes celles du xvie siècle, mais la réunion de visage, tonnelet et bouffants dans le même harnais, rend celui-ci, qui provient des Collections Carrand et Spitzer, un des plus extraordinaires que l'on puisse voir.

(*Planche 3.*)

A. 5. — *Armure complète,* allemande, probablement travail de Nuremberg, premier quart du xvie siècle.

Cette armure, finement cannelée, est de la forme dite maximilienne. Ce fut sous l'Empereur Maximilien Ier, que ce type d'armure remplaça en Allemagne l'armure gothique que l'on portait encore au commencement de son règne. C'est probablement à Milan dans les premières années du xvie siècle que l'on inventa les cannelures parallèles, qui, dans les armures maximiliennes,

remplacent les nervures très variées des armures gothiques, et ces armures sont quelquefois appelées milanaises. Mais dans les armures de Milan, le fond de la cannelure est toujours plat, tandis que dans le harnais allemand le fond est un peu concave. Cette concavité est très prononcée dans les cannelures du plastron de l'armure que nous décrivons, qui d'ailleurs présente toutes les particularités de l'armure maximilienne. La visière du casque est de la forme dite à soufflet. Le plastron de la cuirasse est très bombé et la taille fine. Les gantelets sont des mitons et les solerets sont larges et carrés au bout. Toute la forme de l'armure suit le changement qui se fit dans le costume civil allemand au commencement du XVIe siècle. Les cannelures sont fines, serrées et d'un beau travail de marteau. Elles ajoutaient à la résistance de l'acier sans en augmenter le poids et en même temps produisaient de jolis effets de lumière sur la surface polie. Ce beau harnais provient de la Collection Raoul Richards de Rome.

A. 6. — *Armure complète de guerre et de joute,* à la façon d'Espagne, travail allemand, milieu du XVIe siècle.

Cette belle armure, qui comprend une nombreuse série de pièces de rechange, provient de la Collection Bernal, vendue en 1855, et de celle de Lord Londesborough, vendue en 1888. Elle se compose de deux casques à visière et d'un bourguignote, d'une cuirasse de guerre, munie de son faucre, sa braconnière et ses tassettes à lames articulées, et d'un plastron de joute avec sa braconnière et ses tassettes d'une seule pièce, celle de gauche étant plus longue que celle de droite. A ce plastron sont vissées une grande mentonnière et une targe de joute ou manteau d'armes. L'armure des bras se compose de spallières, brassards et gantelets. La spallière droite est munie d'une rondelle et la cubitière de gauche porte une forte pièce de renfort pour la joute. Le gantelet droit est à doigts séparés, celui de gauche est un grand miton de joute, très pesant, qui protégeait la main de bride et l'avant-bras. Les cuissards sont à lames articulées et les grèves se terminent à la cheville. Les solerets étaient de maille, à bouts d'acier. Ces bouts accompagnent l'armure, qui possède en plus les pièces de renfort suivantes pour le harnais de guerre : une crête pour le timbre du casque, de forme espagnole et appelée *escofia* ou *sobre-calva* en Espagne, une mentonnière de renfort pour tout le côté gauche et une partie du côté droit de la visière, une pièce pour renforcer la spallière de gauche munie d'un petit garde-cou et une pièce pour renforcer la cubitière du même côté.

Il faut remarquer que le côté gauche du cavalier était le plus exposé aux coups de lance. On chargeait toujours à droite de son adversaire la lance inclinée à gauche par-dessus le cou du cheval et, par conséquent, c'était le côté gauche de l'armure qu'il fallait protéger par des pièces de renfort, qui, pour la joute, devaient être extrêmement résistantes et offrir le moins de prise possible à la lance de l'adversaire.

Cette armure est accompagnée de son demi-chanfrein, de deux plaques pour l'arçon de la selle de guerre ou de joute et d'une très belle rondache, qui cependant pourrait ne pas avoir appartenu à l'armure dès l'origine. La forme de ce harnais qui ressemble tant à ceux faits pour la cour d'Espagne au XVIe siècle et actuellement conservés à l'Armeria Real de Madrid et surtout la présence de la *sobre-calva*, pièce dont l'usage était presque exclusivement restreint à l'Espagne, prouveraient qu'il a été fait pour un grand seigneur espagnol.

Il est probable que cette armure soit passée en Angleterre en même temps que beaucoup d'autres pièces dérobées à l'Armeria Real pendant la période de la guerre carliste que l'on retrouve dans toutes les grandes collections de l'Europe. Nous possédons le catalogue d'un grand nombre de pièces provenant de l'Armeria qui furent vendues aux enchères à Londres en 1839; cette armure n'y figure pas, mais on y trouve celle dont la description suivra, le A. 7 (*Pl. 3*) de la Collection.

En examinant les armures de Madrid, il est possible de fixer la date de ce harnais avec assez de précision par la forme de toutes ses pièces, par son travail et par sa décoration.

Il a la plus grande analogie avec un harnais fait en Allemagne en 1549 pour Philippe II, alors prince héritier. Cette armure, qui a dû sortir des ateliers de Desiderius Colman d'Augsbourg, est celle dans laquelle le Titien a représenté le prince en 1549 ou 1550 dans le portrait du musée du Prado à Madrid. C'est encore celle que porte Philippe II dans le portrait équestre par Rubens du même musée et dans une médaille de Jacopo da Trezzo datée de 1555. Près d'un siècle plus tard, c'est encore de cette armure que s'est servi Diego de Velasquez pour en revêtir Don Antonio Alonso de Pimentel, comte de Benavente, lorsqu'il fit son portrait qui est au même musée.

C'est donc vers la fin du règne de Charles V et probablement par Colman d'Augsbourg, que l'armure Bernal et Londesborough a été faite. Elle est gravée dans le catalogue de vente de Bernal et dans la *Miscellanea Graphica* de Fairholt, publiée aux frais de Lord Londesborough à Londres en 1857.

La décoration de l'armure consiste en bandes et bordures gravées et dorées; les motifs principaux du dessin sont accentués par un léger travail repoussé. A cause de leur épaisseur et aussi pour ne donner aucune prise à la lance, ce repoussé n'existe pas sur les pièces de renfort pour la joute, tout en existant sur celles plus légères du harnais de guerre. Le manteau d'armes, ou targe de joute en acier, est orné d'un dessin gravé treillissé qui imite le treillage de fer que l'on voit sur la targe de joute (C. 3, *Pl. 15*) de la Collection. Dans chaque losange formé par le treillage est une tête de léopard lampassé, gravée et dorée. On retrouve cette même tête, qui était probablement le blason du propriétaire de l'armure, sur le bas de la mentonnière de joute, sur le haut du plastron de joute, sur la cubitière et le miton de joute, sur l'écusson du demi-chanfrein et sur les deux plaques d'arçon, mais sur les trois dernières pièces elle est repoussée, au lieu d'être simplement gravée.

La rondache, bien que de la même époque que l'armure et du même style, n'est pas ornée du même dessin ; de plus, les bandes de gravure sont enrichies d'une bordure festonnée, gravée et dorée, qui n'existe pas sur l'armure. La partie convexe de la rondache est divisée en trois compartiments par trois bandes d'ornement gravées, dorées et légèrement repoussées, qui, rayonnant du milieu, rejoignent une large bordure du même dessin. Dans chaque compartiment est un grand lion à double queue nouée et passée en sautoir. Dans la *Miscellanea Graphica*, ce lion est attribué à la maison de Luxembourg, mais le lion de Luxembourg, comme celui de Bohême, qui aussi est à double queue, est toujours couronné. La différence entre la gravure de l'armure, et celle de la rondache, ainsi que celle entre les blasons des deux pièces, sembleraient prouver que la rondache n'appartenait pas à l'armure dès l'origine. Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons aucune armure, hors des musées de Madrid et de Vienne, qui comprenne un aussi grand nombre de pièces de rechange que ce superbe harnais.

(*Planche 4.*)

A. 7. — *Armure complète,* allemande, dont une partie faite vers 1554 pour Philippe II, alors prince héritier, par l'armurier maître Wolf de Landshut.

Envoyée de Madrid à Londres en 1839 et vendue avec de nombreuses pièces dérobées à l'Armeria Real, comme il a été dit dans la description de l'armure qui précède, ce harnais passa dans la célèbre Collection Fountaine, dispersée aux enchères en 1884.

Neuf pièces de cette armure appartiennent à un harnais fait pour Philippe II, dont soixante-quatorze pièces existent encore à Madrid et qui est celui qui possède le plus grand nombre de pièces variées et de rechange de toute la Collection Royale.

Elle pouvait servir, selon les pièces que l'on portait, d'armure de guerre, de joute, de pas d'armes à cheval avec lances émolues, de demi-armure de chevau-léger, d'armure à pied, etc. Elle com-



Héliog. Dujardin

ARMURE DE JOUTE DU XVE SIÈCLE
A 3

prend aussi une série de selles, chanfreins et rondelles de lance. Les pièces d'armure suffisent pour armer cinq mannequins. Le savant directeur de l'Armeria Real, M. le comte de Valencia de Don Juan, croit que cette armure aurait été faite pour le prince à l'occasion de son mariage avec Marie Tudor, reine d'Angleterre en 1554, car les écussons des chanfreins portent les armes de Philippe II et *sur le tout* un écu aux armes royales d'Angleterre.

Les neuf pièces de l'armure de la Collection qui appartiennent à ce magnifique harnais sont : Une très élégante bourguignote qui servait quand on était armé à la légère, les deux spallières qui sont à lames articulées, les deux brassards, le gantelet droit à doigts séparés, le miton de joute pour la main de bride et l'armure des deux jambes, qui se compose de cuissards en deux parties qu'on pouvait à plaisir porter longs ou courts, de grèves et de solerets. Une dixième pièce, la braguette, donnée par le Duc de Dino à son ami M. Ressman, est aujourd'hui au musée du Bargello, à Florence. Toutes ces pièces sont ornées de bandes gravées, d'un dessin ondé d'une très grande finesse de travail, rehaussé d'or et de noir. L'Armeria Real conserve encore deux plaques d'acier où ce dessin a été gravé avec deux combinaisons d'or et de noir. Ces plaques auraient été envoyées au prince par l'armurier comme échantillons, afin qu'il pût choisir la décoration qui lui plairait le mieux.

Le colletin, le devant de cuirasse avec son faucre qui est damasquiné d'or, sa braconnière, ses tassettes et sa dossière sont d'une autre armure d'à peu près la même époque. Ces pièces sont également décorées de bandes gravées et dorées, mais d'un autre dessin, et les bords, au lieu d'être à petite torsade, sont dentelés. La croix de Calatrava ou d'Alcantara est gravée sur le côté gauche du plastron. La forme de ces deux croix est la même, mais celle du Calatrava est rouge, tandis que celle d'Alcantara est verte. M. le Comte de Valencia a cru reconnaître dans la gravure de ces pièces celle de deux épaulières provenant de la famille de Oñate qui sont encore à l'Armeria Real.

Toutefois, cette cuirasse va si bien comme taille avec les pièces de l'armure de Philippe II, que l'ensemble en est très gracieux.

(*Planche 3.*)

A. 8. — *Demi-Armure repoussée*, italienne, faite pour Don Gonzalo Fernandez de Cordoba, duc de Sessa, nommé Gouverneur du Milanais en 1560, probablement travail de Lucio Picinino. Seconde moitié du xvie siècle.

Cette magnifique armure provient de l'Armeria du Duc d'Osuna anciennement Armeria du Duc de l'Infantado et plus récemment de la Collection Spitzer.

Dans l'inventaire de l'Armeria de Don Rodrigo de Mendoza Sandoval y Rojas de la Vega y Luna, Marquès del Zenete, Duque del Infantado, dressé à Guadalajara en 1643, cette armure est ainsi décrite : « Un harnais à bandes repoussées et gravées de tauchie dorée, garni de velours couleur d'or à galon d'or, qu'on dit avoir appartenu au Duc de Sessa et qui a la Toison d'or sur le devant de la cuirasse, avec dossière, colletin, brassards, cubitières, gantelets, tassettes, cuissards et grèves, casque avec une bavière de renfort, et chanfrein[1]. » L'armure est de la plus grande beauté de travail, d'ornementation et de conservation et, lorsqu'elle faisait partie de la Collection Spitzer, elle a été décrite comme armure de parement, mais un examen sérieux prouve qu'elle était destinée aussi bien à être portée en guerre que dans les grandes occasions comme armure de gala. Le poids du casque est très considérable, le timbre étant surtout épais et un pas de vis sur le côté droit servait à recevoir la vis qui fixait la mentonnière ou bavière de renfort dont il est question dans l'inventaire, pièce dont on ne se servait que pour les combats. L'épaulière de droite est échancrée pour

1. *Documentos Ineditos para la historia de España*, tome LXXIV, Madrid 1882.

la lance quoique le faucre n'ait jamais été placé sur le devant de la cuirasse. Ceci s'explique par le fait que le faucre devait être placé au goût de celui qui portait le harnais et prouverait que, bien que propre pour la guerre, l'armure n'a servi que pour les parades et fêtes. Comme signe particulier du personnage pour lequel elle a été faite, on peut noter que, quoiqu'elle soit de taille moyenne, les mains sont énormes. Les doigts des gantelets ont une longueur extraordinaire. La mentonnière de renfort, l'armure des jambes et le chanfrein, signalés dans l'inventaire, ont disparu, mais la demi-armure qui reste est un spécimen merveilleux de l'art de l'armurier milanais de la deuxième moitié du xvi[e] siècle et elle a ce beau ton sombre et riche à la fois, qui distingue les plus belles productions des repousseurs de Milan, quand elles n'ont pas souffert à la suite de nettoyages malhabiles.

Don Gonzalo Fernandez de Cordoba, Duc de Sessa et de Baena, petit-fils du Gran Capitan du même nom, fut nommé gouverneur du Milanais en 1560 et il est probable qu'il commanda cette armure, ou qu'elle lui fut offerte pendant son séjour à Milan.

Le casque, à visière et à grand gorgerin de trois lames, est beau de forme. Sur le colletin, que le gorgerin du casque cache en partie, on voit sous une belle tête de Méduse, une toison d'or suspendue par une chaînette, avec les deux lettres C. M. nouées par un petit cordon à la toison et à la chaînette. Le savant Custos de la Collection Impériale d'armes de Vienne, M. Böheim, croyant lire G. M. sur la planche qui représente l'armure dans le grand Catalogue Spitzer, a cru pouvoir attribuer cette pièce à Gasparo Mola, un repousseur de la première moitié du xvii[e] siècle[1]. Mais la première lettre est incontestablement un C et la situation très en vue qu'occupent ces lettres et le fait qu'elles se relient intimement à la toison d'or, prouvent qu'elles ne sont pas la signature d'un armurier, mais qu'elles se rapportent au personnage pour lequel l'armure a été faite. La lettre C est la première du nom paternel du Duc de Sessa, Cordoba. Quant à la lettre M, nous ignorons le nom maternel du duc, mais comme en Espagne on porte les deux noms, s'il commençait par un M, l'explication du chiffre serait trouvée. On pourrait aussi y voir Capitaine-général du Milanais, mais cette lecture nous paraît trop hasardée. Le collier de la toison d'or est repoussé sur le devant de la cuirasse, chaque briquet du collier étant orné d'un travail damasquiné d'or. Ce collier est continué sur la dossière. Au-dessus du collier est un cartouche ovale sur lequel est inscrit AVT . MORS · AVT · VICTORIA · LETA., qui renferme une femme debout, tenant un crâne de sa main droite. Sur la partie supérieure de la dossière, un géant, admirable de dessin et du plus beau style de la Renaissance, serre de ses mains le collier de la toison d'or. L'énergie presque féroce de son geste, la puissance de sa musculature, rappellent le style de Michel-Ange. Le motif principal de la décoration de l'armure consiste en des bandes de repoussé alternant avec des bandes bleuies, au milieu desquelles est une bande de gravure dorée en plein. Le travail repoussé présente une profusion de personnages mythologiques, de guerriers, de termes, de chimères, d'amorini, de trophées, de fleurs, de fruits, d'oiseaux et d'instruments de musique, d'un style et d'un dessin admirables.

Cette armure présente une très grande analogie avec celle d'Alexandre Farnèse, Duc de Parme, conservée à Vienne, qui est entrée dans la collection du château d'Ambras en 1579 et que M. Böheim considère comme étant celle dont parle Morigia dans son livre : *La Nobiltà di Milano*, (Milan 1595). Dans son chapitre sur les armuriers et damasquineurs, en parlant de Lucio Picinino, il dit que cet artiste était admirable dans l'art de repousser le fer et l'argent, en figures grotesques et autres bizarreries d'animaux, de feuillages et de paysages, qu'il excellait dans la damasquine et qu'il avait fait des armures d'une grande valeur pour le Duc de Parme, Alessandro Farnèse et d'autres princes, armures estimées pour des choses d'un rare mérite. Il est bien probable que le Duc de Sessa, étant gouverneur du Milanais, commanda une armure au plus célèbre des armuriers de Milan de cette époque et celle que nous venons de décrire a tout le caractère des œuvres que l'on attribue aujourd'hui à Lucio Picinino.

(*Planche* 5.)

1. *Meister des Waffenschmiedekunst*, Berlin, 1897.

A. 9. — *Armure complète de guerre,* allemande, seconde moitié du XVIe siècle.

Toute l'armure est ornée de bandes gravées de style allemand. Le casque fermé est pourvu d'une mentonnière et d'une crête de renfort sur son timbre, pièce qui nous ferait croire que cette armure a été faite pour l'Espagne, pays où cette pièce appelée *escofia* ou *sobre-calva* était fort à la mode. On la trouve sur presque toutes les armures de l'Armeria de Madrid, fabriquées en Allemagne pour Charles V et Philippe II tandis qu'elle n'existe pas dans celles, faites pour des princes allemands, conservées dans la Collection de Vienne, dont plusieurs sont cependant munies de toutes leurs pièces de renfort. L'épaulière de droite est échancrée pour la lance, et la cuirasse est munie de son faucre. Les tassettes sont en deux parties. On pouvait les porter courtes à cheval ou les allonger à pied. Les grèves n'ont jamais eu de solerets de plates, mais sont faites pour des solerets de mailles, ce qui indique que l'armure a été fabriquée pour le midi de l'Europe. La gravure est assez fine et l'armure bien complète. Elle conserve encore sa braguette.

A. 10. — *Demi-Armure,* allemande, de chevau-léger, seconde moitié du XVIe siècle.

Le casque fermé, très élégant de forme et finement gravé, est d'un poids considérable. Toute l'armure est ornée de bandes de gravure et en outre le devant de la cuirasse porte du côté gauche une gravure représentant un homme d'armes agenouillé devant le Christ en croix et en dessous une inscription allemande à demi-effacée. Sur la bande gravée du milieu, on voit un personnage allégorique tenant une voile et, sur les deux autres bandes, un seigneur et une dame très finement gravés. Cette cuirasse, à pointe saillante, n'a jamais eu de faucre. Les petites épaulières de lames articulées sont attachées au colletin. Les tassettes sont à deux fins, comme dans la précédente et l'armure conserve ses gantelets à doigts séparés.

A. 11. — *Armure complète d'enfant,* probablement italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

Le casque fermé de cette jolie armure est de forme italienne et s'adapte au colletin par une gorge à sa base. Toute l'armure, d'acier uni, fine et élégante de forme, a dû être faite pour un enfant âgé de dix à douze ans.

Le bas de la dernière lame de la braconnière est festonné, de façon que la cuirasse pouvait être portée comme corselet, sans autre pièce d'armure qu'un morion.

A. 12. — *Demi-Armure,* italienne, œuvre de Pompeo della Cesa, fin du XVIe siècle.

Cette armure, qui est celle d'un homme à pied, est entièrement recouverte d'une gravure dorée en plein sur fond noir, du plus riche effet. Sa conservation est admirable et elle est toute garnie

de sa bordure de velours rouge, festonné et bordé d'un galon d'or. Elle est signée sur le devant de la cuirassse POMP., signature d'un armurier célèbre de Milan nommé Pompeo della Cesa (ou della Chiesa), qui travaillait à la fin du XVIe siècle. Le major Angelucci a trouvé plusieurs documents qui prouvent que Pompeo della Cesa travaillait pour le général Alexandre Farnèse et pour Guillaume Gonzague, duc de Mantoue, et dans l'inventaire des armes du duc de l'Infantado, rédigé à Guadalajara en 1643, une armure est mentionnée comme étant de « Pompeyo », ce qui prouve que ses armures étaient renommées en Espagne aussi bien qu'en Italie.

Celle que nous décrivons est la plus belle que nous connaissions de ce maître et, sauf les gantelets, est complète. Le casque est une cabasset qui conserve encore ses jugulaires. Sur le devant de la cuirasse, au-dessus de la signature de l'armurier, est la Sainte Vierge couronnée par deux anges et tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Les deux épaulières sont d'égale dimension, celle de droite n'ayant aucune échancrure pour la lance. Les tassettes sont d'une pièce. La gravure, de style un peu grossier mais d'un grand effet, représente des cavaliers romains, des personnages allégoriques, des armes, des instruments de musique, des animaux et des arabesques, et la dorure est d'une grande fraîcheur.

Un papier en allemand collé à l'intérieur de la cuirasse qui décrit l'armure mentionne qu'elle est prétendue (*angebliche*) être celle du doge vénitien Foscari. Le doge Foscari étant mort en 1457, le mot *angeblich* n'est pas de trop.

(*Planche 5.*)

A. 13. — *Armure complète*, allemande, travail de Nuremberg, fin du XVIe siècle.

L'armure est à bandes gravées, sur fond noir. Le casque est une bourguignote à bavière mobile. La cuirasse est à pointe légèrement prononcée, les gantelets sont des mitons, les tassettes articulées, et les cuissards d'une seule pièce.



Hélioq. Dujardin

ARMURES DU XVIE SIÈCLE

A4. F13 A7. F27

CASQUES

B. 1. — *Bacinet à visière,* allemand, fin du XIVᵉ siècle.

Ce beau bacinet est de forme très caractéristique. Le timbre, assez haut et en forme de cloche, se termine par une pointe aigüe légèrement rejetée en arrière. Les côtés du timbre qui couvrent les joues avancent un peu vers le menton à la manière des barbutes vénitiennes. Les vervelles, pour attacher le camail de mailles, ont été remplacées à une époque déjà ancienne, mais postérieure à la fabrication du casque, par des rivets à tête ronde. La garniture intérieure, qui était primitivement cousue au moyen de petits trous bordant le casque, a été en même temps remplacée par une autre, dont il reste un fragment attaché par des rivets.

La visière, à pointe très prononcée, est attachée au timbre par une forte charnière rivée au front du casque. Cette charnière pouvait s'enlever autrefois au moyen d'une clavette tournante. On enlevait la visière de ces bacinets quand on portait le grand heaume par dessus, on ne mettait ce dernier que sur le champ de bataille ou pour les joutes. Afin d'éviter que la charnière ne fut emportée par un coup de lance, elle était maintenue à sa partie supérieure par une petite bande de fer fortement rivée au timbre, qui existe encore et se termine en haut par une tête de chien ou de lion. Ce système d'attache est très distinctif du bacinet allemand et se trouve représenté sur les pierres tombales allemandes de la seconde moitié du XIVᵉ siècle. La visière est percée de deux fentes horizontales à bords saillants pour la vue, de trous ronds du côté gauche de la pointe pour la respiration et d'une seule fente au niveau de la bouche. Le timbre porte un poinçon d'armurier un peu effacé près de l'attache de la visière. Les bacinets à visière reliés au timbre par une charnière frontale sont d'une extrême rareté. Nous n'en connaissons que deux autres, dont l'un appartient à M. von Hefner-Altenek à Munich et l'autre est conservé au château ducal de Cobourg. Celui-ci a été acheté par Lord Londesborough au château de M. von Hulshoff en Bavière, et il est décrit et gravé dans la *Miscellanea Graphica* de Fairholt. A la vente de la Collection Londesborough, en 1888, il passa dans celle de M. Chabrières-Arlès, qui le céda au Duc de Dino.

(*Planche 6.*)

B. 2. — *Bacinet à visière,* italien, fin du XIVᵉ siècle.

Le timbre, de forme ogivale, est à pointe fortement rejetée en arrière. La visière, très grande et à longue pointe, est plus large à sa base qu'à la hauteur de la vue et dépasse le timbre sur les côtés et en bas. Le timbre conserve ses vervelles et une partie du cuir auquel était attaché le camail de mailles, il est bordé de petits trous qui servaient à coudre la garniture intérieure du casque. La pointe de la visière est percée de trois petits trous du côté gauche et de trous très nombreux du côté droit. La vue est formée de deux longues fentes presque horizontales et, à hauteur de la bouche est une fente grillée. On pouvait ôter la visière en enlevant les clous des charnières qui se trouvent de chaque côté près des pivots. Ces clous étaient maintenus par deux chaînettes, dont le dernier chaînon passait par un petit trou au bord de la visière à hauteur de la vue. Ce beau bacinet, qui ressemble à celui de

l'Armeria Real de Turin, provient de la Collection de M. Charbrières-Arlès, qui l'acheta à Lyon il y a vingt-cinq ans.

(*Planche 6.*)

B. 3. — *Bacinet à visière* (la visière manque), français, fin du XIVe ou commencement du XVe siècle.

Ce bacinet, d'une élégance de forme exceptionnelle, est de type français. De forme ogivale et d'une grande pureté de ligne, la pointe élancée du timbre est rejetée en arrière. A la pointe se trouve un trou entouré de quatre autres plus petits, qui primitivement servaient à attacher le cimier, mais une petite chaîne qui y est actuellement rivée indiquerait que ce casque a été suspendu comme *ex-voto* dans une église. Il conserve ses vervelles en fer et les pivots et charnières de la visière, et entre les vervelles et le bord est une série de petits trous servant autrefois à attacher la coiffe intérieure. Une forte entaille sur la joue gauche pourrait provenir d'un coup de bec-de-corbin et deux autres, sur la joue droite, semblent résulter de coups de lance. D'après les renseignements recueillis par le Duc de Dino, il paraîtrait que ce bacinet était autrefois suspendu au-dessus du maître-autel de l'église de Saint-Pierre du Martroi à Orléans où il passait pour avoir appartenu à Jeanne d'Arc. Ce bacinet est poinçonné d'une étoile de six pointes entourée d'un cercle et encadrée par un écusson.

(*Planche 6.*)

B. 4. — *Bacinet à visière,* français, du même type et poinçonné du même poinçon que le précédent, mais ayant sa visière.

La visière est à pointe aiguë, percée de deux fentes pour la vue et de deux autres plus courtes à hauteur de la bouche, la pointe étant percée des deux côtés de nombreux petits trous pour la respiration. Les vervelles de ce casque sont moins fortes que celles du précédent, et il est un peu moins haut d'ouverture.

(*Planche 6.*)

B. 5. — *Grand Bacinet à visière, à bavière et à colletin de plates,* allemand, première moitié du XVe siècle.

Ce grand bacinet, d'un type extrêmement rare, tient une place intermédiaire entre le bacinet et le heaume. Sa forme et son caractère général rappellent ceux du bacinet de la fin du XIVe siècle, mais il se rattache au heaume par ses grandes dimensions qui permettaient à la tête de tourner librement dedans, par le fait que la bavière étant rivée au timbre, l'ouverture du cou est assez grande pour qu'on puisse y passer la tête, et par son colletin de plates, qui fait que tout le poids du casque porte directement sur les épaules. Le timbre est ogival, mais à pointe bien moins prononcée que dans les précédents bacinets et la pointe de la visière est plus obtuse et un peu arrondie. Le couvre-nuque est forgé d'une seule pièce avec le timbre et la bavière est formée de deux lames, dont une couvre le menton et l'autre forme colletin. La visière, qui pouvait s'enlever comme dans les autres bacinets, est percée de deux fentes pour la vue et de nombreux trous ronds

de chaque côté de la pointe. Le timbre est poinçonné dans sa partie inférieure d'un R gothique dans un écusson. Nous ne connaissons que deux autres bacinets à bavière ayant la visière à pointe, dont un, trouvé à Aquilée et actuellement à l'Arsenal de Venise, a été dessiné par Victor Gay[1]. Probablement un peu antérieur à celui de la Collection, c'est un bacinet à large camail de plate, et le casque entier, à l'exception de la visière, est forgé d'une seule pièce.

L'autre, provenant des Collections Soltikoff et Napoléon III est au Musée d'Artillerie. Il ressemble aux bacinets de la fin du XIVe siècle, avec une bavière et un grand colletin de plates en plus. Ces grands bacinets remplaçaient à la fois le petit bacinet et le heaume que l'on portait par dessus, et Saint-Remy raconte qu'à la bataille d'Azincourt « le harnois de teste » du roi Henri V d'Angleterre « estoit un très bel bacinet à bavière ».

Cette pièce intéressante, et d'une belle conservation, est reproduite par Victor Gay[2], et provient de la Collection de M. Carrand. D'après lui, elle aurait été trouvée avec celle qui suit dans un puits en Grèce.

(*Planche* 6.)

B. 6. — *Grand Bacinet à visière et à camail de plates*, allemand, milieu du XVe siècle.

Ce bacinet, qui provient comme le précédent de la Collection Carrand, a été dessiné par Victor Gay[3], et aurait été trouvé avec l'autre en Grèce. Le timbre ovoïde est percé d'un grand trou au sommet pour y attacher un cimier et de cinq trous sous le pivot de la visière de chaque côté pour l'ouïe. La visière, très bombée sur le devant, est percée d'un grand nombre de trous ronds pour la vue et la respiration, et la bavière saillante est également percée de trous ronds à sa partie supérieure. Les plates du camail sont très évasées dans le bas et bordées de petits trous pour la garniture. Ce genre de casque, appelé bacinet jusqu'à la fin du XVe siècle, servait surtout pour les combats à pied en champ clos. Dans les récits des pas d'armes de la deuxième moitié de ce siècle, on trouve comme règle générale que, quand il s'agit de courses à la lance de guerre, on se servait de l'armet avec sa bavière, que le heaume est le harnais de tête pour les joutes avec la lance à rochet, et que le bacinet est le casque porté pour les pas d'armes à pied. Celui-ci est le plus ancien et le plus rare que nous connaissions de toute une série qui ne finit qu'au commencement du XVIe siècle. Dans le récit d'un tournoi à Nancy, en 1517, il est dit que, « pour le combat à pied, le venant qui combatra le mieux aura un bacinet d'or de cinq cens escus ou au dessoubs[4] ».

(*Planche 6.*)

B. 7. — *Chapel de fer*, probablement suisse, milieu du XVe siècle.

Ce casque, de forme très caractéristique, qui provient des Collections Chabrières-Arlès et Ressman, a été trouvé dans le lac de Morat, en Suisse. Il est assez léger, de très grande taille et a dû être fortement rembourré à l'intérieur. On y voit les trous pour les rivets qui maintenaient cette garniture. Le sommet du chapel est à légère crête médiane et le rebord est très rabattu. La surface extérieure était anciennement étamée pour l'empêcher de se rouiller.

(*Planche 7.*)

1. *Glossaire Archéologique*, page 40, Paris, 1888.
2. *Glossaire Archéologique*, page 99, Paris, 1888.
3. *Glossaire Archéologique*, page 155, Paris, 1888.
4. Marc Vulson de la Colombière : *Le Vrai Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, Paris, 1648, tome I, p. 218.

B. 8. — *Chapel de fer,* peut-être bourguignon ou flamand, milieu du xve siècle.

Ce casque, qui provient de la Collection de M. Ressman, est très remarquable par la beauté de sa forge et de sa forme. Il est à timbre arrondi, légèrement ogival et forgé en torsade. Un trou au sommet servait à fixer le porte-panache. Le rebord extrêmement rabattu sur les côtés protégeait la tête jusqu'au cou et, quand ce chapel se portait penché en arrière, il couvrait la nuque et laissait le visage à découvert. L'armement de tête devait se compléter par une bavière, qui couvrait la figure jusqu'aux yeux et protégeait la gorge. Ce beau chapel, d'un poids considérable, est admirablement forgé d'un bel acier et il est le seul que nous ayons vu ayant le timbre en torsade, quoique cette forme soit représentée dans des miniatures de manuscrits de la seconde moitié du xv[e] siècle. M. Ressman l'estimait avec raison comme étant un des casques les plus beaux et les plus rares de sa Collection.

(*Planche 7.*)

B. 9. — *Chapel de fer,* espagnol, fin du xv[e] siècle.

Ce chapel est à timbre rond, crête basse et un peu large, percée d'un trou pour le panache et à rebord légèrement rabattu. Autour de la base du timbre est une série de clous en bronze, à têtes en forme d'étoile, pour maintenir la coiffe, et autour du bord est une autre série à tête ronde qui maintenait une garniture probablement en cuir. Ce casque a été trouvé en Espagne.

(*Planche 8.*)

B. 10. — *Salade,* allemande, seconde moitié du xv[e] siècle.

Le timbre de cette salade est à crête peu prononcée, à rebord assez saillant, surtout là où il forme couvre-nuque, et les rivets qui maintenaient la coiffe intérieure sont à grosses têtes cotelées en torsade. Sur le devant du rebord est un poinçon d'armurier répété deux fois, un écu chargé d'un fer de cheval et d'un croissant. Forgée d'une seule pièce, une fente horizontale à bords saillants forme la vue de cette salade, on la portait horizontalement pour le combat, mais lorsqu'on était en marche, en renversant le casque en arrière, on dégageait le visage. La salade se complétait le plus souvent par une bavière qui couvrait le bas de la figure et la gorge. Moins sûre comme défense que l'armet, la salade était moins gênante, mais elle avait l'inconvénient que tout le poids portait sur la tête au lieu de porter sur les épaules. Pendant tout le xv[e] siècle, elle a été l'armement de tête préféré des chevaliers allemands et, sous une forme plus légère, elle a été portée dans tous les pays de l'Europe. Cette pièce provient de la Collection de M. Ressman.

(*Planche 7.*)

B. 11. — *Salade à visière,* allemande, fin du xv[e] siècle, travail de Nuremberg.

Cette pièce provient des Collections Londesborough, Chabrières-Arlès et Ressman. Elle est à



Héliog. Dujardin

ARMURE DU XVIe SIÈCLE

A 6 F 12 A 6

large crête plate et à long couvre-nuque. Le rebord est presque vertical sur les joues et la visière mobile quand elle est abaissée, est fixée au moyen d'un bouton à ressort. On distingue, sur le long couvre-nuque, presque effacés, le poinçon de la ville de Nuremberg et celui de l'armurier.

(*Planche 7.*)

B. 12. — *Petite salade à visière,* française ou bourguignonne, seconde moitié du xv[e] siècle.

Le timbre de ce casque est rond, sans crête et le couvre-nuque est peu développé. La visière, peu profonde, ne couvrait que les yeux, et l'armement de tête se complétait par une haute bavière. On voit, sur le timbre, un poinçon à demi effacé de type français, un écu couronné. La forme du casque nous paraît française ou bourguignonne. Les peintures d'un manuscrit de Girard de Nevers et la belle Euriant, sa mie, peint pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, nous montrent des chevaliers armés de salades semblables et l'on trouve qu'au Pas de la Pèlerine, tenu devant le duc de Bourgogne près de Saint-Ouen en 1447, un des plus célèbres champions de l'époque portait « une petite salade ronde ». Dans les nombreux pas d'armes à pied, où il s'est tant distingué, ce champion, Messire Jacques de Lalain, combattait communément en salade, tandis que ses adversaires étaient armés de bacinets; on le trouve même au pas d'armes de la Fontaine des Pleurs se servant un jour d'une salade faite « d'un chapel de fer d'ancienne façon, qu'on avait approprié pour ce faire[1]. »

(*Planche 8.*)

B. 13. — *Salade,* italienne, seconde moitié du xv[e] siècle, de la forme dite barbute.

Ce casque, qui provient de la Collection Ressman, est très haut et de belle forme. Il est forgé d'une seule pièce, avec une crête peu prononcée, et l'ouverture pour le visage, large à la hauteur des yeux, se rétrécit vers le menton. Il est poinçonné de trois marques d'armurier italien. Pendant toute la seconde moitié du xv[e] siècle, ce genre de salade était l'armement de tête le plus en usage pour les hommes à pied dans l'Italie du nord. Au xiv[e] siècle, on comptait les hommes d'armes en Italie par barbutes, comme en France on les comptait par lances; à cette époque la barbute était le casque du cavalier et ne différait pas beaucoup du bacinet, tout en n'étant pas le même casque. Au xv[e] siècle, il paraîtrait qu'on ait continué à désigner par ce nom la forme de salade qui se rapprochait de la barbute du xiv[e] en ce qu'elle laissait une partie du visage à découvert et qu'elle couvrait les joues, les côtés du cou et la nuque. Il y a certaines barbutes du xv[e] siècle dont la forme a certainement été inspirée par l'étude des monuments de l'antiquité et où l'ouverture pour les yeux et le nez est imitée du casque grec des hoplites.

(*Planche 7.*)

1. Olivier de la Marche, *Mémoires*, et Georges Chastelain, *Chronique du bon Chevalier Messire Jacques de Lalain.*

B. 14. — *Salade,* italienne, seconde moitié du xve siècle, de la forme dite barbute.

Cette salade est de la même forme que la précédente, mais moins haute et à ouverture plus large. Elle est poinçonnée de deux marques italiennes et provient comme la précédente de la Collection Ressman.

(*Planche 7.*)

B. 15. — *Petite salade,* italienne, seconde moitié du xve siècle, travail des Missaglia de Milan.

De forme très élégante, cette petite salade légère, qui laissait toute la figure à découvert, est l'armement de tête d'un homme à pied. La crête est peu prononcée, le couvre-nuque court et les poinçons des Missaglia de Milan se trouvent sur le timbre.

(*Planche 8.*)

B. 16. — *Petite salade,* espagnole, xve siècle.

Cette pièce, d'une forme rare et curieuse, particulière à l'Espagne, rappelle le casque des soldats romains, on pourrait croire qu'elle a été imitée d'un modèle antique trouvé dans quelque fouille. Elle a été achetée en Espagne, comme provenant d'un tombeau en Arragon. Toutes les salades de ce type que nous ayons vues, sont d'origine espagnole.

Elle s'adapte absolument à la forme du crâne et une forte entaille de chaque côté laissait les oreilles libres. Les bords sont percés de trous pour attacher la coiffe intérieure.

(*Planche 8.*)

B. 17. — *Heaume,* français ou bourguignon, seconde moitié du xve siècle.

Ce heaume, d'une forme très rare, a dû servir pour les pas d'armes à cheval avec lances de guerre. Il n'a pas servi pour les pas d'armes à pied, car les heaumes destinés à cet usage sont toujours pourvus de nombreuses petites ouvertures pour la respiration. Le combat à pied étant un exercice corporel très violent, il fallait que la respiration fût libre, le combattant qui perdait l'haleine le premier s'exposant à être facilement vaincu.

Ce heaume n'a qu'une seule ouverture, la vue, fortement protégée par le saillant de son bord inférieur. Le timbre ressemble, par sa forme, à celui des gros bacinets déjà décrits, et la partie qui forme couvre-nuque est rivée au timbre. La visière, extrêmement solide, est attachée par des charnières et des pivots. Une haute bavière rivée au timbre couvre le bas de la visière, et y est tellement ajustée qu'elle la rend immobile. Il est probable que ce casque, à l'époque où on le portait, a subi une modification, les pivots indiquant que dans l'origine la visière devait pouvoir se relever; mais cette modification a été faite par l'armurier même qui a fabriqué le casque, son poinçon, un grand T

gothique, se trouvant sur le timbre, sur la visière et encore sur cette bavière. Il existe, au Musée de Bourg-en-Bresse, un grand bacinet pour combattre à pied, d'un type intermédiaire entre le B. 6 (*Pl. 6*) et le B. 19 (*Pl. 7*) de la Collection, qui est l'œuvre du même armurier, car il porte exactement le même poinçon.

Ce dernier casque a dû être trouvé dans le voisinage de Bourg-en-Bresse qui au xve siècle était en pays bourguignon, ce qui nous ferait croire que tous deux sont d'origine bourguignonne. De fortes boucles servaient à attacher le heaume que nous venons de décrire au plastron et à la dossière. Fort pesant et simple de ligne, ce casque n'offrait aucune prise à la pointe de la lance de l'adversaire.

(*Planche 6.*)

B. 18. — *Heaume de joute,* italien, seconde moitié du xve siècle.

D'un poids énorme, ce heaume servait pour le harnais de joute avec lances à rochet. Il est forgé de trois pièces : le timbre, le ventail et le couvre-nuque, assemblés par de gros rivets. Le timbre à ligne fuyante, et à crête peu prononcée à sa partie postérieure seulement, est muni de deux pattes, forgées dans la pièce, qui le maintiennent au ventail des deux côtés de la vue. Le ventail, très saillant à la vue, porte à sa base un fort moraillon percé de trois trous carrés dans lesquels entraient des cramponnets fixés au plastron de la cuirasse. Au bord de la vue, le ventail est renforcé intérieurement par une plaque d'acier, et à cet endroit il atteint une épaisseur de seize millimètres.

Par derrière, le couvre-nuque était attaché à la dossière par une boucle. Sur le devant du heaume, du côté gauche, on voit de nombreuses traces de coups de lance. Ce casque est poinçonné d'une marque italienne, qui paraît se composer des lettres P. A. surmontées d'une couronne. On a dû se servir, à certaine époque, de ce beau et rare heaume comme cible pour le tir, car il est troué de balles en plusieurs endroits et on y trouve encore des traces de plomb.

(*Planche 6.*)

B. 19. — *Heaume pour combattre à pied, de Sir Giles Capel, chevalier anglais,* commencement du xvie siècle.

Provenant de la Collection de l'auteur de cette étude et de celle de M. Ressman, ce heaume a été décrit et gravé, dans *Ancient Helmets and Examples of Mail*, par de Cosson et Burges (Londres, 1881), et dans *The Archaealogical Journal*, *The Capells of Rayne Hall*, par de Cosson (Londres, 1883).

En 1840, l'ancienne église de Rayne dans le comté d'Essex fut démolie et ce casque qui, autrefois se trouvait au-dessus du monument de Sir Giles Capel, tomba entre les mains d'un entrepreneur de bâtiments, avec d'autres objets provenant de la démolition. Il fut sauvé d'une destruction presque certaine par l'instinct intelligent d'une jeune fille des environs.

Sir Giles Capel, qui au commencement du xvie siècle était seigneur de Rayne, petit village de quelques centaines d'habitants, fut un des champions les plus célèbres dans tous les tournois et joutes du règne de Henri VIII. Né vers 1485, il était déjà un des *tenans* aux joutes tenues pour célébrer le couronnement du roi en 1509; nous le retrouvons l'année suivante à celles qui fêtèrent la naissance du fils de Henri VIII. En 1513, il combattit à la bataille de Guinegate, là où se rencontrèrent le chevalier Bayard et l'Empereur Maximilien, ce dernier servant comme simple capitaine au solde de Henri VIII et recevant cent écus par jour pour lui et ses hommes. Capel se distingua encore au

siège de Thérouanne et fut nommé chevalier le lendemain de la prise de cette ville. La paix étant signée entre Louis XII et Henri VIII, le roi de France demanda la main de la princesse Marie, sœur du roi d'Angleterre. A l'occasion de ce mariage, en 1514, François I[er], alors Dauphin, proclama un tournoi magnifique à Paris et Sir Giles Capel fut un des chevaliers anglais qui s'y rendirent pour y prendre part. Toute la chevalerie de France s'y trouvait et le récit de ce tournoi, qui dura neuf jours, occupe trente-sept pages du *Vray Théâtre d'Honneur et de Chevalerie* par Marc Vulson de la Colombière. On retrouve Capel encore à des joutes tenues en Angleterre en 1516 et en 1520, mais en 1517 il était revenu en France avec une ambassade anglaise. Il fut aussi un des champions anglais au fameux Camp du Drap d'Or et peu après accompagna Henri VIII, lors de son entrevue avec Charles V, à Gravelines. Deux ans plus tard, l'Empereur vint en Angleterre et Capel fut un des seigneurs chargés de le recevoir. Au départ de Charles V, il prit le commandement d'un des navires d'une escadre dont la prétendue mission était de protéger le retour de l'Empereur, mais qui cachait d'autres desseins. Le 4 juillet, les Anglais entrèrent dans la rivière de Morlaix en Bretagne et saccagèrent cette ville, mais ils en furent expulsés et, après avoir fait des tentatives infructueuses contre Saint-Pol-de-Léon et Brest, ils s'en allèrent vers la Picardie, où ils brûlèrent quelques villes et châteaux. En 1532, Capel accompagna encore Henri VIII lorsqu'il se rendit à Calais et à Boulogne; en 1544, il fournit dix hommes pour la guerre et mourut en 1556.

Il en résulte que ce casque est celui d'un chevalier qui fut de tous les tournois, de toutes les joutes de son époque, qui a pu voir à travers le grillage de sa visière celui qui fut plus tard François I[er], entouré de toute la chevalerie de France, Bayard, Lautrec, Bonivet, Montmorency, Guise, Saint-Pol, Vendôme, Alençon, dans un des plus beaux tournois qu'on ait jamais tenu à Paris, qui était à côté de son roi au Camp du Drap d'Or, et dont le pennon, qui portait la devise POVR ENTRE TENIR, s'est vu dans toutes les entreprises guerrières de son temps. Le heaume, qui semble être de l'époque du tournoi de Paris, où Capel combattit plusieurs fois à pied, est du type de tous ceux qui étaient spécialement destinés à cet usage. Très grand, il laissait la tête du combattant parfaitement libre à l'intérieur, la grande visière, trouée de plus de deux cent cinquante petites ouvertures oblongues, ne gênait nullement la respiration et permettait de regarder dans tous les sens. La forme ovoïde de l'ensemble du casque, sans aucune saillie ou arête, est admirablement agencée pour n'offrir aucune prise aux coups d'épée ou de hache. Le dessus du timbre et la visière sont très épais et le reste du casque relativement léger. Les charnières et les pivots sont placés au-dessous de la visière, à l'abri des coups : lorsqu'elle était abaissée, elle était fixée par un fort bouton à ressort, qui a disparu, mais dont l'emplacement existe. Sur les côtés du timbre sont des trous bordés de laiton par lesquels passaient les aiguillettes qui maintenaient la coiffe, et le heaume était solidement vissé au plastron et à la dossière de l'armure par des trous qui se trouvent vers sa base. Ce casque montre tous les perfectionnements qu'on a apportés au heaume pour combattre à pied en champ clos, au *bassinet* comme on l'appelait encore au commencement du XVI[e] siècle, et nous n'en connaissons pas qui soit plus admirablement approprié à son usage.

(*Planche* 7.)

B. 20. — *Heaume,* anglais, commencement du XVI[e] siècle.

Ce beau heaume provient de la Collection de Lord Stafford, vendue en 1885, et de celle de M. Ressman. Il a pu servir ou pour la course à lances de guerre à pointe émoussée ou pour le pas d'armes à pied. La dernière hypothèse nous paraît la plus probable, à cause du nombre et de la dimension des ouvertures pratiquées dans la visière et surtout parce que ces ouvertures sont aussi nombreuses du côté gauche que du côté droit. La visière est de la forme dite à soufflet et l'on peut constater qu'à partir du milieu du XV[e] siècle, la visière à soufflet remplaçait quelquefois la visière





Héliog. Dujardin

ARMURES DU XVIe SIÈCLE

A 8

A 12

bombée, dans les heaumes destinés au combat à pied en champ clos. Les peintures du Manuscrit des *Cérémonies et gages de Bataille*, publiées par Crapelet, en 1830, nous montrent des combattants armés des deux façons. On trouve le heaume à visière à soufflet, sur l'armure pour combattre à pied, fabriquée par les Merate, de Milan, pour Claude de Vaudrey, vers la fin du xve siècle et conservée à Vienne.

Tout le heaume, sauf la visière, est du même type que celui de Sir Giles Capel. La visière est percée de deux longues fentes horizontales pour la vue et d'ouvertures plus courtes pour la respiration ; elle est très forte, et à pivots et charnières intérieurs comme celle du casque précédent.

(*Planche* 7.)

B. 21. — *Armet à rondelle*, italien, seconde moitié du xve siècle.

L'armet à rondelle, inventé en Italie, se voit pour la première fois sur des médailles de Vittore Pisano, exécutées vers 1445. Vers la même époque, Olivier de la Marche nous en signale l'usage pour les pas d'armes à cheval en harnais de guerre tenus par les seigneurs de la cour de Bourgogne. Cet armet, qui provient de la Collection Ressman, paraît dater de 1470 ; il se compose de quatre pièces principales : le timbre, les deux jouées et la visière. Le timbre, à petite crête sur le sommet, se prolonge en sa partie postérieure, formant queue. Les deux jouées sont attachées au timbre par des charnières et se rejoignent devant, couvrant ainsi le menton. Ces jouées, évasées en bas, forment un petit gorgerin qui, s'appuyant sur le colletin de l'armure, soutenait ainsi le poids du casque. Sur le devant du timbre est rivé un frontal, dont la base en saillie forme le bord supérieur de la vue. L'autre bord de la vue est formé par la visière, qui est à pointe assez saillante, pour faire dévier les coups qui auraient atteint le guerrier en pleine figure. Cette forme de visière a donné à ces armets, en Italie et en Espagne, le nom de casques à bec de moineau. Les charnières et les pivots de la visière se trouvent en dessous de cette pièce, à l'abri des coups. On relevait la visière, en saisissant un bouton à courte tige, rivé à son côté droit. Avec ces armets l'on portait un camail de mailles qui était maintenu par les deux bandes d'acier rivées au gorgerin. Une tige rivée à la queue du timbre porte une petite rondelle d'acier. Cette rondelle servait à empêcher qu'un coup de hache ou de bec de faucon ne fausse la jonction entre les jouées et la queue, qui était le point faible de ce système de fermeture. Olivier de la Marche mentionne, qu'en 1449, au pas d'armes de la Fontaine des Pleurs, tenu par Jacques de Lalain, Messire Jean de Boniface, Espagnol au service du duc de Milan, ayant voulu combattre à pied armé d'un armet : — « Se trouva mal asseurement armé de la tête pour combattre à pied et par deux ou trois fois ledit Messire Jacques (de Lalain) en démarchant sous costière, lui donna de graves coups du maillet de la hache, mais rien ne l'empira, et quand ledit Messire Jacques vit que de coups de hache il ne le pouvait esbranler, il entra dedans sa hache par une entrée de la queue de revers ; » après quoi il tira son adversaire sur lui et le jeta par terre. Ce récit prouve que la construction de l'armet de Jean de Boniface ne différait pas de celle de l'armet que nous venons de décrire, et que, quoique d'une grande solidité comme armement de tête, il n'était pas approprié aux pas d'armes à pied.

La rondelle servait en même temps à protéger la courroie par laquelle on attachait la mentonnière de renfort qu'on portait toujours avec ces casques pour le combat. On n'avait pas encore trouvé de système de fermeture pour fixer la visière quand elle était abaissée, un coup de lance ou d'estoc pouvait la relever et, pour parer à cet inconvénient, on y ajustait une bavière ou mentonnière de renfort, qui, embrassant la mentonnière du casque et la partie inférieure de la visière, empêchait qu'un coup droit ne la soulevât. Vers la fin du xve siècle, on inventa le bouton à ressort, qui, avec le crochet, fixe la visière quand elle est fermée, dans presque tous les casques du xvie siècle. Mais l'armet italien, tel qu'on l'a inventé vers 1440, est l'armement de tête le plus complet qu'on ait trouvé; et, sauf quelques modifications, il est resté le modèle de tous les casques fermés en usage, jusqu'à l'abandon de l'armure complète au xviie siècle.

On peut juger de la perfection des harnais de Milan, au milieu du xve siècle, par un autre récit d'Olivier de la Marche.

En 1446, en la ville d'Arras, le seigneur de Ternant, chevalier de la Toison d'Or, fit des armes à pied et à cheval contre Galiot de Baltasin, Espagnol, chambellan de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. « Estoit ledit Galiot un jeune escuyer de trente ans ou environ et l'un des plus beaux hommes et de la plus belle taille que l'on pouvoit voir et estoit puissant et léger à merveilles et moult bien renommé pour son âge... Le seigneur de Ternant entra en lice sur un cheval couvert de ses armes en brodure et avoit sa cotte d'armes au dos et estoit armé de toutes pièces, le bacinet en la teste et la visière ouverte, et certes il avait visage de chevalier et non pas de pucelle, car il estoit brun, à une noire et forte barbe et sembloit bien homme à redouter et à craindre... Ne demoura gueres que Galiot de Baltasin entra en lice... armé de tout, fors la teste, la cotte d'armes au dos et séoit sur un cheval couvert de ses armes, et si tost qu'il entra en la lice, sauta de plain saut hors sa selle, aussi légèrement, tout armé, que s'il n'eust eu que le pourpoinct ».

Dans le combat à cheval à l'épée : « Galiot estoit armé de toutes pièces l'*armet* en tête, à un grand plumas d'Italie ». ... Et le seigneur de Ternant « commenca à charger et à querir son compagnon de la pointe de l'espée par le dessous de l'armet, tirant à la gorge, sus les esselles, à l'entour du croisant de la cuirasse, par dessous la ceignée du bras, à la main de la bride, tant que ladicte espée passoit outre une poignée, et par tout le trouva si bien armé et pourveu, que nulle blessure n'en advint ».

Si nous voulons connaître quel était ce harnais de Milan, qui émerveilla la cour de Bourgogne en 1446, et nous assurer que l'armet à rondelle existait déjà à cette époque, nous n'avons qu'à regarder le revers de la médaille du maître de Galiot de Baltasin, Philippe-Marie, duc de Milan, faite par Vittore Pisano vers cette année[1], ou mieux encore le superbe chevalier armé de toutes pièces, qui forme le revers de sa médaille de Sigismond-Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini, exécutée à la même époque.

(*Planche 7.*)

B. 22. — *Armet à rondelle,* italien, fin du xve siècle.

Cet armet, qui provient de la Collection Ressman et de celle de l'auteur de cette étude, est du même type que le précédent, mais les charnières et les pivots de la visière sont extérieurs et le timbre est orné de nervures qui rayonnent des pivots à la crête.

B. 23. — *Armet,* allemand, commencement du xvie siècle.

Le timbre de ce casque est à large crête basse et il est cannelé par séries de trois cannelures. La visière, qui est marquée du poinçon d'un armurier allemand, est légèrement gravée vers sa pointe et rappelle par sa forme celles des armets à rondelles du xve siècle. Les jouées sont attachées au timbre par des charnières et le casque s'ouvre au menton. Il s'adaptait au colletin de l'armure par une gorge autour de sa base, ne laissant ainsi aucun défaut à l'endroit de la gorge. Cet armet provient de la collection Raoul Richards, de Rome.

(*Planche 8.*)

1. Voir la vignette reproduite sur le titre de ce volume.

B. 24. — *Casque à visière,* allemand, commencement du XVIe siècle.

Ce casque, qui a été acheté par M. Ressman à Nuremberg et qui provient de sa Collection, tient une place intermédiaire entre certaines salades à visière de la même époque, et du même pays, et l'armet. Le timbre, à crête large et basse, est cannelé dans sa partie occipitale. Il porte un couvre-nuque de trois lames, peu saillant et très large. La visière est très plate et la vue est formée de deux fentes à bords saillants. A l'endroit de la bouche est une espèce de grillage, également en saillie. La mentonnière, large et presque carrée, complète l'ensemble étrange de ce casque, qui a dû être fait pour être porté par un homme à pied. La visière plate n'aurait jamais supporté le choc d'un coup de lance à cheval, mais pour combattre à pied, ce casque eût été une très bonne défense pour la tête. Très curieuse et peu commune, cette pièce est forgée d'un bel acier et est relativement peu pesante.

(*Planche 7.*)

B. 25. — *Casque à visière,* allemand, première moitié du XVIe siècle.

Ce casque est du type dit Maximilien, à timbre cannelé et à visière à soufflet.

B. 26. — *Casque de parement,* italien, première moitié du XVIe siècle, travail de Milan.

Ce casque repoussé imite la chevelure bouclée et les oreilles d'un homme. Cette chevelure, admirablement rendue sur le timbre, est ceinte d'une couronne de feuilles de chêne et de glands dorés. Les oreilles sont repoussées sur les oreillères du casque. Cette belle pièce a été trouvée à Séville, en 1872, par le peintre Fortuny. Vendue à Paris après sa mort, elle passa successivement dans la Collection de M. Basilewski, qui l'exposa à l'exposition rétrospective du palais du Trocadéro en 1878, et dans celle de M. Piot. La Collection d'Ambras, à Vienne, et celle de l'Armeria Real de Madrid possèdent deux autres casques du même genre, tous les deux signés par les Negroli de Milan, et il est probable que celui-ci sort aussi de leurs ateliers. Celui de Vienne, attribué au duc François-Marie d'Urbin, est daté de 1532, et le casque de Madrid, dont la mentonnière imite la barbe d'un homme, et le gorgerin est entouré du collier de la Toison d'Or, fut envoyé en 1534 à l'empereur Charles V, avec une armure dont l'auteur de cette étude possède la bourguignote repoussée, fabriquée par Caremolo di Mondrone, armurier milanais, et d'autres pièces par Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue, en reconnaissance du don que Charles V lui fit de la principauté de Monferrat.

(*Planche 9.*)

B. 27. — *Bourguignote,* vénitienne, première moitié du XVIe siècle.

Ce beau casque à l'antique, dont la fine damasquine d'or et d'argent, malheureusement un peu fatiguée, est des plus intéressants à cause des scènes peu communes réprésentées sur les cinq grands médaillons dont il est orné. Ces médaillons reproduisent incontestablement des scènes de la

vie en Orient au XVIe siècle, presque tous les personnages étant vêtus à l'orientale. Le premier médaillon représente l'arrivée d'une galère dans un port d'Orient; un Indien, placé avec deux autres personnes à la fenêtre d'une maison, regarde l'arrivée du navire. Comme détail curieux à signaler et qui est un indice du pays où le casque a été fabriqué, une des maisons a une cheminée absolument semblable à celles des anciens palais de Venise. Derrière la côte, on aperçoit de hautes montagnes. Sur un autre médaillon, une charrette traînée par des mulets est reçue par des gens qui l'attendent sous un portique. Un troisième médaillon semble représenter des musiciens assis sur un talus et des gens qui dansent. Deux autres médaillons sur la crête représentent des villes. Tout le reste du casque est couvert de damasquine de style vénitien d'une grande finesse de dessin. Un porte-plumail, en forme d'écusson, est fixé sur le devant du casque, disposition assez rare dans ces bourguignotes. Il ne reste qu'une des oreillères, décorée d'un joli dessin en or. Cette curieuse et belle pièce vient de la Collection du comte de Casa Rojas marquis del Bosch, à Valence, en Espagne.

(*Planche 9.*)

B. 28. — *Bourguignote,* italienne, première moitié du XVIe siècle.

De forme élégante, à haute crête, à visière et couvre-nuque saillants, ce casque est orné de fines arabesques, rinceaux, etc., gravés et dorés.

B. 29. — *Bourguignote de Henri II, roi de France,* travail français, milieu du XVIe siècle.

Ce superbe casque, une des plus belles bourguignotes que l'on connaisse, provient de la famille de Colbert, le grand ministre de Louis XIV. Il a été reproduit en 1844, par Asselinau, dans son ouvrage sur *Les Armes et les Armures*, *Meubles et autres objets du Moyen âge et de la Renaissance*, avec un casque à visière, comme appartenant tous deux au comte Colbert. Le casque à visière faisait partie d'une demi-armure, probablement italienne, passée depuis dans la Collection de M. Sigismond Bardac, et qui, comme la bourguignote, avait appartenu à Henri II, dont le portrait existe armé de ce harnais. Il est probable que ces deux pièces faisaient autrefois partie du cabinet du Roi, car la bourguignote, incontestablement l'œuvre du même artiste qui fabriqua l'armure et le bouclier de Henri II conservés au Louvre, a dû faire partie de la même suite de pièces. Le dessin très particulier qui orne la crête de la bourguignote, se retrouve sur la braconnière et le garde-reins de l'armure du Louvre et on ne le trouve sur aucune autre pièce d'armure que nous connaissions. Ce dessin, repoussé sur la crête, est un dessin de postes ou flots grecs, bleuis, accompagnés d'ornements formés de trois cosses de fève sortant d'une tige à petites feuilles. Sur chaque côté du timbre, est un combat de Centaures et de Lapithes. Ce sujet est admirablement traité, la musculature des combattants est dessinée avec une rare science et une grande vigueur, et leurs visages expriment une énergie féroce.

Une tête de lion, entourée de rinceaux et d'entrelacs bleuis, orne le devant du casque, et le couvre-nuque est également repoussé de rinceaux et d'entrelacs. Sur chaque oreillère, est une tête de Méduse, d'un beau caractère tragique. Une bordure de fine gravure entoure la visière, le couvre-nuque et les oreillères, auxquelles sont attachées de petites lames formant jugulaire. Deux pitons, fixés aux oreillères, servaient à attacher une haute mentonnière, quand on se servait de la bourguignote comme casque fermé. Sauf les flots grecs et les entrelacs, qui sont bleuis, tout le casque est doré d'un bel or de ce ton un peu pâle, qui paraît être particulier à l'armurerie française du XVIe siècle. Par la beauté de sa forme si simple, par la composition et la richesse de son ornement.



Héliog. Dujardin

CASQUES DU XIV[e] ET DU XV[e] SIÈCLE ET CHANFREIN DE HENRI II

B 4 — B 3 — E 1 — B 1 — B 2

B 17 — B 6 — B 5 — B 18

par le dessin admirable et la merveilleuse netteté du repoussé, par sa sobriété de ton et sa parfaite conservation, cette bourguignote est une des pièces les plus remarquables de l'armurerie française qui existent. Nous l'avons longuement étudiée, ainsi que l'armure et le bouclier du Louvre.

Notre première impression a été que nous nous trouvions incontestablement en présence d'œuvres françaises, et cette impression n'a fait qu'augmenter. Le style des grands armuriers-repousseurs italiens du xvie siècle est connu. On reconnaît aujourd'hui le travail des Negroli, de Lucio Picinino, Giorgio Ghisi, Geronimo Spacini, Giovanni Battista Serabaglio, Gasparo Mola, Pirro Sirrico, etc. Ce style se distingue par un repoussé hardi, des contours dessinés par un relief vigoureux, un dessin très artistique, mais peu minutieux, les ors sont d'un vif éclat et le ton de l'acier sombre. Dans la série des pièces que nous étudions, le relief est peu prononcé, mais le modelé admirable, l'artiste produisant son effet par une gradation savante des plans. Si nous faisions une comparaison, nous dirions que cet art ressemble à l'art délicat du médailleur, qui est contraint de donner l'illusion du modelé par un faible relief, tandis que l'art du repousseur italien ressemble à celui du sculpteur, qui peut donner à son sujet le relief qu'il désire. D'ailleurs, on trouve dans la disposition des personnages, des masques, des trophées d'armes, des entrelacs ou cuirs et autres ornements de ces pièces, des ressemblances remarquables avec la décoration des beaux meubles français du xvie siècle, des émaux peints de Limoges, bref, avec tout ce qui est connu de l'art français à cette époque. Dans les travaux des repousseurs italiens on ne trouve pas le souci extrême des détails, plis des vêtements, musculature des corps nus, écailles et mailles des armures qu'on remarque dans toute cette série de pièces. A vrai dire, la décadence de l'armurerie en Italie commençait déjà au milieu du xvie siècle, on ne recherchait plus que l'extrême richesse de la décoration, toutes les pièces italiennes les plus artistiques sont antérieures à 1550. L'art du repousseur français, qui vise moins à l'effet, est peut-être moins pittoresque, mais il est plus savant, plus sobre, plus classique, plus raffiné, voire même plus minutieux, et en tout cela il ressemble à toutes les productions artistiques de l'esprit français du milieu du xvie siècle. Nous avons cherché ensuite quelles étaient, dans les diverses collections de l'Europe, les pièces qui présentaient de l'analogie avec ces armes défensives de Henri II au double point de vue de l'art et du côté technique et nous avons trouvé une dizaine de pièces de premier ordre, qu'on n'avait encore pu attribuer à aucun armurier connu, mais qui ont certainement été dessinées par le même maître et que nous croyons toutes sorties du même atelier. Le maître, malheureusement, reste encore inconnu, mais nous sommes persuadés que toutes ces pièces sont sorties de l'atelier d'armurerie établi au Louvre sous François Ier ou Henri II. Cette conviction se trouverait confirmée par le fait que l'armure de Henri II au Louvre est restée inachevée. Une armure commandée en Italie ou en Allemagne n'aurait été livrée que terminée, tandis qu'on comprend facilement qu'un harnais, fabriqué au Louvre et non terminé au moment de la mort tragique du roi, soit resté dans l'état où il se trouvait alors, surtout que son successeur, malade et faible d'esprit, était trop jeune à son avènement pour s'en occuper. Jusqu'à une époque assez récente cette armure paraissait n'avoir jamais été montée. A la place des rivets il n'y avait que des attaches en fil de fer. Mais ce qui est encore plus concluant, c'est que l'ornement des solerets n'est esquissé qu'au burin, il n'est pas encore repoussé. Sur les grèves, le repoussé est commencé, mais ne paraît pas terminé. Toute l'armure a ce ton d'acier particulier aux pièces qui sont encore entre les mains du repousseur ou du ciseleur et qui sont destinées plus tard à être dorées ou bleuies. Le bouclier, quoique présentant la même surface, est un peu plus avancé. Les entrelacs sont damasquinés au chiffre de Henri II au croissant, à l'arc et aux flèches de Diane de Poitiers, mais la dorure et le bleui, qui sans doute devaient orner cette pièce, ne sont pas encore faits. La bourguignote est complètement achevée, dorée et bleuie.

L'Armeria Real de Turin possède un bouclier[1] qui est incontestablement dessiné par le même maître que celui du Louvre; il a la même forme, la même disposition générale des sujets, bataille, captifs, trophées d'armes antiques, masques et encadrement d'entrelacs. En plus, le masque du bas est surmonté du croissant de Diane de Poitiers. Le superbe bouclier de la collection de Vienne, attribué à Charles V, quoique de forme différente, offre exactement la même disposition des sujets

1. N° F. 3.

que celui de Turin, si ce n'est que la plupart des personnages sont nus : mêmes captifs, mêmes trophées, mêmes masques. Quelques-uns des captifs, penchés, accroupis, vus de dos, se retrouvent sur ces trois boucliers ; et, dans toutes les œuvres que nous attribuerions à ce même maître, on se rend compte d'une forte prédilection de sa part pour les personnages vus de dos, dont il se plaît à dessiner la musculature.

Il existe au château de Windsor, une rondache de la plus grande beauté et d'une fraîcheur de conservation étonnante. Selon la tradition, François I[er] l'aurait envoyée à Henri VIII, mais elle paraîtrait plutôt dater du règne de son successeur. Cette tradition est intéressante, parce qu'elle indique que le bouclier est venu de la Maison Royale de France. Le sujet représente l'histoire de Pompée, mais on y retrouve le même style, les mêmes personnages vus de dos et armés de la même façon que sur toutes les autres pièces de cette série. La Collection de la baronne de Rothschild contient une rondache qui présente une grande ressemblance avec celle de Windsor et dont la bordure est ornée du chiffre couronné de Henri II, du croissant, du carquois et des flèches de Diane de Poitiers. Une autre rondache, qui ressemble à celle de Windsor, se trouve dans la Collection Wallace, léguée dernièrement à l'Angleterre ; la Collection, formée par le Prince Charles de Prusse, renferme une rondache attribuée à Henri II, qui est du même travail que l'armure du Louvre. Enfin, la Collection royale de Stockholm possède une armure complète, accompagnée de sa rondache, des plaques d'arçon et de troussequin de sa selle ; quoique paraissant être d'un travail moins fin, elle présente des ressemblances frappantes avec celle de Henri II au Louvre. Elle est attribuée au roi Charles IX de Suède, mais paraît être antérieure à son règne. Sauf le lion couronné de Norvège, qui orne les épaulières, toute la décoration de l'armure rappelle celle du harnais du Louvre, le dessin qui décore les grèves étant presque identique. Sa rondache est du même style que les autres dont il vient d'être question, et sur le troussequin on retrouve les mêmes captifs à forte musculature des boucliers de Turin et de Vienne.

Il faudrait aussi ajouter à cette nomenclature le superbe bouclier du Louvre, en or repoussé, ciselé, gravé et émaillé qui a appartenu à Charles IX et porte l'initiale de son nom, ainsi que le morion du même travail qui l'accompagne, car le dessin de ces pièces est évidemment dû au même artiste qui a dessiné les pièces précédentes. Le médaillon central du bouclier en or émaillé est presque identique à celui du bouclier de Turin. Il est à remarquer que sur les douze pièces précitées, neuf se rattachent, ou par leurs emblêmes, ou par tradition, à la Maison Royale de France, il serait difficile de croire, qu'un armurier capable de produire de tels chefs-d'œuvre, vivant à l'étranger, ait presque exclusivement travaillé pour la France.

Il nous paraîtrait plus probable que toutes ces pièces, dessinées par le même artiste et présentant des ressemblances si caractéristiques dans le style de leur travail, aient été exécutées dans le même atelier pour le roi de France, pour son usage personnel, ou pour être offertes à des souverains et princes amis. On ne peut encore affirmer que l'artiste fut français, quoique son style nous le ferait soupçonner, mais nous croyons pouvoir revendiquer pour la France l'honneur d'avoir produit, non seulement cette merveilleuse bourguignote et les pièces du Louvre, mais encore toute une série de pièces incomparables qui, jusqu'à ce jour, avaient été attribuées à l'Italie.

(*Planche 10.*)

B. 30. — *Casque à l'antique,* italien, milieu du XVI[e] siècle, travail de Lucio Picinino de Milan.

Ce beau casque provient, comme le B. 27 (*Pl.* 9), de la Collection du comte de Casa Rojas, marquis del Bosch, de Valence, en Espagne. Il est d'une rare beauté de dessin et d'un repoussé exécuté avec une netteté admirable. Il n'est malheureusement pas complet. Le couvre-nuque et la visière, dont les pivots subsistent encore, manquent, mais on peut connaître quelle était leur forme et à quel maître est dû ce beau travail, car un casque du même dessin, décoré des mêmes sujets,

quoique variés dans quelques détails, existe à Vienne dans la Collection Impériale. Ce casque a appartenu à l'archiduc Ferdinand du Tyrol, le fondateur de la célèbre Collection d'armes du château d'Ambras, près Innsbruck. Plusieurs portraits de l'archiduc existent, où il est représenté armé de ce casque, qui est décrit comme étant le sien dans l'inventaire dressé à l'époque de sa mort; sa provenance donc est certaine. Il est accompagné de sa rondache, sur laquelle M. Böheim, le savant conservateur de la Collection, a trouvé une signature qu'il a identifiée comme étant celle de Lucio Picinino et une inscription abrégée, qui lui donne lieu à penser que ces deux pièces ont été faites par ordre de l'empereur Charles V, pour l'archiduc, probablement à l'occasion d'une de ses visites à Innsbruck, en 1551 et 1552. On trouvera quelques mots sur l'artiste célèbre que fut Lucio Picinino dans la notice de l'armure A. 8 (*Pl.* 5), qui est probablement aussi de lui, mais fabriquée vers la fin de sa carrière, à une époque où la richesse de l'ornement remplaçait le dessin plus pur et le goût plus parfait des œuvres des grands armuriers italiens de la première moitié du XVIe siècle.

Les grands repousseurs de cette première période, les Negroli et autres, avaient toujours soin de laisser quelques parties de leurs pièces unies, sans ornement, tant pour conserver la pureté de la forme, que pour produire des contrastes et donner plus de valeur aux sujets repoussés. Il est aussi à remarquer, que le sujet principal dans ces travaux est toujours à une plus grande échelle que dans ceux de la seconde moitié du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe siècle, quand la grande préoccupation de l'artiste paraît être de couvrir toute la pièce d'ornementation, d'où résulte une certaine confusion dans le dessin et une pauvreté de forme, qu'on ne trouve pas dans les pièces produites avant 1550. Mais à l'époque où Picinino fabriqua ce casque et les deux pièces de Vienne, son travail se ressentait encore du style incomparable de ses grands concitoyens les Negroli, dont il est fort probable qu'il fut l'élève.

La crête du casque présente un combat de deux tritons, séparés par un vase de forme antique. Le cordon de la crête, imitant une brindille noueuse, est un véritable tour de force comme travail repoussé. Sur chaque côté du timbre, on voit une femme nue jusqu'à la ceinture, qui se termine en feuilles d'acanthe. Elle est flanquée par des rosaces, auxquelles elle est reliée par des rinceaux. De sa main droite elle tient deux trompes, et de la gauche une couronne de laurier. Ce décor est d'un grand style et d'un dessin admirable. Le couvre-nuque manque, mais le timbre finit autour de la nuque, par un bourrelet hardiment repoussé. Les oreillères de forme romaine se rejoignent sous le menton, formant jugulaire. Elles se composent de deux parties. La plaque supérieure est ornée simplement d'une rosace finement gravée autour des trous pour l'ouïe et celle du bas repoussée d'un satyre, jouant d'un instrument formé d'une feuille enroulée. Un large bord évasé, formant gorgerin, imite par son repoussé les écailles de l'armure romaine. De nombreuses traces de dorure indiquent que les feuillages et autres détails du repoussé étaient primitivement dorés. Les pivots de la visière existent sur les côtés du timbre. Le casque de Vienne nous montre comment ce casque se complétait : le couvre-nuque ressemblait au gorgerin par son repoussé, mais il se terminait par de grandes volutes roulées en dehors; et la visière était formée d'un superbe mufle de lion surmonté d'un riche diadème de forme antique, qui répétait les motifs de l'ornement du gorgerin et les volutes du couvre-nuque. Malgré son état incomplet, ce casque est un spécimen très remarquable de l'armurerie artistique des grands maîtres de la belle époque de l'armurerie à Milan.

(*Planche 9.*)

B. 31. — *Bourguignote*, romaine, milieu du XVIe siècle.

Cette bourguignote, admirablement hardie de forme, porte sur les côtés le portrait du pape Jules III (Jean-Marie del Monte), qui porta la tiare de 1550 à 1555, et son emblème, *un mont*. Ces casques, dont un certain nombre existent dans les Collections, ont dû être portés par les gardes particuliers du pape. On prétend que le dessin de ces pièces, qui est d'un très grand style, est dû au crayon de Michel-Ange. Il n'y aurait là rien d'extraordinaire; Jules III renouvela

à Michel-Ange la commission d'architecte de Saint-Pierre et lui donna de nombreux témoignages d'estime, malgré les intrigues et les insinuations perfides du parti de San-Gallo. Quoi qu'il en soit, si le dessin n'est pas de lui, il est certain que les personnages nus, penchés sur la crête, sont inspirés par ses œuvres. Au sommet de la crête est un appendice ayant la forme d'une tiare, qui tient la place d'un plumail. La décoration de ces bourguignotes, gravée et dorée sur fond noir, est large et vigoureuse de dessin, tout en étant d'une grande simplicité au point de vue technique, ce qui les rend exceptionnelles dans l'histoire de l'armurerie.

(*Planche 9.*)

B. 32. — *Bourguignote,* romaine, milieu du XVIe siècle.

De forme semblable à celle du casque qui précède, cette bourguignote est entièrement gravée et dorée. De chaque côté, dans un grand médaillon, est une Renommée ailée soufflant dans deux trompettes. Ce médaillon est entouré de trophées d'armes, et sur le devant du casque est un masque. La crête, ornée de feuillages, porte de chaque côté des armoiries.

B. 33. — *Bourguignote,* florentine, milieu du XVIe siècle.

Ce casque repoussé est à trois crêtes. Sur le front est un masque grotesque et toute la bourguignote est ornée de rinceaux et d'ornements repoussés, parmi lesquels se trouve une grande fleur de lis épanouie de Florence sur chaque côté du timbre. Il existe encore au palais de Capodimonte, près Naples, dix-neuf bourguignotes pareilles à celle-ci, et nous en connaissons quelques autres dans des Collections publiques ou particulières. Il est probable qu'elles ont été faites pour la garde de Cosme Ier de Médicis, qui régna à Florence de 1537 à 1574. Nommé grand-duc en 1569, il reçut du pape Pie V la couronne royale et le sceptre, et il est vraisemblable que ce fut à cette occasion qu'il arma ses gardes de ces belles bourguignotes qui sont d'un grand effet décoratif. Quelques traces d'or fournissent la preuve que ce casque était en grande partie doré.

(*Planche 9.*)

B. 34. — *Casque à visière,* français, seconde moitié du XVIe siècle.

Ce casque, à haute crête et à visière grillée et bombée, est entièrement couvert d'une gravure très fine, de style français. Il porte sur chaque face de la crête et de chaque côté du timbre, près des pivots de la visière, les armes de France; on peut attribuer ce beau casque, avec grande probabilité, au roi Henri III. La décoration en est formée d'entrelacs creusés dans le métal, de gerbes de fleurs et de médaillons à personnages allégoriques FIDES, PRVDENCIA, SPES, JVSTICIA, etc. Le grillage de la visière est formé de nombreuses ouvertures de formes variées. Tout le casque est doré, sauf les entrelacs. Cette pièce intéressante provient de la Collection Carrand.

(*Planche 9.*)

B. 35. — *Morion,* italien, seconde moitié du XVIe siècle.

Entièrement gravé et doré d'un dessin d'entrelacs encadrant des trophées, etc., ce morion à



Héliog. Dujardin

CASQUES DU XVe ET DU XVIe SIÈCLE

B 13	B 8	B 19	B 7	B 14
B 10	B 24	B 20	B 21	B 11

haute crête est d'une belle conservation et d'un effet très riche. Il provient de la vente de la Collection Vaisse, en 1885.

(*Planche 9.*)

B. 36. — *Cabasset*, italien, seconde moitié du XVIe siècle, probablement travail de Milan.

Ce casque est entièrement repoussé et rehaussé d'or. Le repoussé, d'un dessin vigoureux et d'un bon travail, représente un combat de cavaliers romains devant une ville. A la pointe est une feuille d'acanthe. Toute la pièce est bleuie, avec de l'or sur les armes et les vêtements des combattants et sur les harnachements des chevaux.

(*Planche 9.*)

B. 37. — *Cabasset*, italien, seconde moitié du XVIe siècle.

D'une très belle conservation, ce cabasset est entièrement gravé et en grande partie doré. L'ornement en bandes d'arabesques, entourant des personnages habillés à l'antique et encadrant quatre grands trophées d'armes, sur un fond pointillé, est d'une gravure profonde, vigoureuse et d'un grand effet décoratif. Ce casque provient de la vente de la Collection E. Vaisse, en 1885.

B. 38. — *Cabasset*, probablement flamand, seconde moitié du XVIe siècle.

Le dessin gravé, qui orne cette pièce, rappelle celui des frontispices de livres imprimés dans les Pays-Bas vers 1570. De chaque côté du casque, on voit une femme sous un baldaquin, qui représente probablement, sous une forme allégorique, une des vertus; deux soldats vus de dos, au geste énergique, la contemplent. Des feuillages, des entrelacs, des animaux grotesques, complètent la décoration peu commune de cette pièce. Quelques traces de dorure prouvent qu'autrefois elle était dorée en plein. Le porte-plumail, très élégant, a la forme d'un écusson.

B. 39. — *Morion saxon*, fin du XVIe ou des premières années du XVIIe siècle, probablement travail de Nuremberg.

D'un type bien connu, ces morions ont dû servir aux gardes des électeurs de Saxe. Ce casque est décoré de bandes gravées et dorées sur fond noir, qui, sur les deux faces de la crête et les deux côtés du timbre, forment des encadrements ronds. Les encadrements de la crête portent les armes de Saxe et de l'électeur de Saxe; ceux du timbre, Mucius Scœvola et Marcus Curtius. Les têtes des rivets en bronze doré qui maintiennent la coiffe, qui existe encore, sont formées en têtes de lion portant des anneaux à la gueule. Le porte-plumail, aussi en bronze doré, a la forme d'une

femme ailée. Les jugulaires, à plusieurs lames, sont ornées comme le reste du casque. Un morion semblable du Musée d'Artillerie (H. 186) est poinçonné de l'écu de Nuremberg et de la marque de l'armurier : un ciseau.

B. 40. — *Morion saxon,* fin du XVIe ou des premières années du XVIIe siècle.

Semblable au précédent, mais à crête plus haute, ce casque est plus beau de forme et de style, mais un peu moins frais de dorure et de conservation. Le fond est blanchi, Marcus Curtius est représenté des deux côtés, et les clous dorés, d'un beau dessin, sont à tête de satyre.

B. 41. — *Casque,* allemand, à la hongroise, seconde moitié du XVIe siècle.

Le timbre pointu, qui se termine par un bouton, est en partie cannelé. Il est muni d'une visière plate et d'un nasal mobile. Le couvre-nuque est de deux lames. Tout le casque est orné d'une gravure de style allemand et est doré en plein.

La Collection Impériale d'Armes à Vienne possède deux casques de cette forme, mais munis d'oreillères. Le premier, qui ressemble le plus à celui-ci, appartient à une demi-armure d'Etienne Battori, prince de Siebenbürgen, qui fut plus tard roi de Pologne. Le second, d'un travail merveilleusement riche, est en argent. M. Böheim le croit un travail des Jamnitzer de Nuremberg. Il a été fabriqué vers 1555 pour l'Archiduc Ferdinand du Tyrol et il est décrit dans l'ancien inventaire de ses armes comme étant « à la hongroise ».

(*Planche 8.*)

PIÈCES D'ARMURES

C. 1. — *Pièce de renfort pour le timbre d'un casque,* travail allemand, première moitié du XVIe siècle.

Cette pièce, fort usitée en Espagne (*escofia* ou *sobrè-calva* en espagnol), quoique de travail allemand, a probablement appartenu à une armure faite pour l'Espagne.

Le casque de l'armure A. 9 est muni d'une escofia, et un des casques de l'armure A. 6 (*Pl 4*), en est également pourvu. Celle-ci est ornée d'un beau travail repoussé, gravé et doré dans le style des travaux de Matteus Frawenbrys le père, d'Augsbourg, et pourrait bien être son œuvre. On connaît de lui l'écu de l'Armeria Real de Madrid attribué au roi François Ier, une belle rondache de Philippe II, signée de lui en toutes lettres et datée de 1543, et à Vienne une armure de Maximilien II, alors archiduc, et datée de 1550. De chaque côté de la pièce est une femme ailée, à queue de sirène, tenant une corbeille de fleurs, le corps nu et les cheveux épars. La crête et les bosses qui recouvraient les pivots de la visière sont ornées de rinceaux sur fond pointillé en relief.

(*Planche 9.*)

C. 2. — *Pièce de renfort pour le timbre d'un casque,* travail allemand, milieu du XVIe siècle.

Semblable de forme à la pièce précédente, mais munie de trois bandes articulées qui embrassaient le bas du timbre, elle est gravée et dorée. Provient de la Collection de Lord Londesborough et a été gravée dans la *Miscellanea Graphica*, de Fairholt.

(*Planche 9.*)

C. 3. — *Manteau d'armes ou targe d'armure de joute,* allemand, première moitié du XVIe siècle, probablement gravé par Daniel Hopfer d'Augsbourg.

Cette pièce s'adaptait à l'épaulière de gauche de l'armure quand on voulait s'en servir pour la joute. L'armure A. 6 (*Pl. 4*) est munie d'une targe assez semblable.

Celle-ci est treillissée de frettes en fer rivées à la pièce, et ce treillage servait à rompre la lance de l'adversaire. Dans beaucoup de joutes à lances émoussées, les coups se comptaient par lances rompues.

La gravure dont elle est ornée représente des animaux pour la plupart fabuleux: griffon, aigle à deux têtes, etc., sur un fond pointillé et orné de rinceaux.

Cette targe ressemble, par le dessin et le style de sa gravure, à une pièce semblable qui est conservée à l'Armeria Real de Madrid et qui appartient à la magnifique armure de toutes pièces faite pour Charles V, avant son avènement au trône d'Espagne, et connue sous le nom de l'armure K. D., à cause de ce chiffre inscrit sur sa haute pièce. (*Karolus Dux Burgundiæ.*)

L'armure est l'œuvre de Colomanus Helmschmied, d'Augsbourg, mais la gravure de la targe est de Daniel Hopfer, et la gravure de celle du Duc, qui provient de la Collection Fountaine, vendue à Londres en 1884, doit être de la même main.

(*Planche 15.*)

C. 4. — *Spallière, arrière-bras et cubitière de droite,* d'une armure allemande, seconde moitié du XVe siècle.

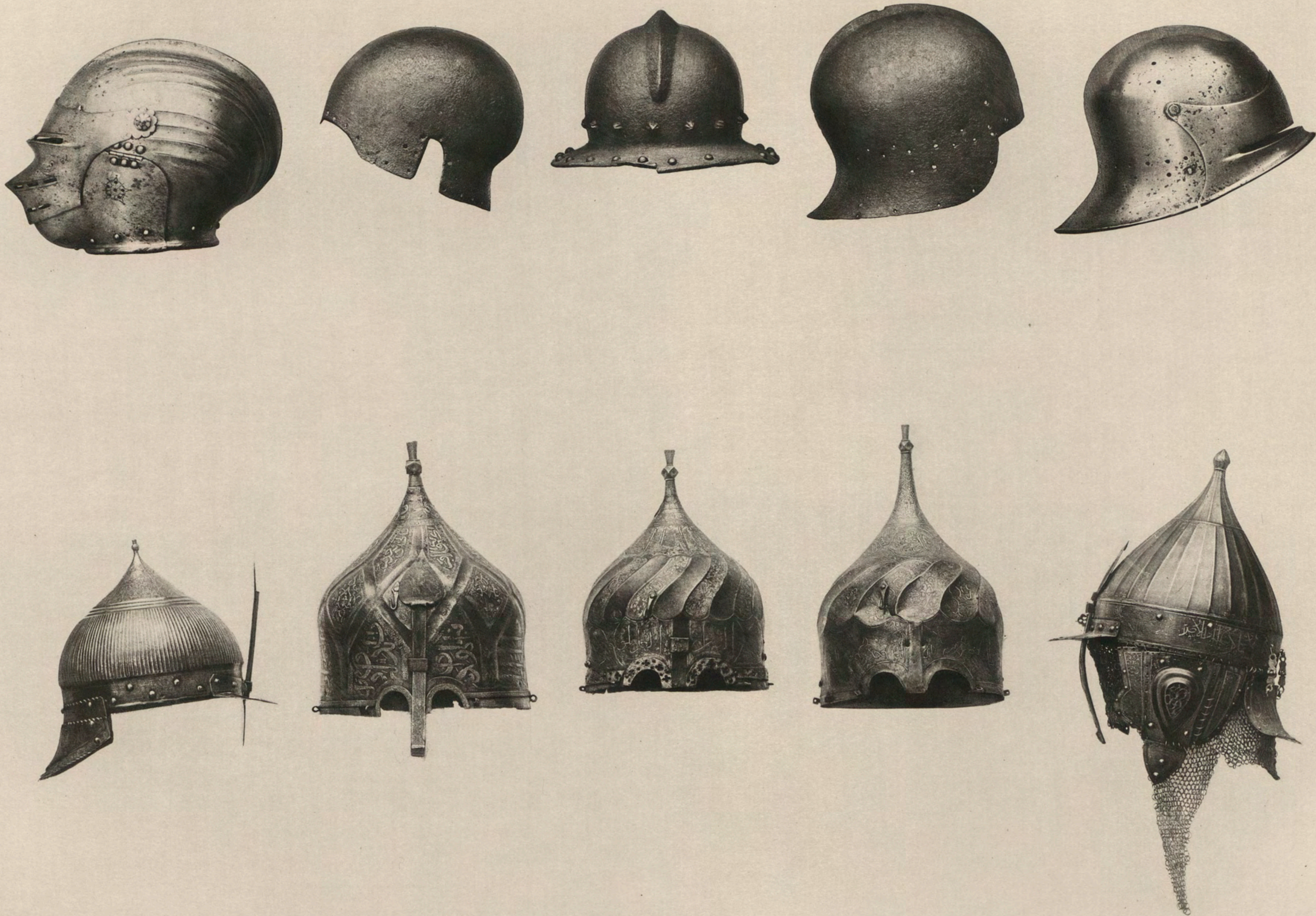
Toutes les parties de cette pièce sont ornées de nervures spirales formant cannelures et la cubitière est à pointe très prononcée.

C. 5. — *Spallière de droite et arrière-bras,* d'une armure italienne, fin du XVIe siècle.

Ornée d'un travail imitant la gravure, mais fait au poinçon, rehaussée de dorure et de damasquine d'or, cette pièce est décorée de guerriers à l'antique et de trophées encadrés par des bandes damasquinées, d'une grande finesse de dessin.

C. 6. — *Paire de gantelets,* travail français, seconde moitié du XVIe siècle.

Ces superbes gantelets, qui proviennent de la Collection Spitzer, font partie, paraît-il, d'une armure de la Collection du baron Adolphe de Rothschild, qui a été attribuée au roi François Ier, mais leur forme indique une date postérieure à son règne. Leurs grands revers évasés et pointus, le costume des combattants dont ils sont ornés, indiqueraient comme époque le règne de Charles IX, ou tout au moins qu'ils ont été fabriqués de 1550 à 1575. Les deux scènes de combat, admirablement repoussées sur ces gantelets, paraissent se rapporter à une même bataille. Sur le gantelet gauche, on y voit une armée victorieuse, portant l'étendard royal de France, poursuivant un ennemi qui porte un pennon à la croix de Saint-André. Sur le gantelet droit, dans le lointain, des fantassins qui se battent dans un bois et au premier plan un combat de chevaliers, portant d'un côté un pennon barré et de l'autre celui de Saint-André. A la pointe du revers de chaque gantelet est une tête de chérubin, de chaque côté une tête de femme et, sur les lames qui recouvrent la main, une femme ailée, sans bras et à queue de sirène, entourée de fleurs et de feuillages. Les mêmes ornements se trouvent sur les pouces des gantelets, qu'un heureux hasard a permis au Duc de Dino de retrouver séparés de leurs gantelets. Sur la partie du revers, qui recouvre la saignée, on voit deux prisonniers, vêtus à l'antique, les mains liées au dos, entourés de trophées d'armes. Quelle serait la bataille représentée et que signifient les pennons ? l'étendard de France indique que l'armée royale y prit part. Le pennon de Saint-André serait-il celui du maréchal de ce nom, Jacques d'Albon, un des plus vaillants capitaines du XVIe siècle, tué à la



Héliog. Dujardin

CASQUES EUROPÉENS ET ORIENTAUX XVE ET XVIE SIÈCLE

B 23	B 16	B 9	B 15	B 12
B 41	N 2	N 3	N 4	N 1

bataille de Dreux en 1562 et l'armure aurait-elle été faite pour le Duc de Guise vainqueur dans ce combat ?

Nous avons parcouru tous les récits des batailles dans lesquelles l'armée française a été engagée de 1550 à 1575, et nous n'y avons trouvé que ce seul indice. Il est vague, mais la date correspondrait exactement à celle que la forme des gantelets nous suggérerait. La preuve, que malgré les troubles de son règne on exécutait des travaux admirables en France sous Charles IX, existe dans les deux superbes pièces émaillées faites pour ce monarque et conservées au Louvre, pièces dont il a déjà été fait mention dans la notice du casque de Henri II. Ces gantelets sont presque entièrement dorés du même or pâle, d'un ton légèrement verdâtre, que l'on voit sur cette bourguignote. Cela se voit surtout sur les pouces, qui doivent au hasard, qui les a séparés des gantelets, d'être mieux conservés.

(*Planche 16.*)

C. 7. — *Paire de gantelets d'une armure d'enfant,* travail italien, seconde moitié du XVIe siècle.

Les revers de ces gantelets sont ornés de bandes enrichies d'un très fin travail fait au poinçon et qui imite la gravure. Les contours des guerriers antiques et des arabesques sont dessinés au moyen de poinçons de différentes formes. Ce procédé, tout en produisant l'effet de la gravure, donne un très léger relief au dessin, qui est doré en plein sur fond pointillé. Autour des bandes sont des perles d'argent incrustées dans le métal et le reste du revers est poli. Les lames articulées qui recouvrent la main ont, à la place des parties polies des revers, un très fin dessin en damasquine d'or. Les doigts du gantelet gauche sont à petites lames articulées, décorées comme les bandes des revers, mais ceux du gantelet droit sont en mailles rivées d'une grande finesse. Les deux gantelets ont conservé leurs gants intérieurs en peau.

TARGE ET RONDACHES

D. 1. — *Targe,* allemande, fin du XVe siècle.

Cette targe est en bois recouvert de toile peinte. Elle porte des armoiries : de gueules à l'aigle d'or.

D. 2. — *Rondache de parement,* italienne, première moitié du XVIe siècle.

Cette belle rondache, de forme bombée, est en bois recouvert des deux côtés par du cuir bouilli, repoussé et ciselé. Au centre, dans un grand encadrement octogone, est le jugement de Pâris ; la bordure, d'un admirable dessin de style Renaissance, présente des cartouches et des médaillons, des amours, des armes antiques, des cavaliers et Hercule étranglant le lion de Némée. L'intérieur de la rondache est orné d'un médaillon représentant Vénus et Cupidon, d'un second médaillon malheureusement en partie mutilé et d'un beau dessin de rinceaux.

Ce bouclier appartenait en 1857 à Lord Hastings, qui l'exposa à "l'Art Treasures, Exhibition de Manchester".

(*Planche 12.*)

D. 3. — *Rondache de parement,* italienne, milieu du XVIe siècle.

Ce superbe bouclier, de bois recouvert des deux côtés par du cuir bouilli, repoussé et ciselé, est remarquable, non seulement par la beauté de son travail, mais par sa conservation parfaite. Le milieu est occupé par un grand médaillon où Persée est représenté délivrant Andromède du monstre marin. Ce médaillon est entouré de quatre autres plus petits, où l'on voit Mercure, Marcus Curtius, la Fortune et un cavalier antique. Tout le fond est orné de grotesques et d'arabesques d'un dessin admirable. L'intérieur du bouclier est aussi riche de décoration et, ce qui est encore plus rare, d'une conservation aussi belle que le devant. On y voit deux médaillons ronds à personnages, la Paix et la Vérité, un petit médaillon ovale représentant une charmante tête de femme et un cartouche armorié et peint : *de gueules, à un lion d'or tenant une fleur de lis du même.* Le fond est tout orné d'arabesques et de grotesques et l'enarme et la poignée sont également en cuir ciselé.

Cette belle pièce provient de la Collection de Lord Londesborough, vendue en 1888, et de la Collection Spitzer.

(*Planche 12.*)

D. 4. — *Rondache,* allemande, milieu du XVIe siècle.

Trois larges bandes gravées, rayonnant du milieu, divisent cette rondache en trois compartiments. Au milieu de chaque compartiment est un grand cartouche entouré de jolis entrelacs et renfermant un personnage allégorique : la Fortune, la Justice et la Force. D'autres personnages plus petits, accompagnés d'entrelacs et de rinceaux, sont finement gravés sur les trois bandes rayonnantes et sur la large bande de bordure. Tous ces ornements sont dorés sur fond noir pointillé en relief.

Le style de cette belle gravure nous ferait croire que cette pièce est sortie de l'atelier d'un des Wolf de Landshut, qui travaillèrent pour Philippe II, roi d'Espagne.

(*Planche 11.*)

D. 5. — *Rondache,* allemande, milieu du XVIe siècle.

Cette belle rondache est de travail allemand; mais elle a probablement été faite pour l'Espagne. Elle est entourée d'une large bordure de fines arabesques gravées, et la pointe du milieu forme le centre d'une grande rosace de gravure semblable. Les fonds de la gravure sont en partie dorés, et en partie noirs. Le rebord, au lieu d'être en torsade, est fortement dentelé, particularité que l'on trouve dans beaucoup d'armures faites pour l'Espagne. Par son dessin et par son exécution, la gravure de cette rondache ressemble à celle de la cuirasse de l'Armure A. 7. (*Pl. 3*).

(*Planche 11.*)

D. 6. — *Rondache,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

Entièrement repoussée, cette rondache est partie damasquinée, partie plaquée d'or et d'argent. Le beau dessin de la partie bombée représente un empereur romain, assis sous une tente et entouré de ses soldats, recevant la soumission d'un prisonnier. Dans le lointain, on distingue une ville.

Le sujet principal est entouré d'une bordure composée de chimères, de vases et de personnages assis. Cette pièce, d'une belle composition et d'un travail fort riche, provient de la vente des Collections C. R... et de L..., à Paris, en 1891.

(*Planche 11.*)

D. 7. — *Rondache,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle. Travail de Milan.

Le dessin de cette belle rondache repoussée représente un combat de guerriers romains sous les murs d'une ville. Sur la bannière du porte-étendard est inscrit S. P. Q. R.

Dans le ciel, une apparition du Seigneur nimbé et entouré d'anges. Tout le repoussé de ce bouclier est rehaussé d'une riche damasquine d'or et d'argent.

(*Planche 11.*)



Héliog. Dujardin

CASQUES DU XVIE SIÈCLE

B 33	B 36	B 30	B 26	B 27
C 1	B 34	B 35	B 31	C 2

D. 8. — *Rondache,* italienne, fin du XVIe siècle.

L'ornement du milieu et la bordure sont décorés d'un travail légèrement repoussé et rehaussé d'une damasquine d'or sur fond bleui. L'ornement du milieu est en feuilles d'acanthe, et le reste du dessin est composé d'armes, de pièces d'armures, d'animaux, etc. Au centre du bouclier, est une pointe en fer de lance.

(*Planche 11.*)

D. 9. — *Rondache,* italienne, fin du XVIe siècle.

La rondache est décorée de guerriers et d'ornements gravés. Elle n'a pas de bordure.

D. 10. — *Petite rondache, ou rouelle de poing,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

Cette rouelle, à une seule poignée rigide, est en bois recouvert à l'extérieur et à l'intérieur de peau de daim et entouré d'une bordure de fer qui, sur le devant, forme brise-pointe. L'ombon, en fer poli, est entouré de nombreux rayons ondulés, fixés au bois par des clous de bronze.

(*Planche 15.*)

D. 11. — *Rondache,* italienne, XVIIe siècle.

Les armes de la famille des Carrara sont repoussées sur ce bouclier.

CHANFREINS, SELLES, ÉPERONS

E. 1. — *Chanfrein du Dauphin (Henri II, Roi de France),* daté de 1539, travail français.

Nous avons déjà exposé, dans la notice de l'Armure A. 2. (*Pl. 1*), les raisons qui nous font croire que ce chanfrein a été fabriqué en France par un armurier italien, vers la fin du xve siècle. De forme superbe, d'une forge admirable, d'un acier résistant et léger, cette pièce a tout le caractère d'un travail du xve siècle; en outre, elle est poinçonnée sur les deux côtés d'un poinçon qu'on retrouve sur des pièces d'armure de cette époque, ROM ROM en lettres gothiques, surmonté d'un orbe et d'une croix. Les œillères sont protégées par deux pièces très saillantes, les oreillères sont à bords ondés, le nasal a la forme d'un bec crochu, les formes sont amples et les lignes hardies. Les deux plaques pour protéger les joues du cheval, qui portent le poinçon de l'armurier, sont ornées de nervures courbes, comme dans beaucoup de pièces d'armure du xve siècle. Le dessin en or, dont ce chanfrein est orné, est doré au feu sur l'acier, qui paraît avoir été bleui. Ce dessin présente des bandes de rinceaux, des feuilles d'acanthe, un cartouche au milieu du chanfrein portant la date 1539 et en dessous un grand H accompagné de deux dauphins couronnés. Le même H, accompagné d'un seul dauphin, se trouve sur les deux pièces saillantes qui protègent les œillères. Les dauphins couronnés, le grand H et la date, prouvent que ce chanfrein a appartenu à Henri II devenu Dauphin en 1536 à la mort de son frère aîné.

A propos de la date inscrite sur cette pièce, on peut se rappeler que c'est en 1539 que l'empereur Charles V traversa la France pour se rendre à Gand, sa ville natale, qui s'était révoltée. François Ier, retenu à Loches par la maladie, des suites de laquelle il mourut huit ans après, envoya ses deux fils au-devant de l'Empereur, jusqu'à Bayonne. La magnificence des réceptions qu'on fit à Charles V dans tous les lieux de son passage, grandes chasses, festins, *tournois,* spectacles, fêtes de toute espèce, coûtèrent quatre millions de livres à la France, et ce fut sans aucun doute pour paraître dans les tournois tenus en l'honneur du passage de l'Empereur, que le Dauphin fit décorer ce beau chanfrein. On sait qu'il se plaisait singulièrement à ces exercices et que c'est dans un tournoi que, vingt ans plus tard, il trouva la mort.

(*Planche 6.*)

E. 2. — *Chanfrein,* allemand, milieu du xvie siècle.

Cette pièce, très complète, qui est ornée de bandes gravées, a conservé son écusson, sa pointe et son porte-plumail en bronze gravé.

E. 3. — *Chanfrein,* anglais, commencement du XVIIe siècle.

Ce chanfrein, qui provient de la collection de l'auteur de cette étude, est décoré de bandes ornées de fleurs et de rinceaux dessinés au poinçon et dorés. Ce genre d'ornement se trouve sur beaucoup de pièces anglaises du commencement du XVIIe siècle et le chanfrein d'une armure de Charles Ier, roi d'Angleterre, conservée à la Tour de Londres, qui est de la même forme que celui-ci, est orné d'un travail semblable, quoique plus riche.

E. 4. — *Barde de crinière d'une armure de cheval,* travail italien, milieu du XVIe siècle.

D'un très beau travail et dorée en plein, cette pièce est malheureusement incomplète, ayant perdu quelques-unes de ses lames. Elle se composait dans l'origine de lames alternativement ornées d'amours, de têtes de chimères, de rinceaux sur fond uni, de guerriers costumés à l'antique, accompagnés de fines arabesques sur fond pointillé. Une belle bossette est repoussée sur le haut de chaque lame.

E. 5. — *Selle d'ivoire,* allemande, seconde moitié du XIVe siècle.

Les selles d'ivoire sont d'une très grande rareté. Il paraîtrait probable que ces selles servaient aux chevaux richement caparaçonnés qu'on amenait à la main dans les fêtes, tournois et triomphes chevaleresques de l'époque. La plupart de ces pièces viennent de l'Italie du Nord et celle-ci, quoique portant des légendes en allemand, a probablement été faite par un artiste italien, car les personnages dont elle est ornée sont habillés plutôt à l'italienne qu'à l'allemande.

Comme toutes les selles d'ivoire, elle est faite de bois plaqué d'os sculpté. La sculpture présente quatre personnages, deux de chaque côté de l'arçon, des banderolles portant des inscriptions allemandes en caractères gothiques et de grands feuillages. Cette sculpture porte des traces de peinture rouge, bleue et verte, et les lettres étaient primitivement remplies d'une composition noire. Sur le devant de la selle, à gauche, est un seigneur qui offre ses hommages à une dame qui tient un faucon sur le poing. Près du seigneur est l'inscription WOL MICH WART, au-dessus de la dame ICH HOT. Nous donnons ces transcriptions sous toutes réserves, la forme des lettres étant souvent incertaine, l'orthographe vague et la traduction difficile. De l'autre côté de la selle, un seigneur quitte une dame, qui, la tête penchée, paraît écouter. Au-dessus du seigneur sont deux mots, dont le premier est de lecture incertaine, OTI DICH et la dame répond, MIT GANZEN WILLEN. Près du troussequin, on lit, d'un côté, IN DEM ARS IST VINSTER, et, de l'autre, DEN LIBEN IAMER BETT. Sur les panneaux de la selle, près de la croupière, LACH LIB LACH d'un côté et WOL MICH IM WART de l'autre.

L'envers de la selle est garni d'écorce de bouleau et le dos du troussequin de cuir blanc. La forme de cette selle est très belle, sa conservation admirable et les sculptures sont d'un beau style. Elle provient d'un château en Hongrie et a fait partie de la Collection Miller Aichholtz, à Vienne.

(*Planches 20 et 21.*)





Héliog. Dujardin

BOURGUIGNOTE DE HENRI II

B 29

E. 6. — *Selle d'ivoire,* italienne, milieu du xv[e] siècle.

Cette selle vient de Gênes, où elle appartenait au Marquis D...... Vendue en 1888 elle passa dans la Collection de M. Miller Aichholtz de Vienne. D'après le catalogue de vente, on aurait cru trouver le chiffre de Jacques Paléologue, marquis de Monferrat (1418 à 1445) dans les lettres M. M. inscrites sur le pommeau, et des scènes allégoriques ayant rapport aux maisons de Paléologue et de Savoie dans les sculptures de la selle.

Cette interprétation nous paraît hasardée, nous n'y voyons que des scènes tirées des romans de chevalerie de l'époque. Le Musée d'Artillerie possède une selle (G. 546), en bois de poirier sculpté bordé de cuivre doré, où les mêmes scènes sont représentées, et qui doit certainement être l'œuvre du même artiste. Elle provient des Collections Soltykoff et Napoléon III ; et, parce que la bordure de cuivre doré se termine par des fleurs de lis, on a cru qu'elle avait dû appartenir à un prince de la Maison de France. Mais la fleur de lis est un motif d'ornement qu'on a employé dans tous les pays de l'Ouest de l'Europe et on trouve ces bordures en bronze à fleurs de lis sur les armures gothiques allemandes, notamment sur celle de Maximilien I[er], fabriquée vers 1490 et conservée dans la Collection Impériale de Vienne.

Les sculptures de cette selle, qui comme la précédente est faite de bois recouvert de plaques d'os, ont été peintes, au moins en partie, les arbres et les feuillages en vert, les drapeaux et quelques ornements en rouge, et les fonds en bleu d'outremer. En commençant par le pommeau de la selle, on voit à droite un personnage portant le costume du milieu du xv[e] siècle, qui tient à la main une banderolle sur laquelle un singe trace avec une baguette les lettres gothiques M. M. Du côté gauche du pommeau, sont deux anges et plus bas la Sainte Vierge assise. La grande scène du côté droit du siège paraît être tirée de quelque roman de chevalerie. Une dame, richement vêtue, ayant un faucon au poing et accompagnée de deux jeunes gens, contemple un dragon mort, que lui offre un chevalier agenouillé. De l'autre côté est une scène tirée de l'histoire de la dame à la licorne. On voit une dame tenant une licorne en laisse et au premier plan un seigneur caressant une dame, qui tient une bague. Le seigneur et la dame à la bague sont répétés sur le troussequin de la selle. Sur les panneaux, on voit, à droite, un homme assommant un dragon à coups de massue et un autre qui tient un lion par la gueule, sujets peut-être tirés d'un roman sur les travaux d'Hercule. A gauche, on voit un saint Georges à cheval, armé de toutes pièces sauf le casque, qui tue le dragon, et la princesse en prière devant son château. Une femme complètement nue, un homme perché dans un arbre et tenant une banderolle à la main, un dragon et un homme à queue de reptile sur le devant de la selle, complètent la décoration de cette pièce précieuse, qui, quoique la sculpture, très finement exécutée, soit d'un dessin un peu primitif et d'une composition bizarre, est une des selles les plus riches que nous connaissions. L'envers du troussequin est recouvert de cuir découpé sur un fond de cuir doré et le même travail se trouve sur le devant de l'arçon.

(*Planches 20 et 21.*)

E. 7. — *Selle d'armes,* italienne, seconde moitié du xvi[e] siècle.

Cette selle, très complète, a conservé ses anciennes garnitures couvertes de velours rouge orné d'un travail en fil d'argent et bordé de galons et de franges. L'arçon et le troussequin sont recouverts de plaques d'acier à bandes gravées et dorées en plein sur fond poli. La gravure présente des pièces d'armure sur fond pointillé.

E. 8. — *Selle à la polonaise,* plaquée d'os gravé et datée de 1664. Travail allemand ou hollandais.

La date est inscrite sur le tapis de selle de l'un des deux cavaliers gravés sur le troussequin et l'autre porte à la même place les lettres D. I., qui sont probablement le chiffre du graveur. Ce même chiffre est répété sur la fonte d'un pistolet qui se trouve dans un des trophées d'armes gravés sur le devant de la selle. Sur le pommeau est un guerrier dans le costume de l'époque de Louis XIV, le bâton de maréchal à la main, accompagné de deux croix pattées surmontées d'une couronne. Sur les autres plaques, la gravure, qui est très finement exécutée, présente des trophées d'armes, des instruments de musique, des fruits, des rinceaux, des chasses et les deux cavaliers dans le costume militaire de l'époque dont il a déjà été question. Cette selle curieuse ressemble par sa forme et sa gravure à une selle de la Collection royale de Stockholm, qui a appartenu au roi Charles Gustave X, qu'on croit rapportée de sa campagne contre la Pologne en 1655, et qui est datée de 1605 et gravée de festons de fleurs et de guerriers en costume oriental.

(*Planche 21.*)

E. 9. — *Selle et harnachement de cheval,* cadeau du roi Louis XV au roi de Danemark, travail du XVIIIe siècle.

Cette selle, très complète, avec ses fontes, bride, mors, étriers, poitrail, etc., est recouverte de cuir rouge. Le mors, les étriers et toute la bouclerie, sont en bronze admirablement ciselé et doré, du style rococo fleuri, et d'une merveilleuse fraîcheur de conservation.

E. 10. — *Mors de cheval,* italien, milieu du XVIe siècle.

Ce mors, en fer orné de cuivre doré et émaillé, est une pièce très précieuse et rare. Nous ne connaissons que deux autres mors de travail semblable, dont l'un est à l'Armeria Real de Turin et l'autre au Musée de Cluny.

Les branches sont ornées de bagues en bronze doré, à quatre faces émaillées de chimères et d'oiseaux sur fond bleu. Un crochet de chaque côté du mors indique l'emplacement des grandes plaquettes, tenant lieu de bossettes, dont une existe encore, quoique séparée du mors. Cette plaquette présente un écu carré à *faces de sable et d'or de six pièces*, entouré d'un dessin d'oiseaux et d'un quatre-feuilles. Un encadrement de bronze doré entoure cette plaquette et la réunit à une plaque de fer dont elle est doublée.

Les attaches des courroies, bride, etc., sont formées de petits écus carrés en cuivre émaillé, présentant deux armoiries, les mêmes que l'on voit sur la grande plaquette et *d'azur à une barre d'or accompagnée d'une étoile de six pointes et d'un croissant.*

Il est probable que si la seconde des grandes plaquettes existait, elle porterait ce dernier blason. La gourmette est formée d'une bande de cuivre doré, ajourée d'un quatre-feuilles et de deux trèfles.

Le mors de Turin (D. 58 du Catalogue de 1890) a la plus grande analogie avec celui-ci. Il est également muni de plaquettes carrées, présentant des écus carrés entourés d'ornements, personnages jouant des instruments de musique, et monstres du même style que les oiseaux de la plaquette décrite ci-dessus. Les armoiries paraissent être celles de la famille sicilienne de Bracciforti, princes

de Botero. La gourmette et toute la construction du mors sont pareilles à celles du mors de la Collection, qui aussi serait venu d'Italie.

(*Planche* 22.)

E. 11. — *Paire d'éperons*, français, XVe siècle.

Ces éperons, à longues tiges et à molettes de huit pointes, sont en bronze doré. Ils conservent leurs boucles rondes et les attaches des courroies.

E. 12. — *Paire d'éperons*, probablement français, XVIe siècle.

Gravés et dorés et à molettes de douze pointes très finement percées à jour, ces éperons conservent leurs boucles et leurs attaches.

E. 13. — *Paire d'éperons*, probablement français, XVIe siècle.

Ces éperons sont décorés d'un très joli travail ciselé, doré et émaillé sur le fer, dans le goût de la Renaissance. Les boucles et les attaches des courroies sont également émaillées et l'intérieur des éperons est gravé. Les molettes ajourées sont à douze pointes.

E. 14. — *Éperon*, italien, fin du XVIe siècle.

De fer bleui et incrusté d'un dessin de fleurs d'argent, cet éperon est à mollette de dix pointes.

E. 15. — *Éperon*, probablement français, XVIIe siècle.

Cette pièce, d'une grande finesse de travail, est tout en fer découpé. La molette est à cinq pointes en forme de fleur de lis. La très grande boucle et l'attache de la courroie sont entièrement ajourées.



Héliog. Dujardin

RONDACHES

D 5 — D 4 — D 8
D 6 — D 7

ÉPÉES

F. 1. — *Épée,* française, première moitié du xve siècle.

D'une grande élégance de forme et parfaite d'équilibre, cette épée est également bonne d'estoc et de taille. Elle est le type parfait de l'épée de chevalier français du règne de Charles VII. La monture est de cuivre doré. Un écusson d'armes d'argent émaillé : *d'hermines à deux bars adossés,* est incrusté sur chaque face du pommeau rond et méplat. La poignée, légèrement renflée vers sa base, est ornée de guirlandes, de feuillages et d'ornements gravés de style gothique. La croix, également ornée de gravure à sa partie médiane, est à quillons arqués vers la lame, aplatis et élargis vers leurs bouts. La lame, large à la garde et très effilée, est légèrement renforcée vers la pointe. Elle porte comme marque une croix ancrée entourée d'un cercle. D'après une note de M. Carrand, qui possédait autrefois cette belle arme, les armoiries seraient celles du Sire de Gaucourt, l'un des plus vaillants défenseurs du roi Charles VII, et cette épée serait restée ignorée en Normandie depuis la mort de ce chevalier, massacré par trahison dans une émeute populaire, jusqu'en 1838.

De la Collection de M. Carrand, elle passa dans celle de M. Spitzer.

(*Planche 13.*)

F. 2. — *Épée,* hispano-arabe, avec son fourreau, seconde moitié du xve siècle.

Cette admirable épée, la plus précieuse de la collection, appartenait, il y a quelques années, au Marquis de las Dos Aguas, de Valence en Espagne, où elle passait pour être celle d'Aben-Achmet, le dernier des Abencérages.

La monture de l'épée et les montures du fourreau sont en cuivre ciselé et doré, orné d'émaux polychromes d'une rare beauté et d'une finesse d'exécution remarquable. Ces émaux montrent l'alliance des deux procédés du cloisonné et du champlevé, les espaces émaillés étant ornés de fins dessins en cloisonné et le fond employé pour former des feuillages et autres ornements ciselés et dorés. La lame large et plate, à trois rainures et à deux tranchants, porte comme marque de fabrique une croix pattée inscrite dans un cercle. Le fourreau est recouvert de cuir jaune, brodé de dessins arabes en fil d'argent. Le pommeau rond est biseauté sur ses deux faces et surmonté d'un bouton en forme de pyramide tronquée. Les quatre faces de ce bouton sont ornées de panneaux d'émail noir, à rinceaux cloisonnés d'un bleu grisâtre et feuillages champlevés en cuivre ciselé et doré. Le même ornement entoure le pommeau et les deux biseaux. Chaque face du pommeau présente un rond d'émail blanc dans lequel sont disposées six rosaces cloisonnées en émail rouge translucide. Les extrémités de la poignée sont entourées d'une bande formant virole, sur laquelle est une inscription en caractères arabes en émail blanc sur fond rouge translucide. Chaque lettre est entourée d'une cloison d'une merveilleuse finesse. Le milieu de la poignée, qui est fortement renflée, est à fond d'émail blanc parsemé de petits anneaux en fil d'argent et avec un dessin de

feuillages en cuivre ciselé et doré. Quelques-uns des anneaux sont tombés et l'on voit qu'ils n'étaient pas de vraies cloisons, mais qu'ils ont été incrustés avant la cuisson dans la pâte de l'émail, dont ils n'ont pas l'épaisseur. L'émail blanc a été rendu légèrement verdâtre autour des feuillages en cuivre, par la vapeur dégagée par ce métal pendant la cuisson. Les fines cloisons, qui entourent les caractères arabes des viroles, paraissent ne pas avoir été soudées au fond, mais incrustées dans la pâte comme les anneaux, seulement elles ont toute l'épaisseur de l'émail. La garde, comme dans toutes les épées de ce type, est composée d'une partie courte et large en croix sur la lame, et de deux quillons courts placés à angle droit avec cette dernière et ne laissant entre eux et la lame que l'espace nécessaire pour laisser passer la chape du fourreau. La décoration de la garde se compose de ronds d'émail noir, au milieu desquels sont des rosaces de cuivre ciselé et doré entourées d'une incrustation de fines lames d'argent roulées en volute. Les espaces entre ces ronds sont remplis par le cuivre ciselé et doré, rehaussé d'ornements en émail bleu. Les quillons sortent de têtes de monstres ciselées et dorées, la gueule émaillée en rouge. Ces quillons, qui sont décorés comme la partie médiane de la garde, se terminent par des bouts ayant la forme d'une tête d'oiseau ciselée et dorée. Il existe des épées de ce type qui sembleraient prouver que, dans l'origine, ces têtes étaient des têtes d'éléphant dont la trompe formait le quillon, mais que peu à peu la fantaisie de l'artiste a rendu la trompe presque méconnaissable. Le fourreau a perdu sa chape, mais il conserve ses frettes et sa bouterolle ornées du même dessin que la garde. La décoration de toute l'épée est d'un goût admirable, les tons sont riches quoique sobres et la finesse d'exécution des dessins émaillés d'une beauté exquise.

Les épées de ce type, nommées anciennement en Espagne *espadas à la gineta*, sont extrêmement rares. On n'en connaît actuellement que neuf. La plus célèbre est celle prise en 1483 à Boabdil el Chico, dernier roi maure de Grenade, à la suite de la déroute et la capture de ce prince à la bataille de Lucena. Elle appartient à la Marquise douairière de Viana, de Madrid, qui l'avait exposée au Pavillon Royal de l'Espagne à l'Exposition Universelle de Paris, en 1900, avec d'autres objets provenant de Boabdil. En deuxième ligne, on peut citer la belle épée donnée à la Bibliothéque Impériale par le duc de Luynes en 1862. Achetée à un cordonnier de Grenade, elle porte la devise des rois maures de cette ville : *il n'y a de vainqueur que Dieu*, et a dû également appartenir à la Maison Royale. Le Marquis de Pallavicino à Grenade en possède une troisième et la quatrième appartenait dernièrement au Baron de Sangarren. M. Sanchez Toscano en possédait une qui passait pour provenir de la succession du Roi Ferdinand le Catholique; elle serait actuellement en Allemagne. Le Musée Archéologique de Madrid conserve celle du Maure Aliatar, alcayde de Loja, qui était autrefois conservée dans l'église de cette localité; elle est moins riche et moins élégante que celle que nous venons de citer. A l'Armeria Real de Madrid se trouve une épée, autrefois attribuée à Don Juan d'Autriche, et qui paraitrait avoir appartenu au Cardinal Infant Don Fernando, frère de Philippe IV, roi d'Espagne, car à sa mort elle fut expédiée de Milan à Madrid, avec d'autres armes qui lui appartenaient. Sa monture, certainement mauresque, porte la légende : *au nom de Dieu, il n'y a d'autre divinité que Dieu*, mais la lame est gravée du nom et des armes de Jean, duc de Brabant et de Limburg, qui mourut en 1427. Il est possible que cette lame soit la lame primitive de l'épée, gravée et dorée en Brabant, car elle est de la forme et de la façon de toutes les lames mauresques. La huitième épée de cette série existerait au Musée de Cassel, mais nous n'en connaissons que le moulage que nous avons vu au Musée de Munich. Enfin la neuvième est celle de la Collection du Duc de Dino. En ce qui concerne une épée de l'Armeria de Madrid, autrefois attribuée à Boabdil, elle n'est qu'une grossière falsification probablement faite pendant la première moitié du XIX[e] siècle pour remplacer une pièce aujourd'hui disparue de la Collection.

(*Planche 13.*)

F. 3. — *Épée à deux mains*, espagnole, seconde moitié du xve siècle.

Le pommeau est à torsades et les quillons, très légèrement inclinés vers la lame, sont ciselés à leurs extrémités. La longue poignée est recouverte de cuir. La lame, à très long talon, à trois cannelures ornées d'un dessin fait au poinçon, est munie de fausses-gardes courbes, formées en têtes de chien.

A partir des fausses-gardes, la lame est à six pans, avec une cannelure inscrite : MARTINVS d'un côté, ME FECIT de l'autre, en lettres gothiques ; elle porte un poinçon formé d'un M gothique surmonté d'une croix.

Ce genre d'épée est appelé en espagnol *montante;* celle que nous venons de décrire a été trouvée avec quatre autres à Cordoue, en Espagne. Elle provient de la Collection de l'auteur de cette étude.

(*Planche 1.*)

F. 4. — *Grande épée de parement,* allemande ou suisse, seconde moitié du xve siècle.

Le pommeau et la garde, en fer ciselé et noirci, sont d'un beau travail imitant des branchages entrelacés. La longue poignée de buis sculpté, légèrement renflée vers le milieu, est d'une finesse admirable de sculpture et d'une conservation parfaite. D'un côté est représenté l'arbre de Jessé en deux compartiments, de l'autre la Sybille montrant à l'empereur Auguste la vision de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras et entourée d'une Gloire. Cette scène est également divisée en deux compartiments, l'empereur et la Sibylle occupant celui du bas. Toute la composition est du style gothique allemand le plus pur et le plus beau. Au sommet et à la base de la poignée sont deux écus d'armes de chaque côté. Ceux du haut portent, le premier, *à un sautoir cantonné de quatre roses;* le deuxième, *à trois croissants posés 2 et 1*. Ceux du bas portent : *tiercé en face* et *à un créquier de cinq branches.*

La belle et large lame porte dans ses gouttières des marques incrustées de cuivre et des lettres gravées au pointillé, un peu effacées et dont le sens n'est pas très clair.

La poignée admirable de cette épée faisait autrefois partie de la Collection Carrand; à une époque plus récente, on y a ajouté la garde et la lame qui sont de la même époque, ainsi qu'un fourreau en cuir noir ciselé et estampé d'un dessin de feuillages gothiques du style italien. Cette belle pièce provient en dernier lieu de la Collection Spitzer.

(*Planche 12.*)

F. 5. — *Très grande épée à deux mains,* allemande, seconde moitié du xve siècle.

Le pommeau plat est octogone, avec un creux circulaire au milieu sur chaque face. Les quillons sont droits et plats et une grande patte de cuir, garnie de clous à la base de la poignée, couvrait l'entrée du fourreau. La large et lourde lame n'est pas munie de fausses-gardes. Cette épée gigantesque, et d'un poids énorme, a 1 m. 95 de longueur et servait sans doute d'épée processionnelle à une corporation ou à une ville allemande. Le Musée de Munich conserve deux épées semblables provenant de la ville de Nuremberg.

F. 6. — *Épée courte,* française, fin du xve ou commencement du xvie siècle.

Le pommeau est rond, aplati et cannelé, et les quillons, tordus à droite et à gauche, sont aplatis aux bouts et également cannelés. La poignée de bois est en torsade. La lame, poinçonnée d'une croix, large à la garde et effilée vers la pointe, est à arête médiane ; elle est gravée près de la garde, d'un côté d'un écusson aux armes de France surmonté d'une couronne et, de l'autre, de l'inscription : MONJOIE SAIN DENIS, sur un fond de rinceaux.

F. 7. — *Épée-épieu de chasse,* allemande, commencement du xvie siècle.

Le pommeau, rond et plat, est bordé d'une forte torsade et les quillons droits se terminent par des boules en torsade. La lame, carrée à la garde, devient une tige ronde à cinq centimètres des quillons. Vers la pointe, elle redevient carrée et se développe en une large pointe, en fer de lance. Elle est poinçonnée près de la garde d'un écu, *à un arbuste fleuri,* accompagné des lettres N. S. Cette arme provient de la Collection Ressman.

F. 8. — *Épée à deux mains,* italienne, première moitié du xvie siècle, probablement travail de Venise.

Le pommeau a la forme d'une figure renversée, la fusée longue et mince, formée de quatre morceaux de bois collés ensemble, était autrefois recouverte de fil de cuivre ; la garde est à longs quillons un peu aplatis vers leurs extrémités et à garde annulaire de chaque côté de l'écusson. Le pommeau et la garde sont ornés d'une admirable ciselure en haut relief et d'une belle dorure d'un vif éclat. Le dessin de la ciselure présente des branches et des feuillages entrelacés dans le goût moitié oriental des travaux en métal faits à Venise au commencement du xvie siècle, et sur l'écusson de la garde est une cuirasse à l'antique. La lame, à fausses-gardes légèrement courbées vers la pointe, porte un poinçon répété quatre fois sur le talon et des marques incrustées de cuivre rouge dans la gouttière. Le haut de la lame est orné d'un beau dessin de style italien du commencement du xvie siècle sur un fond de hachures parallèles. Ce dessin représente d'un côté une tête de cheval et des rinceaux et de l'autre un oiseau, des rinceaux et un écusson d'armes surmonté d'un bonnet d'électeur. Les armoiries paraissent être celles d'un prince de la maison d'Autriche : *écartelé, le 1er de Hongrie, le 2e de Bohême, le 3e de Castille et Léon, le 4e écartelé ; sur le tout, un écusson d'Autriche, parti de Bourgogne ancienne.*

Cette très belle épée provient de la Collection de Lord Londesborough vendue en 1888 ; d'après le catalogue de vente, elle aurait appartenu à Junot, duc d'Abrantès. L'arsenal de Venise conserve encore un certain nombre d'épées du même type, mais dont aucune qui soit aussi richement ornée.

(*Planche 15.*)



Héliog. Dujardin

ÉPÉE ET RONDACHES

D 3 F 4 D 2

F. 9. — *Épée de parement,* vénitienne, XVIe siècle.

Le pommeau qui est à quillons droits et la garde qui est annulaire sont dorés en plein et ornés de petites volutes. La fusée est recouverte de velours, avec viroles en fer doré. La lame à quatre pans est longue et effilée.

Cette épée conserve une grande partie de son fourreau, elle passe pour avoir appartenu à la famille Mocenigo de Venise qui a fourni deux doges à la République Vénitienne, Giovanni Mocenigo, de 1478 à 1485, et Alvise Mocenigo, de 1570 à 1577. Sa forme générale présente beaucoup d'analogie avec celle de deux épées de parement vénitiennes des Collections Soltikoff et Napoléon III, aujourd'hui au Musée d'Artillerie, mais qui paraissent être de la deuxième moitié du XVIe siècle. L'arsenal de Venise conserve une épée dont le pommeau et les quillons sont aussi formés en volute. Elle est étiquetée *stocco di comando.* Ses quillons sont fortement tordus vers la lame et sans garde annulaire; sa lame, à très long talon poinçonné et gravé d'une petite arabesque, est très effilée et un peu renforcée à la pointe, comme certaines lames du XVe siècle. Enfin, l'auteur de cette étude possède une épée absolument pareille à celle de Venise.

F. 10. — *Épée,* italienne (ou française?), première moitié du XVIe siècle.

La monture de cette épée est d'un très grand style et d'une richesse de ciselure extraordinaire. Il serait plus exact d'appeler ce travail de la sculpture sur fer, plusieurs des principaux motifs étant en ronde-bosse et l'artiste étant parvenu à traiter le métal avec autant de souplesse d'exécution que s'il avait travaillé de la cire. Le pommeau présente deux bustes de femmes adossées, coiffées d'escoffions à l'italienne, les seins nus, flanquées d'un mascaron; une tête de bélier et autres grotesques. Des bustes semblables ornent les bouts des quillons, qui sont tordus à droite et à gauche. Les gardes, le pas-d'âne et l'écusson présentent des mascarons d'une grande beauté, des grotesques, des feuillages et des trophées. La lame, signée IAN BRACH sur une petite plaque de laiton incrustée dans le talon, avec ME FECIT SALINGN dans chacune des deux gouttières, est évidemment d'une époque moins ancienne que la monture.

Cette monture admirable provenait de la Collection Carrand et passait, quand elle était dans celle de M. Spitzer, pour un travail français. On croyait y distinguer la salamandre de François Ier. La coiffure des bustes de femmes nous paraît être italienne; quant au style de la ciselure il est bien italien. Les modes italiennes ont eu tant de vogue en France au commencement du XVIe siècle et l'art français a tellement subi l'influence des artistes italiens de cette époque, qu'il serait bien hasardé d'affirmer que cette pièce n'ait pas été exécutée en France. A la vente Spitzer, cette épée a été adjugée cinquante-cinq mille francs, plus les frais, ce qui constitue le record du prix pour les épées.

(*Planche 14.*)

F. 11. — *Épée,* italienne, première moitié du XVIe siècle.

La monture de cette épée est absolument semblable à celle d'une épée italienne de l'empereur Charles V, conservée à l'Armeria Real de Madrid (n° G. 34), qui était autrefois faussement attribuée à Philippe le Beau. Le pommeau ovoïde est à six pans, les quillons sont tordus à droite et à gauche et le pas-d'âne se termine en bas par deux petites branches qui remplacent la garde annulaire du bas en usage dans beaucoup d'épées de ce type. Le pommeau et la garde sont damasquinés

de lignes d'or et d'argent et de feuilles d'acanthe. La lame, à quatre pans et à talon gravé de rinceaux, est inscrite : MANDATE d'un côté et DARO de l'autre.

F. 12. — *Épée,* espagnole, milieu du XVIe siècle.

L'ornementation du pommeau et de la garde, qui sont dorés en plein, est composée de quatre feuilles entrelacées, dessin peu commun et d'un effet très original. La garde est à quillons droits, pas-d'âne et gardes annulaires. Les bouts des quillons reproduisent, en petit, la forme du pommeau et les gardes sont ornées de boules semblables. La lame, de caractère espagnol, est inscrite SAHAGVM des deux côtés et doit être d'Alonso de Sahagun el Viejo de Tolède, qui a fourni des lames d'épée à Philippe II en 1538 et qui vivait encore en 1570.

(*Planche 4.*)

F. 13. — *Épée,* espagnole, milieu du XVIe siècle.

Du même type et de la même forme que l'épée précédente, mais ornée d'un dessin de petits carreaux. La lame est poinçonnée au talon d'un S et inscrite I. H. S. dans la gouttière.

(*Planche 3.*)

F. 14. — *Épée* à l'espagnole, mais de travail italien, XVIe siècle.

La monture, toute en fer noirci, est de la même forme que celle des deux épées espagnoles précédentes, mais nous la croyons de travail italien, fait pour un grand personnage espagnol. Sauf les contre-gardes, elle est entièrement recouverte d'une ciselure admirable en très haut relief, qui présente sur le pommeau des cavaliers et des cariatides entourés d'ornements très fins, sur l'écusson un mascaron d'une grande beauté, et sur les quillons et les gardes des guerriers et des centaures entourés de cartouches, des feuillages et autres ornements. Les quillons sont longs et droits et le pas-d'âne est à deux gardes annulaires et à contre-gardes. La fusée, également noire, est recouverte de fil de fer tressé, formant carrelage, au-dessus duquel deux fils en torsade croisés forment un grand losange. La lame, très belle mais n'appartenant pas à la monture, est allemande et à calendrier gravé sur les deux tiers de la longueur. Cette belle épée provient des Collections Carrand et Spitzer.

(*Planche 14.*)

F. 15. — *Épée fourrée ou longue canne à épée,* travail italien, seconde moitié du XVIe siècle.

Cette pièce, admirable de travail et d'un type rare, a été attribuée à l'empereur Charles V; mais si, comme il paraîtrait, elle provient de l'Espagne, c'est à Philippe II ou à un des grands seigneurs de son époque, qu'il faudrait l'attribuer, car le style de la décoration et le travail de la poignée indiquent la seconde moitié du XVIe siècle comme étant l'époque de sa fabrication. Ce

travail rappelle beaucoup celui des belles arquebuses d'Emmanuel Philibert de Savoie conservées à Turin et de l'arquebuse semblable de la Collection, dont on trouvera la description sous le numéro J. 1. Cette épée fourrée se compose d'une poignée en fer ciselé en relief et bleui, sur fond doré et d'une belle et longue lame d'épée d'estoc ayant comme fourreau une canne d'ébène.

Allain Manesson Mallet dans *Les Travaux de Mars où l'Art de la guerre* (*La Haye, 1696*), en parlant « des différentes sortes d'épées », dit : « la figure E. est une *épée fourrée*, ou *en bâton*, les soldats s'en servent quand ils se déguisent en marchands ou en païsans pour surprendre quelque poste. »

Le pommeau de cette arme a la même forme que quelques anneaux de clef de la même époque et il est orné de cariatides et de mascarons d'un travail exquis. La poignée cylindrique, ornée d'arabesques, porte sur ses quatre faces une croix pattée, entourée d'un encadrement ovale. Un fort renflement à la base de la poignée est orné d'une guirlande de feuilles de laurier. La lame, à talon très épais, est un carrelet se terminant en pointe à spatule. Elle est poinçonnée de la marque de Tolède, d'un croissant à figure humaine et d'une fleur de lis couronnée. Cette dernière marque se trouve sur une lame d'épée du dernier quart du XVIe siècle, n° G. 188, de l'Armeria Real de Madrid, laquelle a appartenu à Don Suero de Quinones, chevalier de Santiago, à qui Philippe II octroya, en 1582, licence pour se marier avec Dona Juana Manrique. Sur les côtés du talon de la lame de l'épée fourrée est l'inscription ESPADERO DEL REI. Les montures du bâton, qui en forme le fourreau, sont du même travail que la poignée.

(*Planche 14.*)

F. 16. — *Épée de ville,* italienne, de la seconde moitié du XVIe siècle.

Cette admirable épée, une des plus élégantes qu'on puisse voir, est célèbre dans les fastes de la curiosité française. Elle appartenait vers 1834 à un avocat de Rome, ou au moins elle fut vendue par lui au vicomte de Courval, très distingué collectionneur de belles armes, pour le prix de 700 francs. Cet avocat possédait en même temps la merveilleuse épée émaillée qui passa successivement des anciennes Collections Debruge-Duménil, Soltikoff et Napoléon III, dans celle du Musée d'Artillerie. Il est probable que cet avocat aura vendu ces armes pour le compte de quelque grande famille romaine. Quoi qu'il en soit, cette épée passait dans la Collection de Courval pour avoir appartenu à Sixte V, pape de 1585 à 1590. Ce qui est certain, c'est qu'elle porte les armoiries de la grande famille romaine d'Albani : *d'argent à une bande d'or*, *une étoile en chef*, *les trois montagnes en pointe*. A la vente de la Collection de Courval en 1860, elle fut achetée 3,750 francs par M. Beurdeley, qui la vendit aussitôt à M. de Saint-Seine, 4,500 francs. A la mort de M. de Saint-Seine, elle fut adjugée à sa vente, en 1875, 34,500 francs, plus les frais, à M. Sommier, qui l'exposa à l'Exposition Rétrospective du Trocadéro, en 1878.

La monture, d'une grande simplicité de forme mais parfaite de ligne et de proportion, est du type de celles de presque toutes les épées de ville tel qu'on les a portées pendant le dernier tiers du XVIe et le premier quart du XVIIe siècle, jusqu'au moment où l'épée à tasse est devenue à la mode en Italie et en Espagne. Ce type a subi de légères modifications selon l'époque et le pays d'origine, mais toutes les épées que nous classerons comme épées *de ville* ont à peu près les mêmes formes générales.

Cette arme superbe est aussi remarquable par la richesse de sa décoration, la perfection d'exécution et le goût et la sobriété de son ornement, que par sa suprême élégance. Il existe des épées plus riches, plus chargées d'ornement, mais nous n'en connaissons pas de plus attrayantes, de plus exquises.

L'ornement consiste en des dessins d'or et d'argent ciselés en relief sur fond noir pointillé, et de parties unies dorées en plein. La décoration du pommeau est divisée en six compartiments, pré-

sentant alternativement des trophées d'armes, parmi lesquels se trouve l'écusson de la famille Albani et des arabesques entremêlés d'animaux, lion, oiseaux, mouches, fleurs, etc. La poignée toute en fer, les gardes, les quillons et le pas-d'âne sont ornés de motifs semblables. La lame, admirable de finesse, est à longue gouttière allant jusqu'à la pointe et à talon décoré de la même façon que la monture. Cette épée est accompagnée d'un fourreau, dont l'entrée et la bouterolle sont en fer, du même style et de la même époque, mais que nous ne croyons pas avoir appartenu primitivement à l'épée.

(*Planche 14.*)

F. 17. — *Épée de ville,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

Le pommeau et la garde sont très richement incrustés d'argent ciselé en relief, formant un dessin de fleurs, amours, etc. La fusée est couverte de bandes d'argent et de fils d'argent tressés ensemble, formant un quadrillage, forme de couverture assez rare et d'un joli effet. La lame porte comme poinçon un S couronné, et le nom de CAINO, célèbre fabricant milanais de lames d'épée de la deuxième moitié du XVIe siècle, et dans les gouttières les lettres AEHAEHAEHAEH. On trouve souvent, dans les gouttières des lames d'épée italiennes de cette époque, des séries de lettres de ce genre, qui représentent probablement quelque formule cabalistique.

Cette jolie épée provient de la Collection E. Vaisse, vendue en 1885.

F. 18. — *Épée,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle, probablement travail de Venise.

Le pommeau et la garde sont en bronze orné de médaillons représentant des guerriers antiques et ornements Renaissance, ciselés en relief sur un fond émaillé bleu et entourés d'un petit encadrement d'émail blanc. La poignée est recouverte de galuchat.

La lame, poinçonnée du nom de CAINO et de sa marque, un S couronné sur les deux faces du talon, porte les lettres RSRSDRSNDN et RDSRDSRNDN dans les gouttières des deux côtés. Sur les pans de la lame, d'un côté seulement, l'inscription: STRENUUS IN BELLO, CLEMENS IN PACE, est gravée à l'eau-forte.

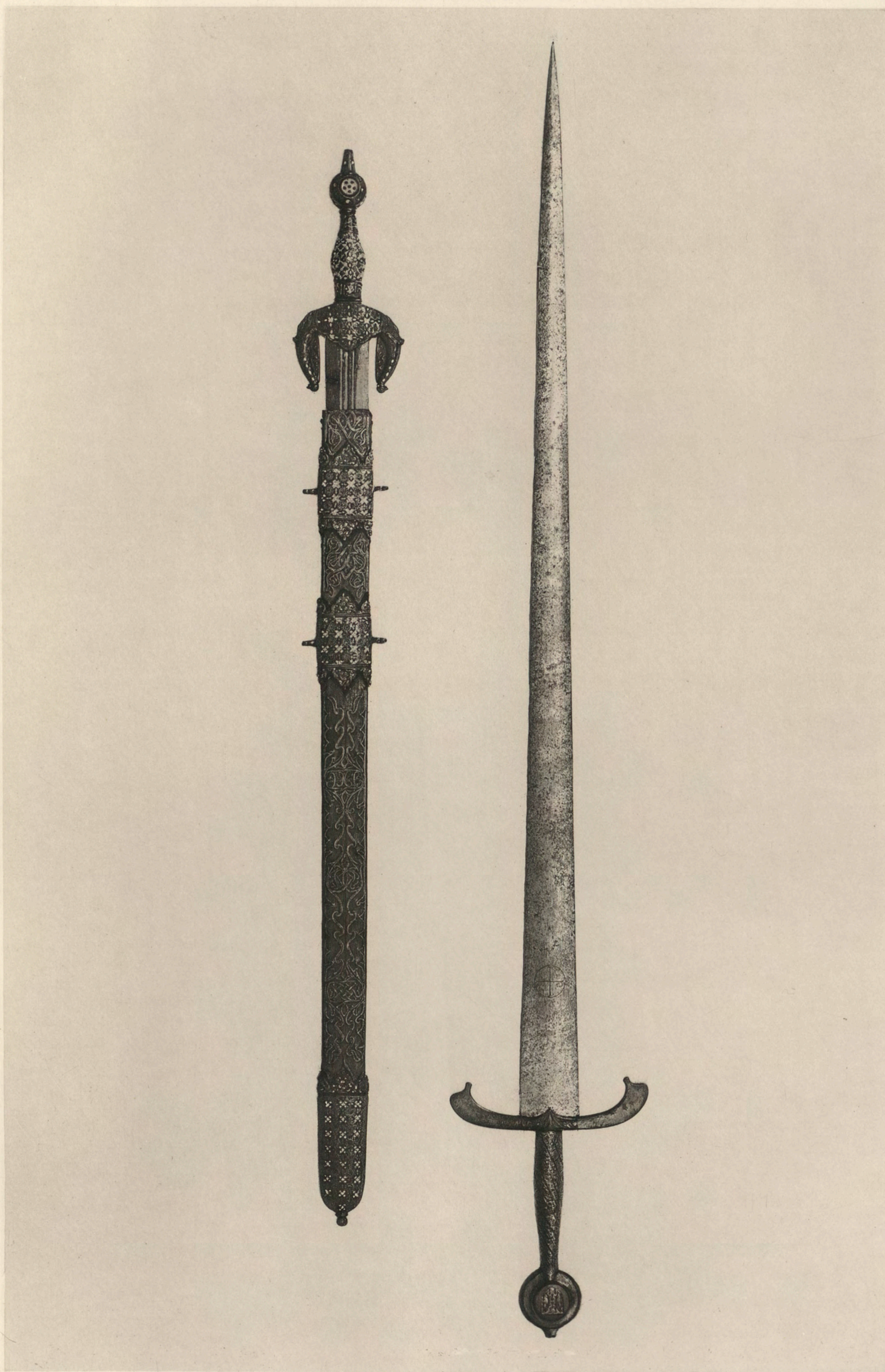
Consulter la description du numéro précédent pour le nom de Caino et l'explication probable des lettres dans les gouttières.

F. 19. — *Grande épée,* italienne, dite *da mano e mezza,* seconde moitié du XVIe siècle.

Le pommeau est à huit lobes, les quillons droits sont aplatis et légèrement tordus à droite et à gauche et le pas-d'âne est à gardes annulaires des deux côtés. La monture de cette belle épée est très richement incrustée d'argent ciselé, présentant des têtes de chérubin, de guerrier, des fleurs, des fruits, des chiens courant et des rinceaux. La longue fusée est recouverte d'un fil de fer noirci, tressé avec un ruban d'argent, formant un dessin d'échiquier d'un joli effet. La large lame, à deux gouttières, est poinçonnée et porte une marque allemande.

Cette pièce remarquable, par la richesse de son travail, sa belle taille et sa conservation, provient de la Collection Saint-Seine, vendue en 1875.

(*Planche 14.*)



Héliog. Dujardin

ÉPÉES DU XVE SIÈCLE

F 2 F 1

F. 20. — *Grande épée,* italienne, fin du XVIe siècle.

Le pommeau ovoïde est à huit pans, la longue fusée est recouverte de cuir et la garde à quillons droits est à pas-d'âne et gardes latérales, munies d'un côté d'une coquille cannelée et de l'autre d'une coquille moins grande percée de trous. Les quillons et les gardes sont à section carrée. Toute la monture est incrustée d'argent et les gardes sont dorées à l'intérieur. L'incrustation de cette belle épée présente des têtes de chérubin, rosaces, etc.

Par sa taille, elle est presque ce que les Italiens appelaient *spada da mano e mezza.*

La longue et belle lame flamboyante conserve une partie de l'ancienne garniture en cuir qui recouvrait le talon.

(*Planche 15.*)

F. 21. — *Grande épée,* allemande, fin du XVIe siècle, probablement travail autrichien.

La monture est du même type que celle de l'épée précédente. Le pommeau, en forme de figue renversée, est à treize pans, la fusée est de bois cannelé en torsade, les quillons sont tordus à droite et à gauche, une coquille est cannelée, l'autre percée. La très belle lame, à long talon et à trois gouttières courtes, est poinçonnée d'une croix de Saint-André et de l'inscription IN VIENNA. Le pommeau, la garde, le talon et les gouttières de la lame sont dorés en plein.

F. 22. — *Épée à pistolet à rouet,* allemande, seconde moitié du XVIe siècle, probablement travail saxon.

Dans le haut de la lame est forgé un canon de pistolet de petit calibre, ayant à peu près un tiers de la longueur de la lame. La platine à rouet, d'un travail fin rehaussé de dorure, est vissée à la lame. Le canon, la platine et toute la lame jusqu'à la pointe sont ornés d'une fine gravure de style saxon, rinceaux, fleurs, oiseaux, etc. La lame est poinçonnée et la détente se trouve à sa partie postérieure à portée du pouce. La monture, dorée en plein, est à pommeau sphérique, à quillons droits se terminant par un renflement en poire et à garde annulaire.

(*Planche 15.*)

F. 23. — *Épée à deux mains,* allemande, milieu du XVIe siècle, travail saxon.

Le pommeau est à torsades et les quillons se terminent par des boules également à torsades.

La fusée est recouverte de cuir noir. Le pommeau et la garde sont entièrement gravés d'un dessin de style saxon, sur fond doré. Toute l'épée, grande et puissante, est d'un beau type allemand.

F. 24. — *Très grande épée à deux mains*, allemande, de 1575.

La belle lame est munie de fausses-gardes inclinées vers la pointe et porte un poinçon. Sur le talon, au-dessous d'une couronne et d'un ornement, est l'inscription :

A° N°
1 5
7 3
N 166

Le pommeau et la garde sont d'une forme peu commune et d'un très grand développement. Le pommeau, plat, allongé et percé de trois trous circulaires, porte l'inscription : I · H · 3 · B · V · L .·. ALIIS : IN : SERVIENDO : CONSVMOR : A : 1573. O · H · B · M · N · M · D · S · L · V · E., des deux côtés. La longue poignée est recouverte de cuir noir et de velours noir, et la garde, d'un beau travail de forge, est en partie ciselée à têtes de poisson.

Cette épée, qui mesure 1 m. 95 cent. de longueur, est le numéro 166 d'une série d'épées à deux mains, qui a appartenu à quelque garde civique d'une grande ville d'Allemagne, peut-être Vienne, en Autriche. A l'Arsenal de Vienne, on conservait une épée, datée également de 1573, et à pommeau et garde analogues à celle-ci. Le numéro 69 de la série, portant la même date, est à l'Arsenal de Woolwich, et nous possédions autrefois le numéro 113, daté de 1574. Ces deux dernières épées ont le pommeau et la garde du type ordinaire des épées à deux mains allemandes et seraient des épées de simple soldat, tandis que celles à montures ornées auraient appartenu à des capitaines de compagnie.

F. 25. — *Épée à deux mains*, allemande, de 1610.

Le pommeau et la garde sont de fer noirci, la poignée est recouverte de cuir et le talon de la lame est également garni de cuir. La lame, à fausses-gardes courbées vers la pointe, est en partie gravée et dorée. Elle est datée de 1610, et ce chiffre est surmonté d'un écu d'armes : *à une chèvre*, avec heaume et cimier, également une chèvre et le nom : MATTHIS ODERLIN.

F. 26. — *Épée de ville*, italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

Le pommeau et la garde, légers et élégants de forme, sont ornés d'un fin dessin en damasquine d'or et d'argent. Sur le bas du pas-d'âne, on aperçoit des lettres poinçonnées, pas très lisibles, mais qui semblent être MA DRI GAI.

Les gardes sont dorées à l'intérieur.

La lame est poinçonnée d'une croix au talon et les gouttières portent l'inscription : MILO · RIZZI · VINCENZO DI ꝏ.

F. 27. — *Épée de ville*, espagnole, fin du XVIe siècle.

Le pommeau ovoïde est à spirale et les gardes, fines et élégantes de forme, sont ornées de boutons rappelant la forme du pommeau. Cette jolie monture est damasquinée d'or et d'argent, et

la lame, finement forgée, est signée CLEMENTE WOPPER MI SINAL EL GALO (à l'enseigne du Coq.)

(*Planche 3.*)

F. 28. — *Épée de ville,* italienne, fin du XVIe siècle.

Le pommeau et la garde sont richement incrustés d'argent et en partie dorés. La longue lame est poinçonnée d'une croix entourée d'une ellipse.

F. 29. — *Épée de ville*, italienne, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le pommeau et la garde, dont les quillons sont tordus en haut et en bas, sont travaillés en chaînettes et en treillis, avec traces de dorure dans les fonds. La lame, qui paraît être de fabrication italienne, est inscrite dans sa gouttière : DE PEDRO DE VELM, en caractères grossièrement imités de ceux des lames de Tolède et son talon porte sur les côtés l'inscription : PADARO DEL REI, pour *espadero del rey.* Elle est une contrefaçon italienne des lames de Pedro de Velmonte, de Tolède.

F. 30. — *Épée de ville,* italienne, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le pommeau, ayant la forme d'une figue renversée à huit pans, et la garde sont entièrement couverts de fines arabesques en damasquine d'or. La lame est inscrite dans sa gouttière IVNIVM.

F. 31. — *Épée,* probablement flamande ou hollandaise, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le pommeau en forme de figue renversée, avec des renflements en volute, et la garde sont dorés en plein et ornés de rinceaux et ornements gravés. Les renflements en volute du pommeau sont répétés sur les gardes et les quillons, qui sont tordus en haut et en bas. Les gardes du pas-d'âne sont à coquille décorée d'un dessin fait au pointillé. La lame, à courte gouttière, est inscrite I. H. I. Cette épée provient de la collection E. Vaisse, vendue en 1885.

F. 32. — *Épée de ville,* italienne, fin du XVIe siècle.

Le pommeau et la garde, qui est fine et belle de forme, sont damasquinés d'or et de perles d'argent.

F. 33. — *Épée de ville,* probablement italienne, fin du XVIe siècle.

Le pommeau, grand et beau de décoration, et la garde, qui est munie de deux petites coquilles percées, sont richement incrustés d'argent.

F. 34. — *Épée de ville,* italienne, fin du XVIe siècle.

Le pommeau et la garde sont incrustés d'argent. La lame, large au talon et à longue pointe effilée, est d'estoc et de taille.

F. 35. — *Épée de ville,* italienne, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le pommeau et la garde sont incrustés d'argent et la lame est inscrite : DE THOMAS DE AYALA.

F. 36. — *Épée de ville,* allemande, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le pommeau et la garde sont gravés, ciselés, dorés, et en partie damasquinés d'or.

F. 37. — *Épée de ville,* allemande, première moitié du XVIIe siècle.

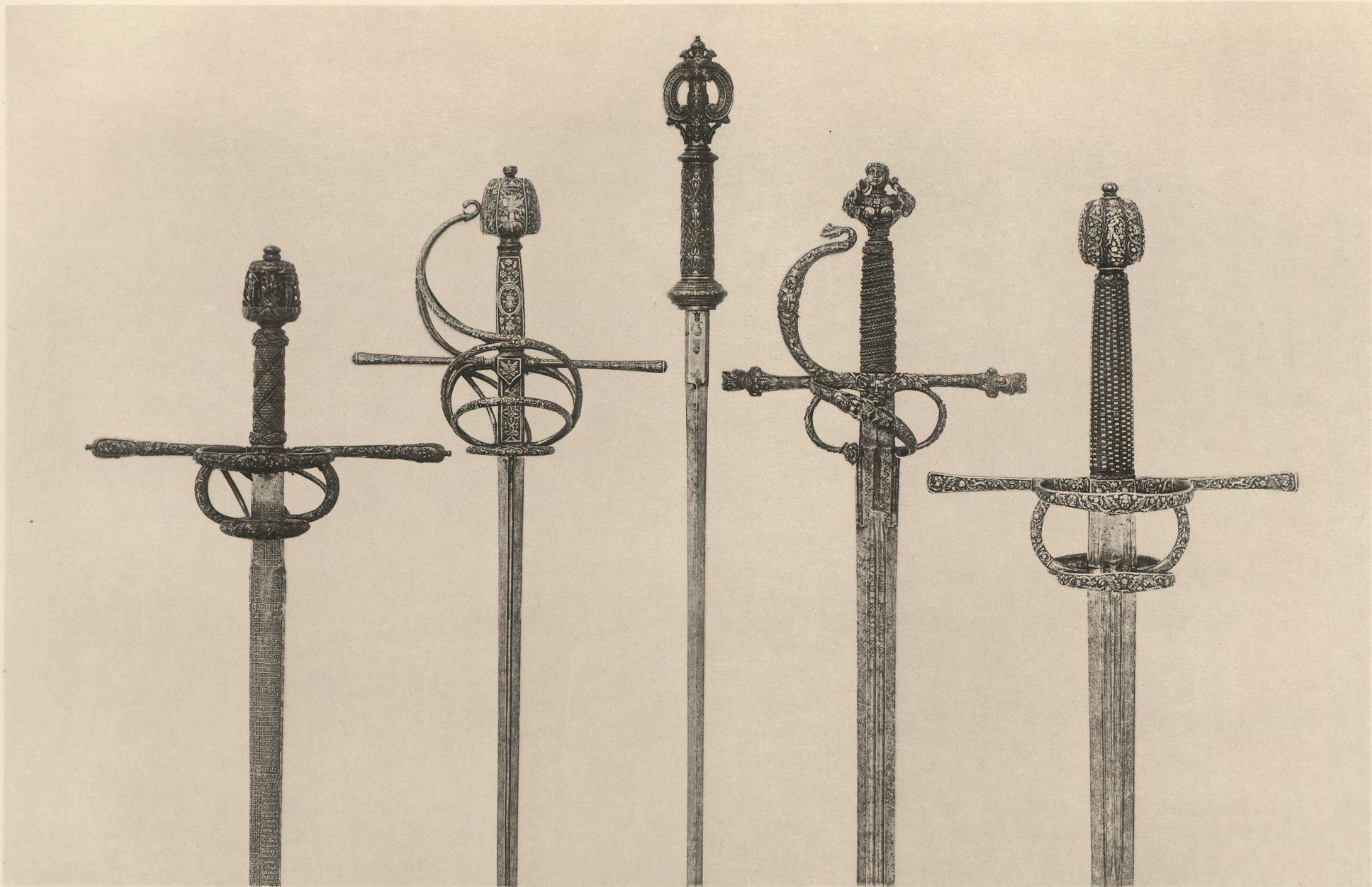
Le pommeau et la garde, ornés de têtes de femme et d'homme en bronze incrusté dans le fer, sont en partie dorés et damasquinés.

F. 38. — *Épée de ville,* allemande, première moitié du XVIIe siècle.

Le pommeau et la garde sont ornés de ciselures et la lame est signée HANS MOUM ME FECIT d'un côté, HANS MOUM SALINGEN de l'autre.

F. 39. — *Épée de ville,* italienne, première moitié du XVIIe siècle.

Le pommeau et la garde sont incrustés de perles et de rinceaux d'argent et la lame est signée SEBASTIAN HERNANDEZ.



Heliog. Dujardin

ÉPÉES DU XVI[e] SIÈCLE

F 14 F 16 F 15 F 10 F 19

F. 40. — *Épée de ville,* française.

Le pommeau et la garde sont très richement ciselés en relief d'un dessin du style de la Renaissance, personnages, grotesques, etc., sur fond doré, et entourés d'encadrements d'argent incrustés dans le fer. Le pommeau est ovoïde, les gardes aplaties et les quillons tordus à droite et à gauche.

F. 41. — *Épée de ville,* allemande ou flamande, première moitié du XVIIe siècle.

Le pommeau est ciselé ainsi que la garde, qui est à tasse percée à jour et à quillons fortement tordus en sens contraire.

F. 42. — *Épée de ville,* espagnole, première moitié du XVIIe siècle.

La monture de cette épée est à pommeau aplati ciselé, grande tasse à bord rabattu finement ciselée et repercée à jour et longs et minces quillons ornés de torsades. La lame est fine et légère. Cette arme, type complet de l'épée de luxe espagnol du règne de Philippe IV, se portait avec une grande dague de main gauche du même travail.

F. 43. — *Épée de ville,* espagnole ou napolitaine, première moitié du XVIIe siècle.

La garde est à deux coquilles formant tasse. Elles sont de mêmes dimensions des deux côtés et finement ciselées et repercées à jour d'un dessin d'oiseaux et de fleurs. Le pommeau est ciselé et les quillons sont très longs.

La longue et fine lame est signée : IOHANIS BONGEN IHN SOLINGEN.

F. 44. — *Épée de ville,* espagnole ou napolitaine, première moitié du XVIIe siècle.

Les coquilles, de dimension égale, sont finement ciselées et repercées à jour d'un dessin de fleurs et d'oiseaux. Les courts quillons, tordus à droite et à gauche, sont à bouts ciselés à jour et le pommeau est ciselé. La lame est poinçonnée I · H · S ·

F. 45. — *Épée de ville,* italienne, première moitié du XVIIe siècle.

La garde est à grande tasse finement repercée à jour et ciselée d'un dessin d'oiseaux et de rinceaux.

F. 46. — *Épée de ville,* italienne, première moitié du XVIIe siècle, probablement travail sarde.

Le pommeau ovoïde est percé à jour, et la grande tasse profonde, qui se prolonge vers le pommeau du côté de la garde, est également travaillée à jour d'un dessin composé de cercles entrelacés et de quatre-feuilles. La longue lame à quatre pans et sans gouttières est signée CAINO. (Voir l'épée F. 17, pour le nom de ce fabricant.)

F. 47. — *Épée de ville,* italienne, XVIIe siècle.

Le pommeau est ciselé et la tasse, ciselée et repercée à jour, présente des sujets mythologiques.

F. 48. — *Épée de ville,* italienne, XVIIe siècle.

Le pommeau est ciselé à têtes de femmes et la grande tasse repercée à jour est ciselée à têtes de guerriers, animaux, oiseaux, etc.

F. 49. — *Grande rapière de duel,* française, règne de Louis XIII.

La belle garde est à deux coquilles très plates, repercées à jour et finement ciselées des deux côtés d'un dessin de fleurs, animaux, grotesques et rinceaux. Les courts quillons se terminent par des têtes de monstres et le pommeau ovoïde, ciselé, présente un mascaron d'un côté et une femme jouant de la trompe de l'autre. La très longue lame (1 m. 26 de la garde à la pointe) est triangulaire et à spatule.

F. 50. — *Épée de ville,* allemande, XVIIe siècle.

Le pommeau et la garde, qui est simple de forme, sont richement incrustés d'argent. La lame légèrement flamboyante est poinçonnée et signée IOHANNIS WVNDES EN SOLINGEN.

F. 51. — *Petite épée,* italienne, seconde moitié du XVIIe siècle.

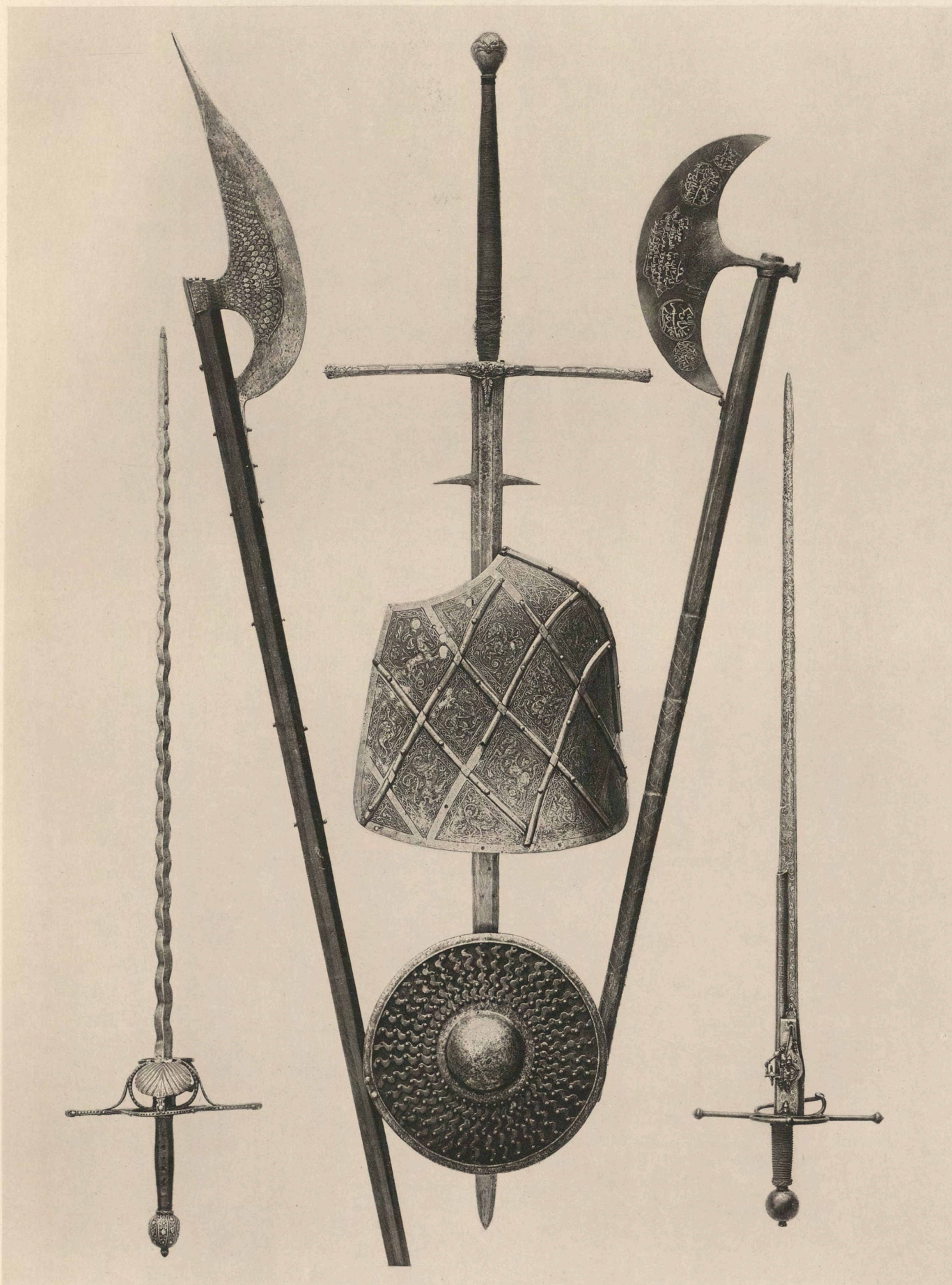
La monture, qui paraît être de travail italien, est formée comme celle des petites épées du XVIIIe siècle, elle est entièrement ciselée de fleurs et de feuilles d'acanthe.

La lame est inscrite TOMAS AYALA EN TOLEDO.

F. 52. — *Claymore écossais,* première moitié du XVIIIe siècle.

La lame, à un seul tranchant, porte une inscription en espagnol, mais la garde est d'une forme qui n'a été en usage que parmi les Écossais, et il est probable que cette arme a appartenu à un Écossais au service de l'Espagne. Cette lame est en partie gravée et dorée, ornée des têtes des empereurs Vespasien et Domitien et inscrite: EN · VSENSIA · SE · CONOSEN · LOS · AMIGOS d'un côté, et : MAS · VALE · AQVI · EN · DIOS · AYVDA · QVE · MVGHO · MADRUGA de l'autre. Il faut lire : *en la ausencia se conocen los amigos; mas vale á quien Dios ayuda que mucho madrugar;* c'est par l'absence qu'on reconnaît ses amis; mieux vaut celui à qui Dieu aide que celui qui prend les devants; littéralement, qui se lève de grand matin. Ce dernier proverbe est bien espagnol.

La garde, bleuie, est en partie dorée, en partie incrustée d'argent, elle est garnie à l'intérieur de velours rouge.



Héliog. Dujardin

ÉPÉES TARGES ET HACHES D'ARMES

F 20 H 14 C 3 F 8 D 10 H 15 F 22

DAGUES

G. 1. — *Dague de la forme dite à couillettes,* française, XIVe ou XVe siècle.

La lame est étroite et rigide. La poignée en bois très dur est munie de deux renflements à sa base, elle porte une calotte bombée de fer. Ce type de dague est resté en usage pendant tout le XIVe et le XVe siècles.

(*Planche 17.*)

NOTA. — Cette dague a depuis fait partie d'un échange pour l'Armet à rondelle B. 22.

G. 2. — *Dague de la forme dite à couillettes,* française, XIVe ou XVe siècle.

La lame rigide est à dos près de la poignée, ensuite à quatre pans, de nouveau à dos et finalement à quatre pans jusqu'à la pointe.

La poignée est en bois très dur, à calotte de fer, et les courts quillons sont très fortement recourbés vers la pointe de l'arme.

(*Planche 17.*)

G. 3. — *Dague de la forme dite à couillettes,* française, XIVe ou XVe siècle.

Cette dague, qui provient de la Collection Ressman, est plus grande que les deux précédentes. La lame, à talon, est à quatre pans. La poignée, très évasée, est couronnée par une calotte dans laquelle est sertie une plaquette ciselée d'une chimère.

(*Planche 17.*)

G. 4. — *Dague,* française, XVe siècle.

La lame, à quatre pans, très effilée, est renforcée vers la pointe. Elle est incrustée d'un A gothique en or. La monture, toute en bronze doré, est à pommeau aplati, à poignée guillochée et à courts quillons légèrement tordus vers la lame. Cette jolie petite dague provient des Collections Carrand, de la Béraudière et Spitzer.

(*Planches 16 et 17.*)

G. 5. — *Dague,* xve siècle.

La poignée, en bronze, à pommeau aplati, est munie d'une garde annulaire à sa base. La lame courte est à talon et à trois pans.

(*Planche 17.*)

Nota. — Cette dague a depuis fait partie d'un échange pour l'Armet à rondelle B. 22.

G. 6. — *Dague,* italienne, xve siècle, travail de Vérone.

D'après les renseignements recueillis en Italie par M. Ressman, cette pièce rare, qui provient de sa Collection, serait une dague de Vérone. Quoique bien antérieure aux dagues ou épées connues sous le nom de *cinquedea* au commencement du xvie siècle, auxquelles elle ressemble par sa forme et sa construction, il est incontestable qu'elle est le prototype de ces dernières. Elle est moins grande, il en existe même de bien plus petites que celle-ci, dans la Collection que M. Ressman a léguée au Musée du Bargello, à Florence, la calotte recouvre les faces de la partie de la poignée qui forme pommeau, au lieu d'affecter la forme d'un étrier, les quillons sont plus cintrés que ceux de la cinquedea et la lame à forte arète médiane est plus effilée, mais la construction de l'arme est la même. (Voir la description du G. 15.) La calotte de bronze est ornée, sur chaque face, d'un écusson de forme italienne. La soie de la lame, qui a la forme et presque la largeur de la poignée, est recouverte par des plaques de corne sur ses deux faces et par des bandes de cuivre sur ses côtés. Trois trous ronds, un grand et deux petits, traversent les plaques et la soie, et des plaques de laiton, encastrées dans ces trous, sont repercées en rosaces. Les quillons en croissant sont en fer. La lame est très large à la garde, à arète médiane fort prononcée, et elle est extrêmement effilée. Elle porte le poinçon du fabricant.

(*Planche 17.*)

G. 7. — *Dague à oreilles, de la forme dite stradiote,* italienne, fin du xve siècle.

La dague à oreilles, qu'on a appelé *stradiote* ou *dague à la levantine*, était connue en France au xvie siècle sous le nom de dague à la façon d'Espagne. Dans l'inventaire de François II, roi de France, dressé en 1560, on trouve : *Un poignart à oreilles d'or, avec le bout et la chappe, façon d'Espagne.* Il est certain que cette forme de dague existait en Espagne au xve siècle.

On connaît la merveilleuse dague à oreilles prise en 1483 à Boabdil, le dernier roi maure de Grenade, qui a été exposée au Pavillon royal de l'Espagne à l'Exposition universelle de Paris, en 1900. Mais, si ce type existait en Espagne, il est certain que vers la même époque il était très en vogue en Italie, et la plupart des dagues de cette forme que l'on trouve dans les collections sont de fabrication italienne, et probablement faite dans les États de la République de Venise, où l'influence de l'Orient s'est fait sentir plus qu'en toute autre partie de l'Italie. La forme de la poignée est certainement inspirée par celle d'une arme orientale; mais il est à remarquer qu'on ne connaît aucune dague ou épée orientale ayant exactement la disposition des oreilles que l'on voit dans la stradiote. Si le type primitif a existé en Orient, il a disparu; mais sa survivance se trouverait dans le Khanjar des pays situés au sud-est des anciens États de Venise, l'Albanie et les provinces des Balkans. Il est probable cependant que ces dagues ne sont pas la copie d'une arme orientale, mais qu'elles sont nées d'une inspiration venue de l'Orient et adaptée aux conditions requises pour une arme européenne. Elles sont rares, leur usage n'ayant jamais été très répandu,

même en Italie ou en Espagne. Cependant dans un très beau portrait d'Édouard VI, peint par Holbein, et qui fait partie des Collections du château de Windsor, le roi porte une superbe dague à oreilles suspendue à son ceinturon.

La lame de la stradiote est toujours très rigide et le talon est généralement d'une forme particulière à cette arme, étant plus long d'un côté de la ligne médiane que de l'autre. La soie a presque la largeur de la poignée; elle est recouverte sur ses deux faces de plaques de corne ou d'autre matière, et elle est couronnée d'une bague transversale qui sépare les deux oreilles circulaires et divergentes. Ces oreilles ont généralement une espèce de mamelon assez saillant, placé un peu au-dessous du centre de leurs faces extérieures. A la base de la poignée est une bague en saillie qui forme virole. Admirablement en main, cette arme permettait, le pouce étant appuyé entre les deux oreilles, de frapper un coup d'une très grande force de pénétration, et il était impossible à l'adversaire d'arracher la dague de la main de celui qui la tenait. Celle que nous décrivons provient de la Collection Ressman; la poignée et l'extérieur des oreilles sont garnis de corne, à l'intérieur les oreilles sont garnies de plaques de fer légèrement bombées, portant des traces de dorure, et la lame, à talon et à quatre pans, a été en partie dorée.

(*Planche 17.*)

G. 8. — *Dague à oreilles, avec son fourreau,* italienne, fin du XVe siècle, travail de Venise.

Cette très belle dague, d'une conservation parfaite et fort remarquable, comme étant munie de son fourreau, provient des Collections Carrand, Édouard de Beaumont et Ressman. Les oreilles, les plaques de la poignée et la bague qui forme sa base, sont en bronze doré, décoré d'un dessin de caractère oriental fait au burin et au poinçon. Cette influence de l'art de l'Orient se voit dans beaucoup de travaux sur métal faits à Venise à la fin du XVe siècle. Le talon de la lame, qui est à compartiments inégaux, est orné d'un dessin du même goût. Le fourreau recouvert de parchemin ou de cuir teint en brun, et les montures, en bronze doré, sont décorés comme la poignée.

(*Planche 17.*)

G. 9. — *Dague à oreilles,* italienne, fin du XVe ou commencement du XVIe siècle.

Cette stradiote, qui provient des Collections Londesborough et Zschille, est la seule que nous connaissions ornée de nielles sur argent. Les oreilles sont garnies de plaquettes en bronze doré, les deux à l'extérieur présentant des sujets à personnages. La soie, gravée sur les côtés, est garnie sur ses deux faces de bandes d'argent niellé, et de petits nielles sont encastrés dans le parallélipipède, qui remplace ici la bague formant la base de la poignée dans les autres dagues de ce type. Le talon de la lame, à compartiments inégaux, est gravé et doré.

(*Planche 17.*)

G. 10. — *Dague à oreilles,* italienne, fin du XVe ou commencement du XVIe siècle, travail de Venise.

Semblable par sa monture au G. 7, les oreilles et la poignée de cette dague sont garnies de

corne; mais la lame, formée un peu à la façon d'un fer de lance, s'élargit à partir de la poignée jusqu'au tiers de sa longueur et diminue ensuite jusqu'à sa pointe effilée. Elle est ornée jusqu'aux deux tiers de sa longueur d'un dessin entrelacé, gravé et pointillé d'un caractère qui rappelle l'art de l'Orient.

(*Planche 17.*)

G. 11. — *Dague à oreilles,* italienne, XVIe siècle, travail de Venise.

Toute la monture est de bronze doré. Les oreilles, très développées, sont ornées à l'intérieur de plaques finement découpées et gravées d'un dessin de fleurs et de feuillages, et ce même motif est répété à l'extérieur avec un encadrement de petites turquoises encastrées dans le bronze. La poignée n'est plus faite comme dans les dagues d'une époque plus ancienne. Elle est octogone, décorée de plaques de nacre et renflée au milieu, où elle est entourée d'une bande de petites turquoises. La bague saillante, à la base de la poignée, est ciselée en feuilles d'acanthe. La lame, à pans inégaux, porte des traces de gravure au talon et une marque incrustée de cuivre rouge. Cette stradiote provient de la Collection Ressman.

(*Planches 16 et 17.*)

G. 12. — *Dague à oreilles,* espagnole, XVIe siècle.

Plus petite d'oreilles que les précédentes stradiotes, cette dague est forgée d'une seule pièce. La poignée est ciselée en pilastre cannelé et la lame, à talon et à facettes, est poinçonnée d'une faucille et du nom du fabricant, I. ARFO. Elle provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 13. — *Dague,* italienne, fin du XVe siècle, travail de Venise.

Cette belle et rare dague, qui provient de la Collection Ressman, tient par la forme de son pommeau aux dagues à oreilles, mais les petites ailes qui forment oreilles, au lieu d'être placées transversalement à la lame, sont placées dans la direction de sa largeur. Le pommeau, en bronze doré, est formé comme une calotte à deux ailes inclinées comme les oreilles de la stradiote. Elles sont gravées d'un quatre-feuilles sur leur face supérieure et cannelées en dessous. La poignée cylindrique est plaquée d'argent niellé d'un dessin d'arabesques de style vénitien. Les courts quillons, très légèrement inclinés vers la lame, sont formés comme les ailes du pommeau. La lame rigide est en losange en partant du talon, devient carrée un peu plus bas et redevient losange jusqu'à sa pointe. Elle porte des traces de gravure et de dorure.

(*Planche 17.*)

G. 14. — *Dague,* italienne, commencement du XVIe siècle, travail de l'Italie du nord.

Le pommeau et la garde de ce poignard, en bronze doré, sont l'œuvre d'un des artistes fondeurs



Héliog. Dujardin

GANTELETS ET ARMES DIVERSES

C 6 G 16 — H 3 — H 7 H 2 — G 11 — C 6 G 4

de plaquettes de l'Italie du nord; ils sont ornés d'un dessin en relief, de rinceaux, fleurs, feuillages et masques, du plus beau style de la Renaissance italienne du commencement du XVIe siècle. Le pommeau est aplati et les quillons sont roulés en volutes vers la lame. La lame de forme particulière, large à la garde et effilée, est plate d'un côté et à trois pans et à compartiments de l'autre, sauf à la pointe où elle est renforcée. Cette belle pièce provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 15. — *Dague, de la forme dite cinquedea veneziana en Italie et sangdédé en France,* italienne, commencement du XVIe siècle.

On pourrait aussi bien classer la plupart des *cinquedea* parmi les épées que parmi les dagues. Il en existe de longues et de courtes, variant entre la dimension d'une dague et celle d'une épée. Tomaso Garzoni écrivant, en 1585, les classe parmi les épées quand il dit : « *La cinquedea Venitiana, che anticamente fu detta Parazonio, et altre spade tali* » ; mais comme cette arme a pris son origine dans la dague véronaise déjà décrite (G. 6), nous préférons, quand, comme celle-ci, elles ne dépassent pas la grandeur moyenne, les classer parmi les dagues. Il y en a cependant, dont les lames atteignent une longueur de près de quatre-vingt centimètres, qui sont de véritables épées. La monture est à calotte arquée, formant un étrier en fer gravé et doré, qui embrasse le haut de la soie et les deux plaques d'ivoire qui recouvrent ses faces. Cette soie a presque la largeur de la poignée et ses côtés sont recouverts de deux bandes de cuivre. Des trous ronds percés dans la soie et dans les deux plaques de recouvrement sont ornés de rosaces à jour formées d'incrustations en laiton. Les courts quillons, de forme aplatie, en fer gravé et doré, sont fortement arqués vers la lame à laquelle ils sont rivés. La lame, près de la garde, est à compartiments longitudinaux décorés d'une gravure d'un beau style qui représente des personnages nus, un homme lié à un arbre, deux lutteurs, un homme tenant la main appuyée sur la hanche et un autre qui soulève une coupe. Cette gravure est du style de celles que l'on voit sur les lames de cinquedea inscrites OPVS HERCVLIS. Une faible gorge d'évidement médiane porte, d'un côté de la lame, l'inscription : INGENIVM SVPERAT VIRES et de l'autre: MELIOR FORTVNA SEC.......

G. 16. — *Petite dague,* italienne, milieu du XVIe siècle.

La poignée en buis de cette belle dague est un vrai chef-d'œuvre de sculpture. Sur le sommet de la poignée est une femme drapée, couchée en s'appuyant sur le coude dans une pose charmante. Sur les faces: Lucrèce se tuant d'un coup d'épée au sein, ses pieds posés sur une tête de chérubin, David, armé d'une épée et tenant la tête de Goliath, à ses pieds une tête de lion. Les courts quillons, légèrement inclinés vers la lame, sont formés de deux têtes de bélier. La belle lame, à talons et à quatre pans, est gravée et dorée, sur la moitié de sa longueur, de fines arabesques du style de la Renaissance. Cette charmante pièce provient de la Collection Carrand.

(*Planches 16 et 17.*)

10

G. 17. — *Dague*, française, milieu du XVIe siècle.

Ce poignard très élégant, qui provient de la Collection Ressman, ressemble par son style à plusieurs dagues qui portent ou la signature de Pollet ou sa marque de fabrique composée d'S croisés, deux sont au Musée d'Artillerie. La belle armure du musée de Draguignan qu'on a vue en 1900 au Petit Palais de l'Exposition Universelle porte la même marque répétée sur presque toutes ses pièces et doit probablement être l'œuvre du même maître. Le pommeau de la dague est sphérique et la garde, à quillons fortement recourbés vers la lame, est munie d'une garde annulaire. Toute la monture est très finement ciselée en relief et dorée. La large lame flamboyante est gravée et dorée près de la garde et porte des traces de damasquine d'or jusqu'à la pointe.

(*Planche 17.*)

G. 18. — *Dague de main gauche*, italienne, XVIe siècle.

Le pommeau et la garde de cette dague sont bleuis et ornés d'un petit dessin gravé. Une coquille de Saint-Jacques, en relief et dorée, orne le milieu du pommeau, forme les bouts des quillons et se trouve répétée au centre de la garde annulaire. Les longs quillons sont tordus à leurs bouts vers la lame, qui est très rigide, à talon et gouttière repercés à jour et à pointe s'élargissant en fer de lance. Cette pièce provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 19. — *Dague de main gauche*, italienne, XVIe siècle.

Cette dague, d'un travail admirablement fin, provient de la Collection Ressman et conserve son fourreau. Le pommeau, la garde à quillons fortement tordus vers la lame et garde annulaire, la chape et la bouterolle du fourreau, sont en acier noirci, ciselés en relief d'un dessin de médaillons à personnages à l'antique et de rosaces d'une grande beauté d'exécution. La lame, merveilleusement fine, est cannelée, repercée à jour, à tranchants en dents de scie et à pointe s'élargissant en tête de flèche. Cette pièce est d'une entière et parfaite conservation.

(*Planche 17.*)

G. 20. — *Dague de main gauche*, italienne, XVIe siècle.

Fort simple, mais d'une rare élégance, cette dague conserve son fourreau recouvert de cuir noir. Le pommeau ovoïde et la garde à quillons droits et garde annulaire sont noircis et très finement faits. La lame, d'une finesse de travail remarquable, est cannelée et repercée à jour. Cette arme, d'une conservation admirable, provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 21. — *Dague,* espagnole, XVIe siècle.

Le pommeau et les bouts des quillons sont formés de boules finement ciselées de rosaces et d'entrelacs, et le même motif forme le centre de la garde annulaire. Cette monture est en fer noirci et les quillons sont recourbés vers le devant de l'arme. La forte lame est à quatre pans et poinçonnée au talon d'un M. Cette dague, qui provient de la Collection Ressman, ressemble par son caractère général aux deux épées espagnoles : F. 12 et F. 13.

(*Planche 17.*)

G. 22. — *Dague,* probablement allemande, XVIe siècle.

Cette grande et forte dague provient des Collections Edouard de Beaumont et Ressman. Le pommeau est godronné et les bouts des quillons sont roulés en volutes vers le devant de l'arme. Deux volutes semblables remplacent la garde annulaire. La lame, large de talon, est à quatre pans. Le pommeau et la garde sont en fer noirci.

(*Planche 17.*)

G. 23. — *Dague,* probablement espagnole, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le pommeau et les quillons aplatis recourbés vers la lame sont percés d'ouvertures de formes variées, ce qui a fait appeler cette forme de monture *guarnicion aventadana* ou à fenêtres dans les anciens inventaires espagnols. Cette monture, d'une forme élégante, est damasquinée d'or. La lame, à quatre pans, est poinçonnée au talon des lettres L. B. surmontées d'un écusson à un M couronné. Ces lettres L. B. se trouvent sur plusieurs cuirasses de la fin du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle, notamment, sur celle d'une demi-armure d'enfant de l'Armeria Real de Madrid, sur une du Musée de Cluny et sur une autre de l'Armeria Real de Turin qui porte la devise TAL ES MI VENTVRA au-dessus d'une salamandre. Sur ces trois pièces, les deux lettres L. B. sont accompagnées d'un orbe surmonté d'une croix, mais il est à croire que la dague et les cuirasses sont l'œuvre du même armurier. On ne saurait encore dire si ces pièces ont été fabriquées en Espagne ou à Milan pour l'Espagne. La gravure des cuirasses est de style italien, mais des armuriers italiens ont travaillé en Espagne et le M couronné pourrait aussi bien être le poinçon de Madrid que celui de Milan. Cette dague intéressante provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 24. — *Dague,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

Le pommeau et la garde sont incrustés d'argent, fleurs et rinceaux, les quillons tordus en haut et en bas, et la garde annulaire est à coquille repercée. La lame, très finement cannelée et repercée à jour, est à tranchants en dents de scie.

(*Planche 17.*)

G. 25. — *Grande dague, formant pistolet à rouet,* allemande, seconde moitié du XVIe siècle, probablement travail saxon.

La lame de cette arme extraordinaire, que nous croyons de forme unique, est percée dans sa longueur d'un canon de pistolet. La pointe de la lame s'enlève pour déboucher le canon. Le talon et la poignée renferment une platine à rouet qui se remonte par un trou pratiqué dans le bouton du pommeau. La pierre est fixée à la garde annulaire qui s'abaisse sur le rouet, formant chien. Toute la monture est en fer doré en plein, le pommeau ciselé en relief d'un dessin Renaissance et les quillons fortement tordus vers la lame se terminent par des têtes de cheval. Cette arme, des plus rares, provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 26. — *Dague de main gauche,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle, travail de Venise.

Le pommeau et les bouts des quillons sont finement ciselés en têtes de maures incrustées d'argent. La poignée en fer et les quillons tordus en haut et en bas sont également incrustés d'argent. Une grande coquille ovale, qui recouvre la main, est repercée à jour d'un fin dessin dont le motif principal est un vase de fleurs. La longue lame est à trois cannelures repercées à jour. Cette jolie dague provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 27. — *Dague, de lansquenet,* allemande, milieu du XVIe siècle.

La poignée tronconique, cannelée en spirale, est en bois et à grande calotte bombée de fer bordé d'un cordon d'anneaux. La garde est à coquille ovale recourbée vers la lame et à petits quillons aplatis, tordus dans le même sens. Le fourreau, en tôle de fer, est décoré de trois cordons d'anneaux et d'un gros bout rond qui reproduit la forme de la calotte. Cette dague provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 28. — *Dague suisse*, seconde moitié du XVIe siècle.

Cette belle dague, très remarquable par ses grandes dimensions, provient des Collections Carrand, Spitzer et Ressman. La poignée est en acajou, garnie de cuivre doré. Le fourreau, remplissant l'office de trousse, porte un couteau et un poinçon à manches de cuivre gravés et dorés. Il est orné d'un bas-relief découpé d'une exécution très remarquable. Le sujet représente Guillaume Tell visant la pomme sur la tête de son fils, accompagné de nombreux personnages d'un mouvement animé. Le bout du fourreau est orné d'une belle tête de lion. La lame à deux tranchants est incrustée d'un R en cuivre.

(*Planche 17.*)



Heliog. Dujardin

DAGUES

G 1 G 2 G 3 G 5 G 6 G 4 G 14 G 13 G 8 G 7 G 11 G 10 G 9 G 12 G 16 G 29 G 17 G 30 G 28 G 34 G 26 G 35

G 27 G 22 G 33 G 23 G 21 G 24 G 18 G 19 G 25 G 20 G 31 G 32 G 41 G 42 G 45 G 47 G 46

G. 29. — *Dague-couteau,* française, seconde moitié du XVIe siècle.

Un couteau, exactement semblable à cette dague-couteau, ayant fait partie des Collections Soltikoff et Napoléon III, actuellement au Musée d'Artillerie, porte sur sa lame l'inscription *Martin Jamart notere du Roy à Paris* et au talon le nom *Reclamart.* La monture de ces deux dagues est la même et la gravure des lames est du même style français. Le pommeau est à torsade, la poignée d'ivoire en balustre et les petits quillons, rabattus à angle droit vers la lame, se terminent par des boutons aplatis qui reproduisent la forme du pommeau. Le pommeau et la garde sont en fer doré en plein. La lame de forme particulière est à talon et à tranchant unique. Du côté opposé, sont deux biseaux qui ne commencent qu'un peu en dessous du talon. Une fine gravure de feuillages, dorée en plein, orne le talon et se prolonge presque au commencement des biseaux. Cette intéressante pièce, qui conserve son fourreau recouvert de cuir, à montures en fer doré travaillé en torsades, provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 30. — *Dague-couteau,* française, seconde moitié du XVIe siècle.

Cette jolie dague, qui provient des Collections Carrand et Ressman, est à monture d'ivoire sculpté. La poignée représente une femme nue, tronquée aux hanches et posée sur un chapiteau ionique, lequel surmonte deux têtes de monstres. La petite garde est en coquille. La lame est façonnée comme celle de la dague précédente, le panneau de gravure dorée est du même style, mais le tranchant est légèrement courbe. Elle est poinçonnée au talon d'un trait d'arbalète.

(*Planche 17.*)

G. 31. — *Couteau de trousse,* français, seconde moitié du XVIe siècle.

La gravure de la lame indique que ce couteau a la même origine que les deux pièces précédentes. La poignée, légèrement courbe, plaquée d'ébène, se termine par une tête de perroquet formant pommeau. Ces plaques sont rivées à la soie qui a la largeur de la poignée. La garde est formée d'une petite coquille cannelée, en argent. La lame courbe, à talon, s'élargit vers la pointe, à la façon des lames de cimeterre. Elle est ornée, près de la poignée, d'une gravure fine de feuillages, dorée et du même caractère que celle que l'on trouve sur toutes les dagues françaises de l'époque, et poinçonnée d'une lettre couronnée qui paraît être un N. Cette pièce curieuse provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 32. — *Grande dague-couteau,* allemande, commencement du XVIIe siècle.

La poignée, en bronze gravé, se termine par une tête de chien formant pommeau. La garde

est en fer ciselé et les courts quillons droits sont à boutons, garnis de rosaces en cuivre gravé. La lame à talon et à un seul tranchant est en partie gravée et porte dans sa gouttière la signature IOHANNES TESCHE. Johann Tesche fut bourgmestre de Solingen en 1624. Cette dague provient des Collections Carrand et Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 33. — *Petite dague ou stylet*, probablement italien, seconde moitié du XVIe siècle.

Cette petite dague, qui pouvait au besoin servir de dague de main gauche, a son fourreau recouvert de velours noir, à chape et bouterolle de fer. Le pommeau et la garde, qui est à quillons droits et petite garde annulaire, sont ciselés, dorés et incrustés d'argent. La lame, très fine, est cannelée et repercée à jour. Ce poignard provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 34. — *Stylet formant clef d'arquebuse et amorçoir*, italien, première moitié du XVIIe siècle, travail de Brescia.

Ce joli stylet à lame triangulaire provient de la Collection Ressman. La poignée creuse forme amorçoir et les quillons forment une double clef de rouet. Le pommeau, la poignée et la garde sont très finement ciselés en relief, les bouts des quillons sont formés en têtes de monstres.

(*Planche 17.*)

G. 35. — *Petit stylet*, italien, XVIIe siècle.

Tout en acier et très petit, ce stylet, provenant de la Collection Ressman, est à lame triangulaire. Le pommeau et les quillons sont en torsade et la poignée en balustre.

(*Planche 17.*)

G. 36. — *Dague de main gauche*, à l'espagnole, première moitié du XVIIe siècle, probablement travail napolitain.

La coquille qui recouvre la main, d'un travail très fin, est ciselée et repercée à jour d'un dessin d'oiseaux et de fleurs. Le pommeau et les bouts des longs et fins quillons droits sont également ciselés à jour. La lame, à très large talon, est fine et en carrelet pour le reste de sa longueur. Cette dague conserve son fourreau en cuir gaufré, muni d'une bride pour le suspendre à la ceinture.

G. 37. — *Dague, de main gauche,* à l'espagnole, XVIIe siècle.

La garde, ciselée, repercée à jour et dorée, est ornée de mascarons et les bouts des quillons sont en têtes de dragon.

G. 38. — *Dague, de main gauche,* espagnole, XVIIe siècle.

La garde est finement ciselée et repercée à jour.

G. 39. — *Dague, de main gauche,* espagnole, XVIIe siècle.

La garde est ornée sur chaque face d'une plaque ciselée et repercée à jour. Celle du dehors présente un aigle à deux têtes.

G. 40. — *Dague, de main gauche,* espagnole, XVIIe siècle.

La garde, ciselée et repercée à jour, est ornée de coquilles de Saint-Jacques.

G. 41. — *Dague-baïonnette,* probablement française, XVIIe siècle.

Le manche rond, en bois, à virole, est du diamètre intérieur d'un canon de mousquet, et la garde en fer est à deux petits quillons droits. La lame à un seul tranchant est gravée et dorée au talon et poinçonnée d'un M couronné. Cette baïonnette de l'origine provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 42. — *Stylet,* sarde, XVIIe siècle.

La poignée, légèrement courbe, est en bois cannelé en torsade à calotte de fer et à virole. Un bouton cannelé forme pièce d'arrêt. La longue lame, très fine et effilée, est à court dos et à quatre pans pour le reste de sa longueur. Ce stylet provient de la Collection Ressman.

(*Planche 17.*)

G. 43. — *Couteau-poignard,* espagnol, avec son fourreau, XVIIIe siècle.

La poignée est plaquée d'argent cannelé en torsade. Le fourreau est également plaqué d'argent

repoussé et percé à jour d'un dessin style Louis XV sur fond d'étoffe rouge. La lame est inscrite : NO ME SAQ(UE)S ÇIN RAZON NI ME...... De la Collection Ressman.

G. 44. — *Couteau-poignard,* époque Louis XVI.

La poignée est en bois cannelé. La garde à courts quillons et le talon de la lame sont gravés au burin. La lame effilée est à deux tranchants. De la Collection Ressman.

G. 45. — *Grand couteau d'une trousse de veneur,* allemand, commencement du XVI[e] siècle.

Cette belle pièce, de l'époque de l'empereur Maximilien, provient de la Collection Ressman. La poignée, en laiton gravé, est à panneaux incrustés de plaques d'ivoire et de palissandre formant un gironné et sur le tout un écu en nacre aux armes d'*Autriche ancienne*. Une bague à l'emmanchement de la lame forme pièce d'arrêt. La lame, très large sur toute sa longueur, est incrustée d'une marque, un trait d'arbalète en cuivre.

(*Planche 19.*)

G. 46. — *Grand couteau, à pistolet à rouet, d'une trousse de veneur,* allemand, daté de 1540.

Cette pièce précieuse provient des Collections Carrand et Ressman. La poignée est plaquée de corne de cerf ornée de rosaces en cuivre doré. Toute la lame est gravée d'un calendrier d'une finesse d'exécution merveilleuse et d'une inscription en allemand dans la gouttière. Le pistolet à rouet est couché le long de la lame, la platine gravée et dorée, et le canon gravé d'une inscription et de la date 1540. Par sa grande taille et la finesse admirable de son exécution, ce couteau de trousse est un des plus importants que l'on connaisse; par l'adjonction du pistolet, il est un des plus rares.

(*Planche 17.*)

G. 47. — *Trousse de veneur,* allemande, milieu du XVI[e] siècle.

La poignée, plaquée de corne, est ornée de rosaces en fer incrustées d'argent et la pièce d'arrêt est décorée de la même façon. La lame à trois cannelures est en partie gravée d'un joli dessin de rinceaux. Le fourreau, recouvert de velours noir, porte une garniture en fer richement décoré d'un dessin d'entrelacs et de rosaces d'argent. La trousse contient trois petits couteaux et un poinçon. Cette pièce provient des Collections Castellani, Spitzer et Ressman.

(*Planche 17.*)

ARMES D'HAST

H. 1. — *Masse d'armes,* XVe siècle.

Masse à six ailerons, ornés chacun d'un trèfle percé à jour et d'incrustations en laiton. La tige est hexagone et la poignée, recouverte de fouet, est munie de deux petites rondelles légèrement cannelées.

H. 2. — *Masse d'armes,* espagnole, première moitié du XVIe siècle, œuvre de *Diego de Zayas,* damasquineur espagnol.

Cette arme superbe est à six ailerons, ornés chacun d'un dessin à la damasquine d'or et d'argent, d'une finesse rare et d'un caractère remarquable. Nous décrirons les sujets qui se trouvent au *recto* et au *verso* de chaque aileron.

1. Arabesques de style mauresque. — *Verso*, le miracle de Saint-Hubert.
2. Paysage et un port de mer, galères dans le port. — *Verso*, arabesques.
3. Arabesques. — *Verso*, chasse au sanglier et paysage.
4. Moulin à eau et paysage. — *Verso*, arabesques.
5. Chasse au lièvre et paysage. — *Verso*, inscription en caractères arabes avec arabesques.
6. Arabesques. — *Verso*, ville entourée de tours et de murs, rivière et paysage avec un dromadaire.

Sur le haut de la tige, entre les ailerons, sont des arabesques variées et la signature : DIDACVS · DE · ÇAIAS · FACIEBAD.

La tige se termine par une petite pyramide à six faces, qui porte deux inscriptions en caractères arabes, et une courte pointe.

Le fût est partagé en trois parties; la première ronde, sur laquelle on voit une ville entourée d'un paysage, dans lequel un éléphant, un dromadaire, un lion et autres animaux exotiques se promènent; la deuxième à six pans, dont quatre à bandes d'arabesques et les deux autres à inscriptions ; la troisième ronde et formant la poignée de l'arme. Les deux inscriptions sont : DECVS · ET . TVTAMEN · IN · ARMIS · ; et DONEC · TOTVM · IMPLEAT · ORBEM. La deuxième est connue pour avoir été la devise de Henri II, avant son avènement au trône. La poignée est ornée d'une guirlande de pampres en spirale avec grappes de raisin, et se termine par un bouton à six pans.

La damasquine de cette belle masse d'armes rappelle, par son style et son travail, celle que l'on voit sur les dagues à oreilles, dites stradiotes, d'origine espagnole. Dans les dépenses secrètes du roi François Ier, on trouve le paiement suivant : « A Diego de Çayas pour son paiement d'un poignard ayant le manche et le fourreau d'acier ouvré à la damasquine, 112 l X. »

Une dague de cet artiste damasquineur existe actuellement au Musée Royal et Historique de Dresde. Elle est ainsi décrite dans le *Führer durch das Königliche Historisches Museum zu Dresden von M. v. Ehrenthal* (Dresde, 1899) : « Dague avec son fourreau ; la poignée et la garde

damasquinées d'or, sur la lame l'inscription: *In semine tuo benedicitur filius tuus* et la signature du damasquineur, DIEGO DE ÇAIAS FACIEBAT ». Serait-elle celle faite pour François Ier ?

La masse d'armes que nous venons de décrire a été trouvée dans une maison de campagne du nord de l'Espagne, chez un ami de chasse, par Don Josè de Argaiz, un collectionneur d'armes bien connu de Madrid, décédé il y a quelques années. Plus tard, elle passa dans la Collection Spitzer. On s'expliquerait difficilement comment une arme ayant appartenu à Henri II ait été cachée dans une région éloignée de l'Espagne, si on ne se souvenait, que ce prince, étant duc d'Orléans, était allé en Espagne comme otage de son père, fait prisonnier à la bataille de Pavie.

Comme Zayas travaillait pour François Ier et que la masse d'armes porte la devise de Henri II, lors de son voyage en Espagne, il y a lieu de penser que cette arme lui a appartenu.

Le Musée d'Artillerie possède une masse d'armes qui est presque identique, sauf qu'elle n'est pas signée de Zayas, mais qui est certainement son œuvre. On y voit les mêmes dessins, les mêmes animaux et les mêmes inscriptions arabes, ou imitant l'arabe, car il paraîtrait que, sur les deux pièces, ces inscriptions n'ont aucun sens, étant seulement composées de caractères pris au hasard. Elle porte en outre les deux mêmes devises et est également attribuée à Henri II.

(*Planche 16.*)

H. 3. — *Masse d'armes,* française ? milieu du XVIe siècle.

Cette belle et riche masse d'armes est à six ailerons damasquinés de très fines arabesques d'or, avec encadrement d'argent. La tige est ciselée en relief d'un beau dessin Renaissance, qui nous paraît de style français.

La poignée est ornée d'arabesques semblables à celles des ailerons, et le bouton qui la termine est ciselé en feuilles d'acanthe.

(*Planche 16.*)

H. 4. — *Masse d'armes à pistolet à rouet,* italienne, fin du XVIe siècle, travail de Milan.

Cette masse est à six ailerons, fortement renforcés à leurs pointes et se terminant en haut et en bas par d'élégantes volutes d'une grande finesse de ciselure. Le fût, qui forme en même temps le canon du pistolet, a la forme d'une colonnette cannelée et sa base s'appuie sur une rondelle ciselée, ornée d'armes antiques.

Un tambour, dont cette rondelle forme le haut, renferme la platine à rouet. Le tambour et la poignée, tous deux en bronze ciselé et doré, manquaient à la pièce et ont été fidèlement copiés sur une masse d'armes pareille, certainement de la même main, qui est au Musée d'Artillerie (n° K. 58). Le tambour présente des sujets de chasse et les costumes des chasseurs indiquent la date de la pièce. La poignée est ornée de quatre têtes de Méduse en argent, sur un fond composé de trophées d'armes antiques et le pommeau est décoré de quatre mascarons d'argent.

Cette arme provient de la Collection E. Vaisse, vendue en 1885.

H. 5. — *Masse d'armes,* XVIe siècle.

Elle est à sept ailerons.

H. 6. — *Marteau d'armes, à courte hampe*, milieu du XVIe siècle.

La tête du marteau, formée en losange et armée de quatre dents, est ornée d'une bande de laiton incrustée dans le fer; un fort bec de corbin du côté opposé et une pointe courte et robuste au bout de la hampe, également incrustée de laiton, complètent cette arme formidable, destinée à briser ou fausser les plates du harnais de guerre.

H. 7. — *Marteau d'armes,* italien, seconde moitié du XVIe siècle.

Ce marteau d'armes, aussi remarquable par la richesse de son travail que par sa conservation parfaite, est un chef-d'œuvre de la ciselure. Le sommet de la pièce affecte la forme d'un fanal de galère à huit pans, percés de fenêtres à jour. Il s'appuie sur la douille par des volutes ciselées et ajourées, d'une grande élégance. Le marteau et le bec, qui est légèrement crochu, sont ciselés à jour, le marteau étant orné de figures, d'animaux et de mascarons; le bec de mascarons, de coquillages et de cannelures ajourées.

La douille, admirable de dessin, est entièrement recouverte de cariatides, oiseaux, entrelacs et festons, ciselés en haut-relief.

Cette pièce hors ligne provient de la Collection Spitzer et appartenait autrefois à lord Cadogan, qui l'exposa en 1857 à l'Exposition des Trésors d'Art, à Manchester.

Elle est décrite et gravée dans le *Art Trasures of the United Kingdom from the Art Treasures Exibition Manchester, edited by J. B. Waring (Londres, 1858).*

(*Planche 16.*)

H. 8. — *Fléau d'armes,* flamand ou allemand, fin du XVe ou commencement du XVIe siècle.

Cette pièce est entièrement en fer, avec quelques incrustations de laiton. La chaîne, très lourde, se termine par une boule garnie de huit pointes.

H. 9. — *Petite hache d'armes,* XIVe ou XVe siècle.

Les deux bouts du tranchant de cette arme forment pointe. Viollet-le-Duc a attribué une pièce semblable, de la Collection Riggs, au commencement du XIVe siècle[1], mais nous n'avons pas encore trouvé de document qui fixe la date précise de cette forme de hache, qui nous paraît originaire du Nord de l'Europe et que nous n'oserions attribuer à une date antérieure au XVe siècle.

H. 10. — *Grande hache, de la forme dite doloire,* XVIe siècle.

La lame porte les poinçons du fabricant.

1. *Dictionnaire raisonné du Mobilier Français.* Paris, 1872.

H. 11. — *Hache d'armes à brandestoc,* italienne, XVIe siècle.

La lame, qui est petite, est en demi-lune. Du côté opposé est un long bec à section carrée et légèrement courbe, le tout étant décoré d'une riche et fine damasquine d'or.

La hampe creuse renferme une lame d'estoc à quatre arêtes, que l'on sortait en poussant l'arme vigoureusement en avant.

H. 12. — *Hache d'armes à brandestoc,* italienne, fin du XVIe siècle.

La lame de hache est en partie ciselée et percée à jour. La lame d'estoc à quatre pans peut rentrer dans le manche de l'arme. Du côté opposé à la hache est un bec de corbin. Un crochet, travaillé comme la lame, servait à suspendre l'arme à la ceinture ou à l'arçon de la selle.

H. 13. — *Hache d'armes,* italienne ou allemande? fin du XVIe siècle.

La forme de la pièce paraît italienne, mais la gravure à demi-effacée dont la lame est ornée a plutôt un caractère allemand.

H. 14. — *Hache d'armes à longue hampe,* XIVe ou XVe siècle.

Le fer de cette hache tient par sa forme à la bardiche des pays du nord de l'Europe, mais l'ornement dont il est décoré a un caractère oriental. L'ornement consiste en écailles d'argent, alternativement unies, et couvertes d'un travail au pointillé, et ce dessin d'écailles est encadré d'une bande d'argent accompagnée de feuillages d'un caractère mauresque. La forme et la façon de la lame nous paraissent européennes et il faudrait donc chercher le pays d'origine de l'arme dans ces contrées où l'influence de l'Orient s'est fait le plus sentir : Espagne, Vénétie, Hongrie, Pologne ou Russie.

N'était-ce la forme de la lame, nous pencherons pour la Vénétie car l'ornement rappelle la décoration de quelques plats vénitiens en bronze, dont plusieurs ont été fabriqués par des ouvriers orientaux travaillant à Venise, mais le type de l'arme se rapporte plutôt au nord de l'Europe. Quel que soit son pays d'origine, cette hache est une pièce très curieuse et très rare.

(*Planche 15.*)

H. 15. — *Grande hache à longue hampe,* XIVe ou XVe siècle.

Cette belle pièce doit-elle être classée parmi les armes européennes ou parmi celles d'Orient? la forme et la façon de la lame nous paraissent bien européennes, malgré les grandes inscriptions en caractères arabes dont elle est ornée.

Sans les faire traduire, nous n'oserions nous prononcer sur l'origine de cette arme. L'arsenal de Constantinople conserve de nombreuses épées européennes qui portent des inscriptions arabes sur les lames, inscriptions qui ont été ajoutées à l'époque de la prise de ces armes par les orientaux. Nous possédons une épée italienne du xv[e] siècle, poinçonnée de Milan, qui porte l'inscription suivante, gravée sur la lame : « L'armée d'el-Melek-el-Achral, Seif Barsebay. Que sa victoire soit exaltée. Du dépôt des armes victorieuses de la forteresse d'Alexandrie la bien gardée. Moharram A. H. 836. » L'année 836 de l'Hégyre correspond à 1432 de notre ère. En 1426, Barsebay gagna une grande victoire sur Jean II, roi de Chypre, qu'il fit prisonnier, et l'île de Chypre fut entièrement ravagée par le vainqueur. C'est sans doute cette victoire qui est célébrée sur la lame d'une épée conquise à cette époque.

Les belles inscriptions, incrustées en argent sur la lame de la hache, pourraient avoir une origine semblable.

(*Planche 15.*)

H. 16. — *Hache d'armes, à longue hampe,* milieu du xv[e] siècle.

La lame de hache, à tranchant droit un peu incliné, est percée au milieu d'un quatre-feuilles et ornée d'une bande de laiton incrustée dans l'acier. Au dos est un maillet garni de dents pyramidales, qui est également incrusté de bandes de laiton. Une pointe, ou « dague », pour nous servir du mot usité au xv[e] siècle, en tête de la pièce, est maintenue au bout de la hampe par deux bandes de fer ajourées, de style gothique.

Les récits d'Olivier de la Marche prouvent que cette arme était celle dont on se servait de préférence pour les pas d'armes à pied, à la Cour de Bourgogne, au milieu du xv[e] siècle.

Elle est également représentée dans beaucoup de tableaux et miniatures de la seconde moitié du xv[e] siècle, notamment dans un tableau de Carpaccio à Venise.

(*Planche 1.*)

H. 17. — *Lance à longue lame ou pertuisane,* italienne, fin du xv[e] siècle.

La lame, longue, rigide et très effilée, est inscrite du mot LIBATS, *libertas*, qui était la devise de la ville de Bologne.

H. 18. — *Pertuisane,* italienne, xvi[e] siècle.

La lame est ornée de gravures.

H. 19. — *Pertuisane,* italienne, xvi[e] siècle.

La lame qui est à quatre ailerons est gravée, et le haut de la hampe incrusté d'un carrelage de nacre.

H. 20. — *Pertuisane,* de Garde-de-la-Manche du roi Louis XIV.

La lame, légèrement flamboyante, est richement incrustée d'or. Vers la pointe est la devise : NEC PLVRIBVS IMPAR. En dessous, un soleil rayonnant, un trophée d'armes antiques entouré de quatre fleurs de lis et les armes de France et de Navarre, surmontées de la couronne royale et environnées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Les ailerons sont ornés de deux renommées et de fines arabesques. La douille est ciselée en feuilles d'acanthe et damasquinée, la hampe conserve son grand gland de soie et d'argent et sa garniture primitive en peluche vieil or à galon d'argent et à clous de bronze anciennement dorés.

L'uniforme des Gardes-de-la-Manche est ainsi décrit en 1773 : « Uniforme pareil à celui des Gardes-du-Roy et par dessus une cotte d'armes fond blanc, semée de fleurs de lis d'or avec la devise du Roy, surbrodée en plein d'or et d'argent avec la pertuisane à lame dorée et la main frangée de soie blanche et argent. Les Gardes-de-la-Manche sont au nombre de 24, ils sont tirés du Corps-des-Gardes du Roy. [1] »

(Planche 18.)

H. 21. — *Pertuisane,* de Garde-de-la-Manche du roi Louis XIV.

Pièce presque identique à la précédente, mais un peu plus grande et signée dans le bas de la lame : RAVOISIE FOVRBISSEVR DV ROI A PARIS. Le Musée d'Artillerie possède une épée provenant de la Collection de Napoléon III, signée : *Ravoissier fourbisseur du Roy au Duc de Bourgogne sur le Pont St-Michel à Paris.*

Nous avons également vu une lame d'épée triangulaire, signée de la même façon et datée de 1738.

La pertuisane que nous venons de décrire provient de la succession Arnaud Feuillet, vendue en 1890.

(Planche 18.)

H. 22. — *Roncone,* italienne, commencement du XVI[e] siècle, la douille ornée de viroles de laiton.

A la page 104 du traité d'escrime de Giacomo di Grassi de Modène, intitulé : *Ragione di adoperar sicuramente l'Arme, etc.* (Venise 1570), une gravure qui représente la roncone, prouve qu'elle était bien l'arme que nous décrivons.

H. 23. — *Petite roncone,* italienne, XVI[e] siècle.

Arme probablement fabriquée pour un enfant.

1. *Uniformes militaires où se trouvent gravés en taille-douce les uniformes de la Maison du Roy, etc.*, par le sieur de Montigny. Paris, 1773.

H. 24. — *Corsèque ou pertuisane à trois lames dont celles de droite et de gauche inclinées,* italienne, commencement du XVI[e] siècle.

Les lames sont renforcées de chaque côté par une forte arête médiane.

H. 25. — *Couteau de brèche,* saxon, XVI[e] siècle.

La lame, d'une belle forme, entièrement couverte d'une fine gravure et de restes de dorure, est attachée à la hampe par deux viroles. Elle est poinçonnée, porte les armoiries de *Saxe* et des rinceaux. La hampe est munie d'une rondelle de fer à peu de distance de la lame.

(*Planche 18.*)

H. 26. — *Couteau de brèche,* allemand, fin du XVI[e] siècle.

Sur chaque face de la lame est gravé un écusson d'armes, environné du collier de la Toison-d'Or, surmonté d'un bonnet d'électeur, d'une couronne et d'un grand F. Les armoiries très compliquées, parmi lesquelles on distingue *Hongrie*, *Bohême*, *Autriche*, *Castille*, *Léon*, *Arragon*, *Sicile*, *Bourgogne*, etc., paraissent être celles d'un prince de la maison d'Autriche, peut-être de Ferdinand, couronné roi de Bohême en 1617 et empereur d'Allemagne deux ans plus tard.

H. 27. — *Fauchard,* italien, XVI[e] siècle.

La lame est en partie gravée et présente des armoiries. Parmi les quartiers de l'écu, on distingue : *Gonzague*, *Empire*, *Léon*, *Hongrie*, *Jérusalem*, *Arragon*, *Saxe*, *Bar*, *Savoie*, etc. Le nom VALLI est inscrit au poinçon sur la douille.

H. 28. — *Grand fauchard,* italien, XVI[e] siècle.

La lame, poinçonnée d'un S, est gravée d'armoiries surmontées d'une couronne et d'un chiffre composé de deux C.

H. 29. — *Fauchard,* italien, seconde moitié du XVI[e] siècle.

Cette Collection compte onze de ces fauchards, tous portant les mêmes armoiries : *de France, à une bande.* D'après le *Blason des Armoiries*, de Hierosme de Bara, imprimé à Lyon en 1581, ces armes sont celles du duc de Montpensier. Sous les armes est un panneau gravé et doré, qui, sur

sept des fauchards, présente un guerrier antique et autres ornements; sur les quatre autres, les ornements seuls. Les douilles, gravées et dorées, sont ornées de la même façon.

Cette série de fauchards a dû appartenir aux gardes de François de Bourbon, duc de Montpensier, qui naquit en 1539 et se signala dans les guerres de religion.

En 1574, il obtint le commandement d'une armée, et plus tard il passa en Flandre à la suite du duc d'Anjou. Il se distingua en 1590 aux batailles d'Arques et d'Ivry et mourut en 1592.

La forme et le travail de ces fauchards sont de style italien; mais nous savons, par Brantôme, que les grands seigneurs français de son époque faisaient souvent de grosses commandes d'armes gravées et dorées aux armuriers de Milan, qui, au XVIe siècle, en fournissaient à tous les pays de l'Europe.

H. 30 à H. 35. — *Six fauchards.*

Semblables au précédent.

H. 36 à H. 39. — *Quatre fauchards.*

Semblables aux précédents, mais avec ornements à la place du guerrier.

H. 40. — *Fauchard,* allemand, fin du XVIe siècle.

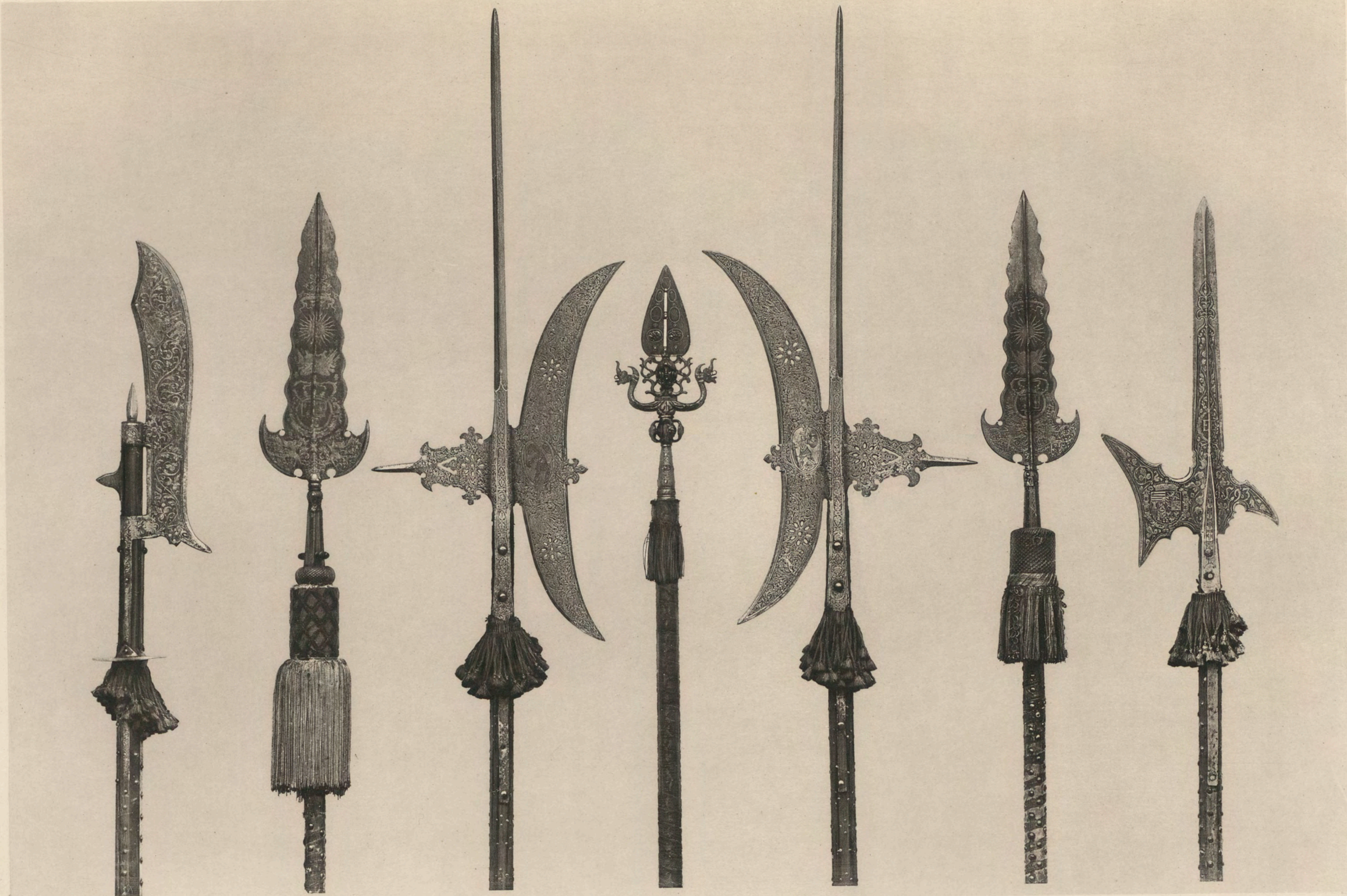
La lame gravée présente des armoiries : *écartellé le premier et le dernier de Saxe, les deux autres d'un lion, surmontées d'une couronne.* En dessous, un chiffre composé de deux C.

H. 41. — *Très grand fauchard de parade, d'un doge vénitien,* commencement du XVIIe siècle.

La lame est ornée d'une gravure profonde présentant des armoiries, casques, canons, cuirasses et autres armes. La partie gravée de la lame est fortement dorée et les armoiries gravées paraissent être celles du doge Leonardo Donato (1606 à 1612), mais au-dessus de ces armoiries, son successeur Marc-Antonio Memmo (1612 à 1615), a fait peindre les siennes. La douille est ronde et unie, la hampe octogone est garnie de deux gros glands rouges. Cette pièce intéressante est d'une taille énorme et provient, ainsi que son pendant le H. 42, de la Collection Spitzer.

H. 42. — *Fauchard de parade.*

Ce Fauchard est semblable au précédent.



Héliog Dujardin

H 25 H 21 H 45 H 53 H 46 H 20 H 48

ARMES D'HAST

H. 43. — *Fauchard de doge vénitien,* première moitié du XVIIe siècle.

La lame, gravée et percée de rosaces, porte les armoiries de la famille Contarini. Cette arme aurait été faite ou pour le doge Francesco Contarini (1623 à 1624), ou pour Nicolo Contarini (1629 à 1631).

H. 44. — *Très grand fauchard de Parade,* vénitien, XVIIe siècle.

La lame est en partie gravée. Elle porte des armoiries, *à un lion*, d'un côté de la lame, *à un lion contourné* de l'autre.

Le seul doge que nous ayons trouvé qui portait un lion dans ses armes est Luigi Pisani (1735 à 1741). Cette date nous paraît trop récente pour la lame, mais il est possible que les armoiries aient été gravées à une époque postérieure à celle de la fabrication de l'arme.

H. 45. — *Grande hallebarde,* italienne, seconde moitié du XVIe siècle.

La lame de hache de cette arme est de très grande taille, en croissant, à tranchant concave. Elle est ornée d'un médaillon ovale présentant un guerrier antique, de deux rosaces percées à jour et d'une belle gravure de rinceaux.

Le croc, très prononcé, est droit et décoré de la même façon, et la lame d'estoc, à quatre pans, en tête de l'arme, est très longue et très effilée.

Cette grande hallebarde et son pendant, le H. 46, sont tout à fait remarquables par leur belle forme.

(*Planche 18.*)

H. 46. — *Grande hallebarde.*

Semblable à la pièce précédente.

(*Planche 18.*)

H. 47. — *Hallebarde,* française, fin du XVIe siècle.

La lame est gravée et percée par une fleur de lis.

H. 48. — *Hallebarde,* allemande, de 1593.

La hache est à tranchant concave, légèrement incliné, le croc courbe et l'estoc assez large. Cette arme est entièrement gravée. Sur la hache, d'un côté, sont des armoiries surmontées d'un bonnet d'électeur, d'une couronne, et environnées du collier de la Toison d'or, et, de l'autre, les bûches passées en sautoir et les briquets de la Maison de Bourgogne. La date 1593 est inscrite sur le croc et l'estoc porte les initiales E E.

Les armoiries sont celles gravées dans le *Blason des Armoiries*, de Hierosme de Bara (Lyon 1581), comme étant celles de « Don Mathias, Archiduc d'Autriche, Viceroy en Anvers, l'an MDLXXVII ».

Mathias d'Autriche, père de l'empereur Rodolphe II, naquit en 1557 de l'empereur Maximilien et de Marie, fille de Charles V. Nommé gouverneur des provinces belges en 1577, chargé du commandement de l'armée de Hongrie en 1593, il devint roi de Hongrie en 1608 et de Bohême en 1611. En 1612, il fut élu empereur d'Allemagne.

(*Planche 18.*)

H. 49. — *Hallebarde,* saxonne, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

La hache, à double courbure, porte sur une face les armes de *Saxe* et, sur l'autre, celles *d'électeur de Saxe.* Toute la lance est ornée d'une gravure très fine, et les armoiries et la douille sont dorées en plein.

Cette pièce et son pendant, le H. 50, sont d'une très belle conservation.

H. 50. — *Hallebarde,* saxonne.

Semblable à la précédente.

H. 51. — *Hallebarde,* saxonne.

Du même type que les deux pièces précédentes, mais sans être absolument semblable.

H. 52. — *Grand brandestoc,* italien, XVIe siècle.

Cette arme à triple dard, celui du milieu très long et les deux autres courts, forme une sorte de corsèque quand les dards sont sortis de la hampe par un vigoureux lancé en avant et maintenus à leur place par un ressort à bouton. Nous croyons que ces armes, occupant peu de place et formant une pique formidable, les dards étant sortis, servaient plus particulièrement en voyage. On pouvait facilement les porter dans un carrosse. Le bout de la hampe est couvert d'une calotte à charnière en fer damasquiné d'or, sur laquelle on voit un écusson de forme italienne, avec deux guerriers à l'antique comme supports. Le bouton du ressort est formé d'un demi-lion finement ciselé en bronze

doré. Au-dessous de la calotte est une virole admirablement travaillée. Les extrémités de la virole sont finement ciselées et dorées, et la partie médiane est recouverte d'une bande de bronze ciselée, dorée et repercée à jour, qui présente une charmante composition d'enfants jouant avec un bouc, sous des arbres.

La virole, à l'autre bout de la hampe, est en bronze doré, orné de fins rinceaux en relief.

H. 53. — *Porte-mèche ou boute-feu, de canonnier,* italien, XVIe siècle.

La tête de lance et la douille sont finement damasquinées d'or, sur fond bleui, et les branches porte-mèche sont en tête de serpent. Des médaillons de cuivre doré, présentant des têtes de guerriers, des cavaliers, des centaures, etc., complètent la décoration, très riche, de cette pièce.

(*Planche 18.*)

H. 54. — *Épieu de chasse,* allemand, seconde moitié du XVIe siècle.

La lame, en feuille de sauge, finement gravée dans le style saxon, est munie d'ailerons à sa base en forme de dauphins, également gravés. Elle est accompagnée de deux pistolets à rouet, dont les canons sont couchés dans la gouttière médiane de la lame. La détente se trouve au milieu de la hampe. Cette arme est un peu lourde, mais bien complète et très rare.

H. 55. — *Esponton d'officier français du règne de Louis XIV.*

La lame, entièrement gravée et dorée, porte le soleil rayonnant et un trophée d'armes.

H. 56 à H. 59. — *Quatre espontons,* XVIIe siècle.

Les lames gravées et dorées aux armes de *Savoie.*

H. 60. — *Lance de tournoi,* italienne, XVIe siècle.

Peinte et dorée en partie avec des armoiries. Le renflement du bois de chaque côté de la poignée est à section carrée.

H. 61 et H. 62. — *Deux lances de tournoi.*

Semblables à la pièce précédente.

H. 63. — *Lance de tournoi.*

Semblable aux précédentes, sauf qu'elle est à section ronde dans toute sa longueur, légèrement cannelée en avant de la poignée et peinte d'une couleur marron.



Heliog. Dujardin

ARQUEBUSES, PISTOLETS ET CLEFS DE ROUEL

K 2 L 1 J 7 L 2 K 1

J4 K 9 J 1 J 6 K 9 J 2

ARBALÈTE

I. 1. — *Arbalète, d'Ulric V, comte de Wurtemberg,* travail allemand, datée de 1460.

Cette très intéressante arbalète, qui provient de la Collection de l'auteur, fut trouvée avec quelques autres armes par le comte Pourtalès Gorgier, dans les combles de son château de Gorgier, sur les bords du lac de Neufchâtel. Nous avons étudié son histoire et les détails de sa construction dans le cinquante-troisième volume de l'*Archaeologia* (Londres, 1873) où la pièce est reproduite. Elle porte les armoiries de Wurtemberg et de Savoie et la date de 1460 inscrite en chiffres arabes d'un côté et en chiffres romains de l'autre. En cette année, Ulric V, dit le *Bien-Aimé*, comte de Wurtemberg, était marié en troisièmes noces avec Marguerite, fille d'Amédée VIII, premier duc de Savoie. La présence des armoiries des deux époux prouverait que cette arme a appartenu au prince lui-même. L'arc de l'arbalète est d'une construction très curieuse et qui n'avait pas été étudiée avant l'époque où cette pièce entra dans notre collection. Dans les livres sur les armes et les catalogues de collections, les arcs de ce genre avaient été décrits comme étant en bois ou en corne, mais la dissection d'un arc semblable et l'étude des documents permirent d'établir que ces arcs sont en réalité composés d'un assez grand nombre de matières recouvertes d'une forte couche de nerf de bœuf.

Le noyau de l'arc est composé de plus d'une vingtaine de lames minces de baleine collées ensemble. On remplaçait quelquefois la baleine par de la corne et dans ces cas l'arc est décrit dans les documents comme arc de corne, mais la corne comme la baleine n'en formait que le noyau et était toujours recouverte d'autres matières. Un arc composé entièrement de corne n'aurait jamais eu assez d'élasticité. Sur la baleine, on collait deux lames de bois d'if, placées dans le sens contraire des lames de baleine et aux deux bouts de ce noyau on assemblait et collait des morceaux de corne munis d'encoches pour la corde. Le noyau ainsi complété était ensuite recouvert de couches successives de nerf de bœuf en charpie, fortement imprégné de colle, jusqu'à ce que l'arc eut atteint la grosseur et la forme voulues. Il ne restait qu'à le recouvrir d'une mince écorce de bouleau, écorce qui a la propriété d'être imperméable à l'humidité, de le peindre et le vernir. Le plus souvent la peinture consistait en un dessin de petits points, ce qui a quelquefois fait croire que ces arcs étaient recouverts de peau de serpent. Dans une liste de toutes les matières achetées en 1358 pour la fabrication des arbalètes faites par Robert l'Artilleur pour le château de Rouen, on trouve *25 bâtons d'if,* 4 *livres de colle, 4 livres de nerfs de bœuf carpis, 14 cornes de bouc*, etc. Ici la corne remplaçait la baleine des arbalètes allemandes du XVe siècle.

L'arbrier est décoré de plaques d'ivoire sculpté et d'un dessin d'arabesques gravé dans le bois et rempli d'un mastic noir. Sur la plaque du dessous, près de l'arc, est un Saint Michel du jugement dernier, dans une niche gothique, tenant la balance d'une main et une épée de l'autre. Près de la gâchette, qui est en fer plaqué de laiton, est une autre plaque sur laquelle est sculpté un phylactère inscrit en caractères hébreux. Un de nos plus savants hébraïsants nous a déclaré que ces caractères ne forment pas des mots hébreux, mais il est bien connu qu'au XVe siècle, les artistes se servaient quelquefois des caractères d'une langue qu'ils ignoraient pour faire croire à une érudition qu'ils ne possédaient pas. De chaque côté de l'arbrier est une longue plaque d'ivoire, sur laquelle est un écu d'armes surmonté d'un casque et d'un cimier, une banderolle et un personnage.

Les armes sont *Wurtemberg* d'un côté, *Savoie* de l'autre. Sous l'écu de Wurtemberg, la banderolle est inscrite en caractères gothiques : *Gloria in excelsis Deo, Et in terra pax hominibus bone voluntatis, Laudamus te, Benedicimus te, 1460*. En dessous est un homme levant son chapeau. Sous les armoiries de Savoie, on lit : *O Maria graciosa, Dei m(at)er generosa, Dig(n)a laude gloriosa, sis pro nobis speciosa MCCCCLX,* et en dessous un personnage dans le costume de l'époque.

Ce fut en 1419 qu'Ulric V, âgé de neuf ans, et Louis I[er], âgé de dix ans, succédèrent à Eberhard IV sous la tutelle de leur mère. En 1442, ils partagèrent leurs états, Louis choisissant le Haut-Wurtemberg et le comté de Montbéliard, et laissant à Ulric le Bas-Wurtemberg avec Stuttgard pour résidence. Fort aimé de ses sujets, la popularitié d'Ulric lui valut le surnom de *Bien-Aimé*, mais malgré son goût pour les arts et la paix, le margrave de Bade l'entraîna dans une guerre malheureuse. Battu et fait prisonnier à Seckenheim, en 1462, par Frédéric, électeur palatin du Rhin, à qui cette victoire valut le surnom de *Victorieux* et dont on admire encore à Vienne la superbe armure fabriquée par Missaglia de Milan, Ulric fut enfermé au château de Heidelberg et ne recouvra sa liberté qu'en payant une rançon de cent mille florins. Il vécut encore une vingtaine d'années et laissa d'Elisabeth de Bavière, sa seconde femme, deux fils qui lui succédèrent dans le gouvernement de ses états et dans ceux de son frère Louis.

On peut se demander comment l'arbalète d'Ulric de Wurtemberg se trouvait dans les combles du château de Gorgier. Voici la seule explication de ce fait que nous ayons trouvé, elle est hasardée et nous ne la donnons que pour ce qu'elle vaut. Gorgier n'est qu'à quelques kilomètres de Grandson, où Charles le Téméraire fut battu en 1476 et où les Suisses prirent un butin énorme. Or, à cette époque, les maisons de Wurtemberg et de Bourgogne étaient très liées. Un des fils d'Ulric le Bien-Aimé, Eberhard, passa toute sa jeunesse auprès de Charles le Téméraire. L'arbalète ne fut pas fabriquée pour lui, car Marguerite de Savoie n'était pas sa mère ; mais si son père lui en avait fait don, il serait facile de comprendre comment elle se serait trouvée au camp bourguignon et serait tombée entre les mains des Suisses.

ARQUEBUSES

J. 1. — *Arquebuse à rouet*, italienne, seconde moitié du XVI[e] siècle.

Le canon rayé est finement cannelé dans sa partie médiane et les deux bouts sont enrichis de belles ciselures en relief, bleuies, sur fond granulé et doré en plein. A la bouche du canon, qui porte les initiales C. S., est une Diane chasseresse entourée d'arabesques et à la culasse un Actéon à la tête de cerf. La platine, décorée de la même façon que le canon, présente une chasse au cerf et autres ornements. Le chien est formé en tête de dragon et la garde de la détente est également riche de travail.

Le bois, incrusté d'ivoire, est orné d'une Junon avec le paon et de riches arabesques à masques et rinceaux. Il est signé près de la platine des lettres E. B.

Cette pièce qui, par la finesse de son travail et sa conservation merveilleuse, est un vrai chef-d'œuvre de l'arquebuserie, est célèbre dans les annales de la curiosité. Faisant partie autrefois de la Collection Baron, elle passa dans celle de M. Sommeson et fut achetée 1,450 francs par M. de Saint-Seine, à la vente Sommeson, à la salle des Jeûneurs, en 1848. A la vente de M. de Saint-Seine, en avril 1875, elle fut payée 19,500 francs sans les frais par M. Sommier, qui l'exposa à l'Exposition Rétrospective du Palais du Trocadéro en 1878.

Elle a son pendant dans une des plus belles arquebuses de la Collection royale de Turin, qui porte les mêmes initiales sur le canon et sur le bois, et qui passe pour avoir appartenu au duc Emmanuel Philibert de Savoie (1553-80). Décrite sous le numéro M. 9. du *Catalogo dell' Armeria Reale* par le major Angelo Angelucci (Turin 1890), elle est reproduite dans *Le Armi del Re* du même auteur (Rome, 1886).

D'après cette gravure et les mesures données par le major Angelucci, il nous paraîtrait que, sauf quelques variantes dans les personnages qui ornent la pièce, les deux armes sont identiques et ont dû former la paire. Il est certain que les deux arquebuses sont l'œuvre des deux mêmes artistes et qu'elles sont également admirables de travail et de conservation.

Une autre arquebuse, plus longue, le numéro M. 10, du Catalogue de Turin, porte les mêmes initiales C. S. sur son canon et provient également, d'après la tradition, d'Emmanuel Philibert. Cette tradition ajoute que ces deux arquebuses faisaient partie d'un cadeau d'armes envoyé par Philippe II d'Espagne au duc de Savoie. Ce don comprenait deux épées, trois arquebuses, un pistolet et deux poudrières, existant dans la Collection royale de Turin.

La clef d'arquebuse L. 1 (*Pl. 19*) est de la même provenance que l'arme que nous venons de décrire et lui a probablement appartenu, quoique l'ornement ne soit pas absolument identique à celui que l'on voit sur l'arquebuse.

(*Planche 19.*)

J. 2. — *Arquebuse à mèche et à rouet*, allemande, seconde moitié du XVIe siècle.

Le canon, lisse, richement orné de damasquine d'or et d'argent, présente des personnages, des cartouches et des rinceaux. La platine damasquinée est du même style et le porte-mèche et le chien sont dorés.

Le bois est largement incrusté d'ivoire finement gravé et en partie teint en vert. Cette incrustation présente de nombreux sujets et personnages antiques ou mythologiques, Vénus, Diane, David, Charlemagne, Machabée, etc., sur un fond de feuillages et de fruits.

Cette belle arquebuse provient de la Collection Debruge-Duménil. Achetée 410 francs à la vente Debruge, en 1849, pour la Collection de lord Londesborough, elle fut payée 5,381 francs, à la vente de ce dernier en 1888.

Une arquebuse semblable, dont l'incrustation et la gravure paraîtraient être de la même main, autrefois dans la Collection Magniac et aujourd'hui dans celle de l'auteur de cette étude, est datée de 1576.

(*Planche 19.*)

J. 3. — *Arquebuse à rouet*, dernier quart du XVIe siècle, le canon et la platine poinçonnés de Nuremberg, mais le bois probablement de travail italien.

Le poinçon de Nuremberg surmonté de 9 N 4 est répété deux fois sur le canon. Au-dessus du premier poinçon est la lettre R, surmontée d'une guivre et au-dessus du deuxième, la lettre D, également surmontée de la guivre.

Ces initiales seraient probablement celles de Rudolf Danner, d'une famille de fabricants de canons d'armes à feu de Nuremberg, qui travaillait aux XVIe et XVIIe siècles. On connaît les noms de Wolf, Rudolf et Johann Danner. Nous connaissons un canon d'arquebuse de la Collection Cléments poinçonné de la même guivre accompagnée des mêmes initiales.

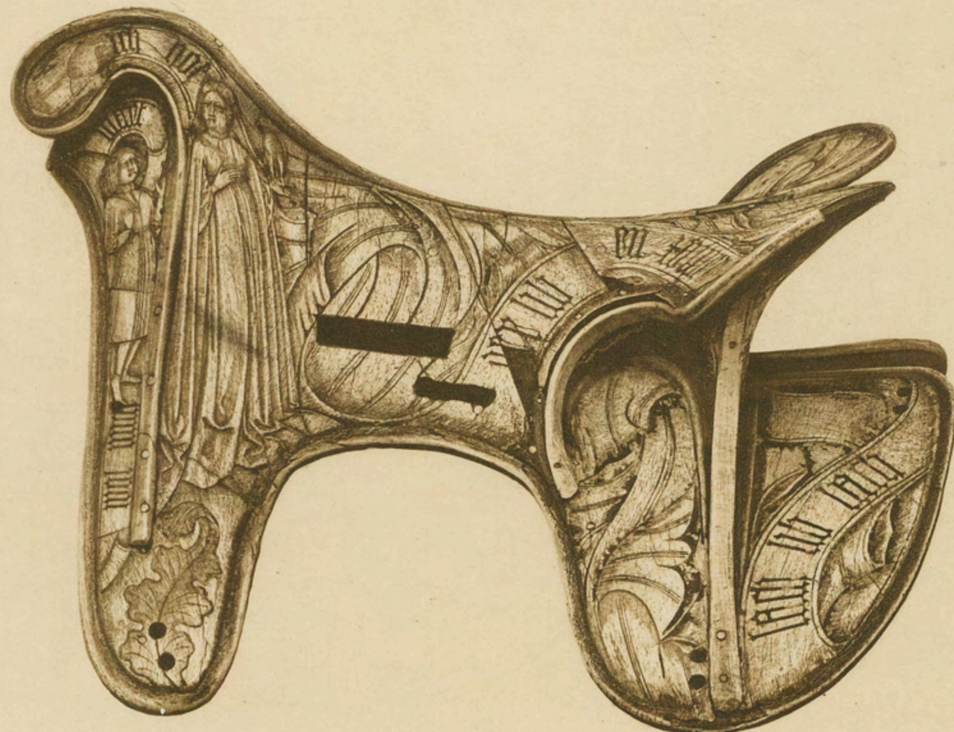
La platine porte deux poinçons, celui de Nuremberg et un écusson contenant des ciseaux surmontés des lettres C. S. Ces mêmes marques se trouvent sur les platines d'une paire de pistolets à rouet de la fin du XVIe siècle de l'Armeria Real de Madrid (n^os K 76 et 77), et sur la platine d'un pistolet à rouet de la même époque, de la Collection de l'auteur de cette étude.

Le bois est incrusté d'un dessin très fin en ivoire gravé, avec médaillons en nacre gravée. On y voit des personnages ayant le costume porté en Italie vers 1580 et qui rappellent beaucoup les dessins de Cesare Vecellio, publiés, en 1590, dans son recueil intitulé : *Degli Abiti Antichi e Moderni.*

Un des médaillons sur la crosse, qui représente une femme assise et tenant un oiseau au poing, est surtout remarquable par la finesse et l'élégance de sa gravure. Le goût sobre et la finesse de toute la décoration, qui contraste avec celle des bois d'arquebuses allemandes de la même époque, portent à croire que le bois est de travail italien. Le pistolet de notre Collection est également décoré de personnages habillés à l'italienne.

L'exportation des canons et platines de Nuremberg se faisait sur une grande échelle aux XVIe et XVIIe siècles, et on les montait dans les pays où ils étaient expédiés, comme en Espagne et en Angleterre on montait les lames d'épées fabriquées à Solingen, dans des gardes de travail espagnol et anglais.







Héliog. Dujardin

OLIFANT ET SELLES D'IVOIRE

E 5 M 1 E 6

J. 4. — *Arquebuse à rouet,* allemande, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le canon est ciselé en haut relief à ses deux bouts et la partie médiane est ornée d'une riche damasquine d'or et d'argent. La ciselure présente des entrelacs, feuillages et mascarons, la damasquine, des têtes de guerriers à l'antique entourées d'arabesques et entrelacs. La platine et le chien sont également damasquinés d'or et d'argent d'un dessin qui paraîtrait inspiré par un souvenir de dessins orientaux.

Le bois est d'une forme assez rare, la crosse étant formée en volute. Il est richement incrusté d'ivoire gravé, représentant des sujets de chasse, des personnages mythologiques, des mascarons, rinceaux, etc. Une médaille d'argent à l'effigie de Saint Rupert, évêque de Salzbourg en 718, est incrustée dans le bout de la crosse. L'évêque est représenté assis sur son trône et entouré de l'inscription SANCTVS · RVDBERTVS · EPS · SALISB. 1623, mais cette médaille pourrait bien être une addition un peu postérieure à la fabrication de l'arquebuse que nous croyons plutôt de la fin du XVIe siècle.

Cette arme intéressante provient de la Collection de lord Londesborough, vendue en 1888.

(*Planche 19.*)

J. 5. — *Arquebuse à rouet,* allemande, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle.

Le canon rayé est en partie orné de rinceaux gravés ou faits au pointillé, et porte des traces de dorure. La platine, damasquinée d'argent, est décorée d'un dessin semblable à celui qui orne le bois. Ce bois est richement incrusté d'ivoire et de nacre gravés, présentant des sujets de chasse, animaux, oiseaux grotesques, rinceaux, etc. Le travail de toute la pièce est riche, mais un peu lourd de style. La crosse porte des armoiries (*écartelé, le premier et le dernier à un lion, les deux autres losangés*), gravées sur une plaque ovale de nacre.

J. 6. — *Arquebuse à rouet,* allemande, commencement du XVIIe siècle.

Le canon rayé, est assez finement damasquiné de rinceaux et feuillages d'argent. La platine, richement gravée dans le même goût que les ornements du bois, est signée *Johannes Harttel Schulp* et le bois porte la même signature. Ce dernier est orné d'une incrustation très riche, mais d'un goût médiocre, en ivoire et nacre gravés. L'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique y sont représentés en des chars triomphaux et le reste de l'ornementation est un mélange de sujets de chasse, d'éléphants, crocodiles, autruches, personnages, animaux grotesques, fleurs, feuillages, etc.

(*Planche 19.*)

J. 7. — *Arquebuse à rouet,* italienne, première moitié du XVIIe siècle, travail de Brescia.

Le canon rayé est signé : LAZARI ·: COMINAZ :· et poinçonné sur la bride de la culasse d'une marque assez curieuse. La platine est à deux chiens et la hausse de mire est d'une construction très remarquable. Le bois, qui paraît être en noyer, affecte la forme de celui de l'escopette espagnole.

Mais ce qui rend cette arme tout à fait remarquable, c'est la richesse extrême des ciselures dont la platine, les chiens, la hausse, la garde de détente et toutes les montures du bois sont ornés. L'acier, ciselé en très haut relief et repercé à jour, présente une profusion de mascarons, fleurs, feuillages, lions, têtes de dragon, femmes, qui sont de vraies merveilles de ciselure. L'acier est travaillé comme si ce métal était de la cire.

La clef d'arquebuse L. 2 (*Pl. 19*) appartient à cette arme.

Lazarino Cominazzo fut le plus célèbre arquebusier de l'Italie pendant la première moitié du XVIIe siècle, surtout pour la fabrication de ses canons d'armes à feu ; les signatures, que l'on trouve sur les platines de beaucoup d'armes portant son nom sur le canon, font croire que les belles ciselures, dont elles sont pour la plupart ornées, étaient faites par d'autres artistes et qu'il ne s'occupait que de la fabrication des canons. La paire de pistolets K. 7 est un exemple de ce que nous venons de dire.

Isidro Soler, arquebusier du roi d'Espagne[1], dit : « Il y a des personnes qui prétendent que Lazari Cominaz forgea des canons à Madrid, mais la vérité est qu'il ne quitta jamais l'Italie, malgré qu'il fut le plus célèbre de tous les arquebusiers étrangers de son temps. Ses canons ont été les plus estimés de toute l'Europe et le sont encore pour ce qui concerne la sûreté, mais il y en a fort peu de véritables et beaucoup sont falsifiés, à cause de la renommée qu'il eut à cette époque. »

En 1646, l'Anglais John Evelyn écrivait dans ses mémoires : « Ici (à Brescia), j'ai acheté au vieux Lazarino Cominazzo ma belle carabine qui m'a coûté neuf pistoles. Cette ville est renommée pour ses armes à feu et cet ouvrier et Jo. Bap. Franco sont les plus célèbres. La ville est remplie d'artistes, toutes les boutiques étant remplies de fusils, épées, armuriers, etc. »

(*Planche 19.*)

J. 8. — *Arquebuse à rouet,* française, première moitié du XVIIe siècle.

Le canon lisse est orné de feuillages et entrelacs très finement dorés. Il porte les initiales D. G.

La platine qui porte les initiales D. M. est élégante de forme et en partie ciselée, gravée et dorée.

Le ressort et la chaîne du rouet, au lieu d'être attachés à la platine, sont emboîtés dans le bois du fusil, forme de construction que nous croyons être plus particulièrement française. Le bois est orné d'un très fin travail d'incrustation en fils d'argent et de cuivre jaune formant des rinceaux, feuillages et trophées d'armes.

La crosse, d'une forme élégante et qui fait pressentir la forme actuellement en usage, est garnie à son bout d'une plaque de fer gravée et dorée aux armes de France et de Navarre, surmontées de la couronne royale et entourées du collier de l'ordre royal et militaire de Saint-Lazare de Jérusalem et de l'ordre hospitalier de Notre-Dame du Mont Carmel. Un L gravé entre les écussons et le collier indiquerait que cette jolie arme de chasse a été fabriquée soit pour le roi Louis XIII, soit pour Louis XIV jeune.

1. *Compendio Historico de los Arcabuceros de Madrid* (Madrid, 1795).

PISTOLETS

K. 1. — *Pistolet à rouet*, allemand, seconde moitié du XVIe siècle, travail d'Augsbourg.

Le canon, gravé dans toute sa longueur d'entrelacs, de feuillages et de rinceaux, est en partie doré. Il est poinçonné du pin d'Augsbourg et d'un écusson. La platine et le rouet, le fût, la crosse et le pommeau sont tous plaqués de bronze ciselé et doré d'un dessin d'entrelacs et d'arabesques en relief, d'un effet très riche et particulier aux travaux d'Augsbourg de la deuxième moitié du XVIe siècle. Le pommeau est à cinq pans, séparés par des bandes de corne et d'ivoire.

(*Planche 19.*)

K. 2. — *Pistolet à rouet*, allemand, seconde moitié du XVIe siècle.

Le canon rayé est poinçonné d'un écusson d'armes surmontant les initiales L. R.

Le bois est très finement incrusté d'arabesques en ivoire gravé, et sur une plaque, près de la culasse, se trouvent les initiales C. N.

Le pommeau, un peu allongé, taillé à six pans est percé de trous ovales, qui donnent une apparence de légèreté et d'élégance à la pièce.

(*Planche 19.*)

K. 3. — *Pistolet*, flamand ou hollandais, de 1612, à deux canons l'un sur l'autre et à grande platine à deux rouets.

Le bois est incrusté de plaques d'ivoire gravé, sur l'une d'elles est un buste d'homme en costume flamand ou hollandais et la date 1612. Une autre plaque porte un écusson casqué et timbré; *écartelé, le premier et le dernier à une fleur de lis, les deux autres à un fer de lance.*

Le pommeau est en forme de poire à sept cannelures.

K. 4. — *Paire de pistolets à rouet*, allemands, commencement du XVIIe siècle.

Ces pistolets sont très longs, les canons et les platines sans gravure. Les bois sont incrustés en ivoire, gravé de sujets de chasse, animaux et personnages grotesques, d'un dessin un peu grossier et se terminent par des crosses ayant la forme de celles des arquebuses.

K. 5. — *Pistolet à rouet, très long,* XVIIe siècle.

Le long canon de ce pistolet est ciselé et orné de mascarons à ses deux bouts. La platine est poinçonnée des lettres H. C. renfermées dans un cartouche. Le ressort et la chaîne du rouet sont emboîtés dans le bois comme dans le fusil français J. 8 et les pistolets français K. 8. Le bois est incrusté de nacre gravé de feuillages, animaux, etc. Le pommeau allongé est à huit pans.

Le canon et la platine de ce pistolet nous paraissent allemands; mais la monture pourrait être italienne. Toutefois, la particularité de construction que nous venons de signaler nous laisse dans le doute sur le pays d'origine de ce pistolet.

K. 6. — *Pistolet-revolver, à chenapan et à lame d'épée courte,* italien, première moitié du XVIIe siècle.

Le canon, de petit calibre et ayant un tiers environ de la longueur de la lame d'épée, est posé au-dessus de cette dernière. Le barillet, qui est à six coups, est de la même forme que celui des revolvers modernes, mais on le faisait tourner à la main.

La platine est du système dit à chenapan ou à la miquelet, système qui paraît avoir été inventé vers la fin du XVIe siècle, car on le trouve déjà représenté dans le portrait du capitaine Thomas Lee, daté de 1594, et existant à Ditchley, dans l'Oxfordshire.

Le barillet de ce revolver, la crosse qui est toute en fer et le pommeau qui est d'une forme très élégante, sont bleuis et décorés d'un très fin dessin de rinceaux en damasquine d'or. Ce travail, qui paraît italien, fixerait le pays d'origine de cette rarissime et très intéressante pièce.

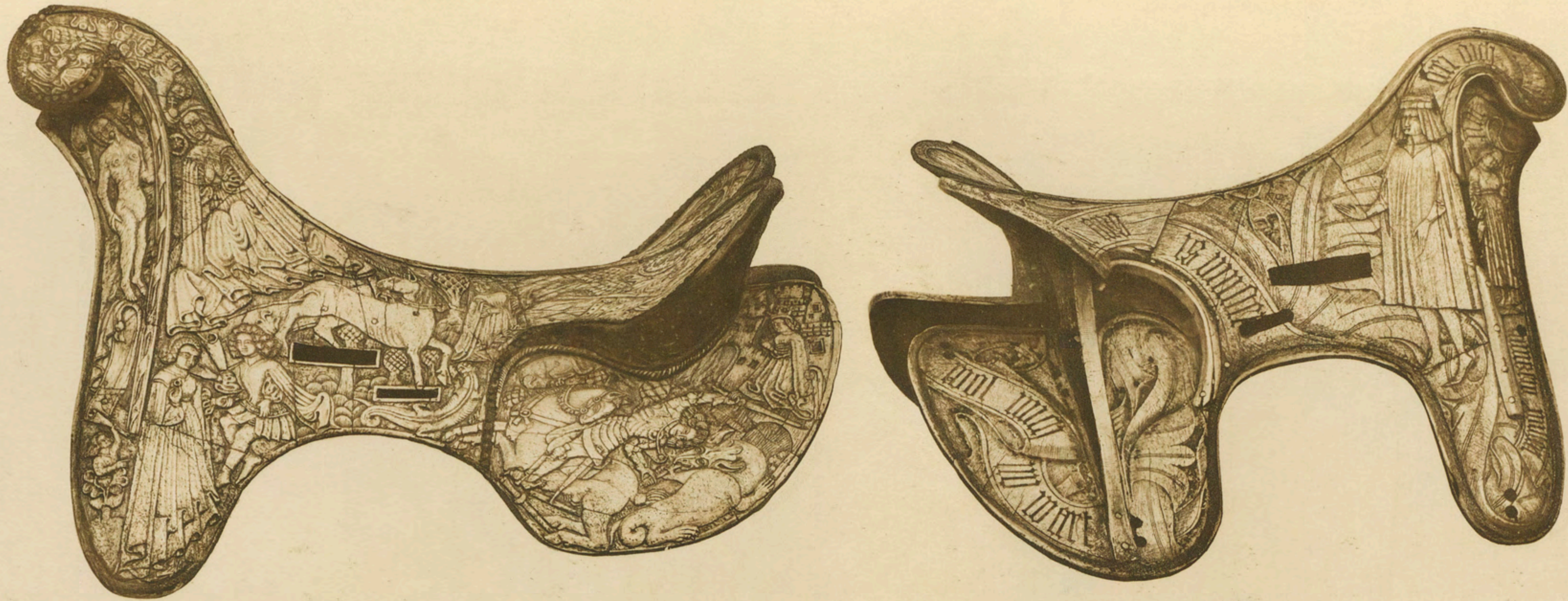
K. 7. — *Paire de petits pistolets, à rouet,* italiens, première moitié du XVIIe siècle, travail de Brescia.

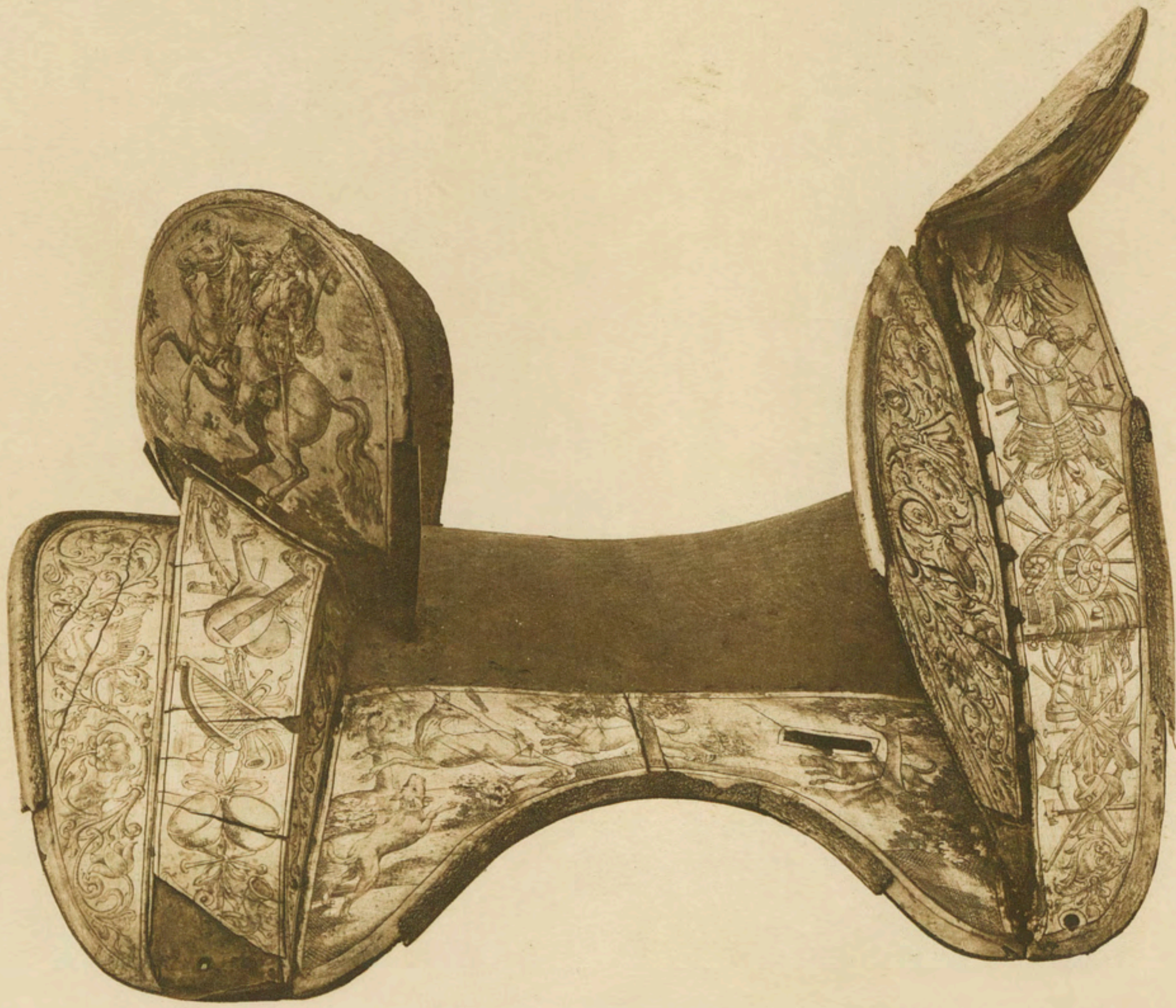
Les canons sont signés LAZARINO COMINAZZO. Les platines, très finement ciselées, portent à l'intérieur la signature *A^o Ga^de*. Toutes les montures sont ciselées et les bois sont incrustés de plaques d'acier finement découpées. (Voir le n° J. 7, pour des détails sur le fabricant des canons de ces pistolets.)

K. 8. — *Paire de pistolets à rouet,* français, première moitié du XVIIe siècle.

Les canons bleuis sont ornés d'un dessin très fin en or et portent la signature *F. du Clos.*

A partir de l'année 1636, François du Clos, arquebusier de Paris, était établi dans les logements de la grande galerie du Louvre avec Pierre Boule « menuysier et tourneur en esbeyne et autres bois ». Ce dernier était probablement le père ou l'ascendant du grand ébéniste André-Charles Boulle, né aux galeries du Louvre en 1642.





Helioq. Dujardin

E 6 SELLES D'IVOIRE E 5

E 8

Les platines et toutes les montures de ces pistolets ont cette finesse de travail, cette élégance et ce bon goût, qui distinguent les œuvres des arquebusiers de Paris. Les ressorts et les chaînes des rouets sont emboîtés dans le bois, comme dans le fusil français J. 8. Les bouts des crosses, s'élargissant en forme de figue aplatie, sont en fer bleui et doré. Il y a quelques incrustations de fils d'argent sur les bois.

K. 9. — *Paire de pistolets à silex,* italiens, fin du XVIIe siècle, travail du royaume de Naples.

Les canons sont ornés de ciselures en très haut-relief, d'un beau caractère, présentant des têtes de Méduse, des trophées à l'antique, des feuillages et autres ornements. Les platines, en partie ciselées, en partie gravées, portent à l'intérieur la signature *Acqua Fresco a Bari.* Les bois sont en ébène et toutes les montures sont ciselées et percées à jour dans le même style que les canons.

Cette paire de pistolets est d'une conservation et d'une beauté de travail remarquables.

(*Planche 19.*)

K. 10. — *Paire de pistolets à silex,* français, fin du XVIIe ou commencement du XVIIIe siècle.

Les canons, signés FROMEN · A · ERLAN · sont finement ciselés, ainsi que les platines et les montures. Les bois sont incrustés d'argent et portent des armoiries.

K. 11. — *Paire de pistolets à silex,* XVIIIe siècle.

Les canons sont ornés d'un dessin en or plaqué, sur un fond bleui, les platines sont ciselées et dorées. Les bois sont incrustés d'argent gravé et les montures sont en argent ciselé à bouquets de fleurs.

ACCESSOIRES D'ARMES A FEU

L. 1. — *Clef d'arquebuse, servant aussi d'amorçoir,* travail italien, seconde moitié du XVIe siècle.

L'amorçoir, qui est en forme de soufflet, porte une double clef de rouet et un tournevis à son extrémité. Toute la pièce est ornée de riches ciselures en relief, du plus beau style, les reliefs étant bleuis sur un fond granulé et doré en plein. Les ciselures présentent des trophées antiques, des fleurs, des fruits et des arabesques.

Cette belle pièce, d'une conservation admirable, qui provient comme l'arquebuse J. 1 (*Pl. 19*) de la Collection de Saint-Seine, vendue en 1875, paraît avoir été exécutée par la même main que l'arquebuse, pour laquelle elle a probablement été faite et doit avoir la même origine que cette arme.

(*Planche 19.*)

L. 2. — *Clef d'arquebuse,* italienne, première moitié du XVIIe siècle, travail de Brescia.

Cette belle clef appartient à l'arquebuse J. 7 (*Pl. 19*); elle est très richement ciselée; la double clef de rouet se termine en des têtes de dragon, l'autre extrémité forme tournevis. Le dessin et le travail sont identiques à ceux de l'arquebuse.

(*Planche 19.*)

L. 3. — *Poire à poudre,* allemande, fin du XVIe siècle, travail d'Augsbourg.

Le corps de la poudrière est en corne ornée de gravure et les montures sont de bronze doré finement ciselé. On y voit un singe qui joue de la trompe, des têtes de chérubin et des fruits.

L. 4. — *Modèle de pistolet à rouet,* allemand, fin du XVIe ou commencement du XVIIe siècle, travail d'Augsbourg ou de Nuremberg.

Le canon en fer est très finement gravé et doré en plein. La platine est en acier et le fût, la

crosse et le pommeau sont en cuivre gravé et doré. Le pommeau est orné d'une tête de lion et toute la pièce est finement travaillée et bien complète.

L. 5. — *Garde de détente d'une arquebuse*, travail italien, seconde moitié du XVI[e] siècle.

Ce petit fragment, en fer ciselé en relief sur fond granulé et doré, est orné de beaux mascarons et autres ornements. Par son style et la grande finesse de son travail, il appartient à la même école de ciselure qui a produit les épées F. 15 et F. 16, l'arquebuse J. 1 et la clef-amorçoir L. 1.



Héliog. Dujardin

OLIFANT. MORS. ECUS DE RECONNAISSANCE ET PLAQUETTES

M 4 — M 2 — M 3 — E 10 — M 4

PIÈCES DIVERSES

M. 1. — *Olifant,* XIe siècle, avec son étui en cuir.

Ce bel olifant était une des pièces capitales de la collection Baudot, de Dijon, et était attribué au Xe siècle. Il est extrêmement difficile de fixer la date exacte des olifants de ce type, dont plusieurs exemples existent dans les musées. Tout ce qu'on peut certifier, c'est qu'ils ont été faits entre le Xe et le XIIe siècle. Leur pays d'origine est également difficile à établir, faute de documents suffisants. Une forte influence orientale est évidente dans le dessin des sculptures dont ils sont ornés et le guerrier représenté sur celui-ci, coiffé d'une espèce de turban, rappelle l'art de la Perse plutôt que celui de l'Europe occidentale.

Les lions, éléphants, antilopes, etc., témoignent d'une connaissance de ces bêtes, qui n'existait pas parmi les artistes européens du Moyen Age, et ils sont traités d'une façon toute orientale. Il nous paraîtrait probable que c'est en Orient que ces olifants ont été fabriqués, et qu'ils ont été rapportés en Europe à l'époque où les croisades familiarisaient les peuples d'Occident avec les produits de l'art de l'Orient. Il est certain que l'on faisait un très grand cas de ces olifants, car plusieurs ont été conservés comme objets précieux dans les trésors des églises et, suivant une note laissée par M. Baudot, celui-ci proviendrait du couvent des Bénédictins de Dijon.

Cet olifant est très grand (soixante centimètres de longueur) et d'une belle conservation ; nous transcrivons la description très exacte du catalogue de la vente Baudot, en 1894, où il est reproduit en photogravure.

« Cet important et intéressant cor est divisé en trois zones, la première, du côté de l'embouchure, présente quatre animaux quadrupèdes et oiseaux fantastiques, cette zone est fermée par une bande étroite dans laquelle court, entre deux minces filets, un rinceau. La deuxième zone occupe les trois quarts de la longueur et présente six rangs d'enroulements circulaires, formés d'une brindille, se reliant les uns avec les autres et contenant chacun un animal fantastique, on y voit des oiseaux, un cormoran tenant dans son bec un poisson, une harpie-vautour à tête de femme et d'autres oiseaux ; parmi les quadrupèdes, on y voit un éléphant à longue trompe recourbée, un lion dont la queue se termine en une tête d'animal, une licorne et d'autres animaux, et au-dessus un guerrier tenant une épée et un bouclier rond, portant un costume à bandes longitudinales et les jambes couvertes de mailles (représentées par un losangé). La troisième zone est ornée de huit oiseaux et quadrupèdes, séparée de la précédente par deux bandes semblables à celle du haut, mais séparée elle-même par un couloir uni destiné à recevoir une monture pour faciliter le port de cet objet. Cet olifant a un ancien étui dans lequel il a été conservé, cet étui est en cuir gravé et ciselé présentant sur deux faces de longues feuilles d'acanthe élancées en rinceaux, d'une grande finesse de travail, les deux faces sont séparées par une bande granitée munie de deux brides destinées à recevoir une courroie pour la suspendre, l'extrémité était fermée par un couvercle absent aujourd'hui. »

(*Planche 20.*)

M. 2. — *Olifant,* du XIIe ou XIIIe siècle, probablement travail du Nord de l'Europe.

Cette pièce est de la même forme que la précédente, mais moins grande. Près de l'embouchure sont deux bandes en saillie, ornées d'un dessin assez primitif, entre lesquelles est une bande de laiton doré, décorée de rinceaux en relief.

Le milieu de l'olifant est à neuf pans, dont cinq ornés d'un dessin de rinceaux. Ce même dessin est reproduit sur les deux bandes qui séparent cette partie du cor de la troisième. Entre les deux bandes est une seconde bande de laiton pareille à la première, et ces deux montures sont munies de petites brides pour suspendre le cor. La troisième partie de l'olifant présente une bande de neuf médaillons circulaires entre deux bandes d'ornements. Ces médaillons contiennent des animaux et des oiseaux plus ou moins grotesques, parmi lesquels on voit un lion, un cerf à grosses cornes, etc. Tous ces ornements, rinceaux, animaux, etc., sont de style archaïque et nous paraissent de goût scandinave. Quoique le motif des médaillons à animaux rappelle la décoration de l'olifant M. 1, on n'y trouve pas le caractère oriental si marqué de l'autre pièce. Les rinceaux et autres ornements sont presque identiques à ceux que l'on voit sur plusieurs objets scandinaves du XIIe ou XIIIe siècle conservés au Musée de Copenhague, ce qui nous ferait croire que cet olifant provient d'un pays du nord de l'Europe.

(*Planche 22.*)

M. 3. — *Collection de cinq écus émaillés, dits écus de reconnaissance,* travail italien du XIVe siècle.

L'écu de reconnaissance était un insigne armorial que portaient sur eux, d'une manière évidente, les messagers des rois, princes ou seigneurs, comme les messagers des villes. Les poursuivants, hérauts d'armes, chevaucheurs, ménestrels et les officiers du service de l'écurie dans les Cours royales et princières portaient aussi cette pièce de livrée qui avait la forme d'un écu, souvent émaillé. En 1291, il est dit : « *Pour quatre escuçons pour messagiers, redorer et regarnir.* » A Saint-Omer, en 1423 : « *A Adrien Lebaere, orfèvre, pour avoir fait un escuchons d'argent doré de l'enseigne de la ville, baillié à porter à France Depois, anchien messager de la ville et valet de l'argenterie.* » En 1427 : « *A Guill. Caillet, ménestrel de M. de S., que icellui seigneur* (le duc de Bourgogne) *lui a donné pour avoir un petit esmail à ses armes 11 l. 10 s. A Saint-Pol, le hérault, pour don, pour avoir un esmail aux armes de Mgr 12 l.* » En 1455 : « *A S. Aubin, nouveau poursuivant, pour lui aider à faire ung esmail des armes du duc* (de Bretagne). » Et dans les Mémoires de Commines en 1475 : « *Et alla le grand escuyer quérir un esmail d'un petit héraut, lequel esmail fut attaché à nostre homme.* »

On voit des messagers et des hérauts portant l'écusson, dans beaucoup de peintures des manuscrits du XVe siècle ; mais les pièces elles-mêmes sont d'une extrême rareté et presque inconnues dans les musées. Nous n'en connaissons que deux qui sont au Musée du Bargello, à Florence, dans la collection léguée par M. Carrand ; M. Victor Gay en possédait un autre, émaillé aux armes de la ville de Florence, et aussi une boîte en cuivre émaillé de l'époque de Charles IV, aux armes de Z. de Dargies, destinée à contenir un de ces écus en voyage. On lit, en effet, dans *l'État du duc de Bourgogne*, par Olivier de la Marche, que les messagers et chevaucheurs du duc portaient ses armes dans des boîtes armoriées. Les cinq écus de la Collection du Duc de Dino sont d'une grande beauté de dessin et d'émail. Quatre sont de la forme appelée en Italie *a mandorla* (en amande). Le cinquième est italien aussi, mais a la même forme que l'écu qu'on voit sur le sceau de Charles V. Les blasons de ces écus sont formés par des émaux champlevés d'un très beau ton pour les émaux, et, par le cuivre du fond, doré ou argenté pour les métaux de l'écu.

L'écu placé au milieu (*Planche 22*) est, *parti de gueules et d'argent*[1]. L'argent est diapré d'un beau dessin de feuilles entrelacées, fait au pointillé. Celui de dessus, à chef arrondi, est, *d'azur à un lion d'or lampassé de gueules*[2]. Celui d'en dessous, de forme semblable, mais un peu moins long, est, *d'argent à un lion de gueules couronné d'argent et tenant un rameau de trois branches de sinople*. Cet écu est entouré d'un encadrement de cuivre doré, cannelé. Les deux autres ont dû appartenir à la même famille, elles portent le même blason; mais le casque de l'un est couronné et celui de l'autre est à tortil, et il y a une différence entre les initiales qui accompagnent les armoiries. Le premier présente sur fond d'or un écu incliné, *d'or à un lion de gueules*, surmonté d'un heaume d'argent taré au tiers, à lambrequin de gueules et ceint d'une couronne d'argent surmontée d'un cimier, *une tête de lion de gueules*. Ce blason est accompagné des lettres A. Z. (?), en émail noir. Sur le deuxième, le blason est accompagné des lettres A. A. et le heaume est ceint d'un tortil *d'argent et de sable*. Les casques de ces deux écus sont des heaumes du XIV[e] siècle et les blasons des cinq pièces sont du plus beau style héraldique.

Dans la cinquième peinture du magnifique manuscrit du *Traicté des Tournois* de la Bibliothèque Nationale qui a appartenu à son royal auteur, le roi René lui-même, on voit le Roi d'Armes du duc de Bretagne monté sur une estrade, qui, accompagné de ses deux poursuivants, distribue des écus de reconnaissance peints ou émaillés aux armes des quatre *juges diseurs* du tournoi, aux chevaliers et écuyers qui doivent y prendre part et qui les placent dans leurs chapeaux.

(*Planche 22.*)

M. 4. — *Collection de cent cinquante-trois plaquettes et pendeloques de harnachement*, XIV[e] et XV[e] siècles.

La plupart de ces intéressantes et rares pièces proviennent de l'Espagne, quelques-unes de l'Italie et elles présentent une infinité de petits sujets ou ornements dont beaucoup d'un grand charme. On y voit des chevaliers, des dames, des saints, des anges, des personnages de toute sorte, des dragons, des chimères, des oiseaux, des animaux, des armoiries, des chiffres, des légendes. Ici, un chevalier armé de toutes pièces se bat avec un lion, là, un seigneur cause avec une dame, sur un autre est un petit chien en émail blanc avec son collier et l'inscription en espagnol (LEAL), fidèle. Cette pendeloque a peut-être orné le collier du chien favori de quelque belle Espagnole du XIV[e] siècle, car on sait qu'au Moyen Age le luxe s'étendait à ces objets qui souvent coûtaient des sommes exhorbitantes. On trouve en 1412 à la Cour de Bourgogne : « *un petit chien blanc marthelet, à tout un colier d'argent esmaillé.* » D'autres plaquettes ont peut-être servi à décorer les ceinturons des chevaliers, mais la plupart ont orné les harnachements des chevaux de guerre. Le Comte de Valencia de Don Juan a trouvé à la bibliothèque de l'Escurial un manuscrit espagnol du commencement du XIV[e] siècle, où l'on voit ces pendeloques attachées au poitrail des chevaux et, en 1405, le duc de Bourgogne achète *a Collin Rapine, sellier du Roy, une selle avecques un harnois doré et esmaillé, laquelle selle monseigneur le duc donna avecques ung cheval au roy monseigneur.* » Dans les tableaux de Paolo Ucello peints vers le milieu du XV[e] siècle, les harnachements des chevaux de bataille sont ornés de bossettes et plaquettes en métal ouvragé. La forme de ces petits objets est aussi variée que leurs sujets et la plupart sont rehaussés d'émaux champlevés. D'autres sont gravés et dorés et plusieurs ont de jolis encadrements de style gothique en bronze doré. Il y en a quelques-uns de très singuliers qui affectent la forme d'une petite girouette, formée d'un écu d'armes émaillé

1. Ce sont les armes anciennes de la commune de Florence qui symbolisaient, dit-on, l'union de Florence et de Fiesole. Cet écu faisait sans doute partie de la même série que celui de Victor Gay et qu'un des deux de la Collection du Bargello qui est aux armoiries de l'évêché de Florence. L'autre, qui est *a mandorla*, porte les armes de l'Arte de Lana, à Florence.

2. Ce sont les armoiries des Davanzati, grande famille de Florence, dont le palais du XIV[e] siècle existe encore dans la Via di Porta Rossa.

qui tourne sur une tige. On se perd en conjectures sur l'usage de ceux-ci. Ils sont trop petits pour servir aux casques des chevaliers. Les posait-on sur le sommet des têtières des chevaux ? Une miniature du manuscrit français de Lancelot du Lac de la Bibliothèque Nationale, dont les miniatures sont de facture italienne de 1360 environ, pourrait nous le faire penser. On y voit un cheval dont le chanfrein, probablement en cuir, est orné d'une étoile portée sur une tige.

Cette collection de plaquettes, très importante par le grand nombre de pièces dont elle se compose et comme document pour l'histoire du harnachement militaire au Moyen Age, est une preuve de la façon dont l'art de l'époque était appliqué aux menus objets de la vie.

(*Planche 22.*)

M. 5. — *Escarcelle ou pochette pour contenir le Koran,* hispano-moresque, seconde moitié du xve siècle, travail de Grenade.

Cet objet précieux, dont la forme indique qu'il était destiné à renfermer des feuillets du Koran, est en cuir richement brodé d'argent. Il porte plusieurs fois répétée la devise des rois de Grenade, *Dieu seul est vainqueur.* Sur chaque coin est un écu, *à un bâton,* accompagné de caractères arabes. D'après un papier renfermé dans cette escarcelle, elle aurait appartenu au dernier roi maure de Grenade, Mohammed-Abn-Abd-Allah, le Boabdil el Chico des Espagnols. Elle ressemble beaucoup aux deux escarcelles de ce roi provenant de sa capture à la bataille de Lucena en 1483 et appartenant à la Marquise douairière de Viana à Madrid. Ces escarcelles ont été exposées au Pavillon Royal de l'Espagne à l'Exposition Universelle de Paris en 1900 avec les armes prises en même temps au roi de Grenade.

M. 6. — *Tente de campagne,* xve ou commencement du xvie siècle, provenant de l'île de Chypre.

Cette pièce extrêmement rare, richement brodée en soie de diverses couleurs de dessins du goût moitié oriental des broderies des pays avoisinant la Turquie, est une tente conique. Elle a les plus grands rapports de style et de travail avec la tente prise au roi François Ier, à la bataille de Pavie, et qui est conservée à l'Armeria Real de Madrid. Ces deux tentes sont les seules que nous connaissions de ce genre et de cette époque, et elles sont du plus haut intérêt pour l'histoire militaire.

La tente de l'Armeria Real appartenait aux héritiers du célèbre capitaine Don Hernando Davalos, marquis de Pescaire, à Naples. En 1881, le prince de Pescaire en fit cadeau au roi Alphonse XII. Depuis le xvie siècle jusqu'à cette époque, une tradition continuelle, transmise d'un héritier à l'autre, désignait cette tente comme ayant fait partie du riche butin pris au camp retranché du monarque français sous les murs de Pavie. Les broderies de la tente de Madrid sont du même goût, moitié oriental, que celles de la tente de la Collection du Duc de Dino. Pendant tout le moyen âge, l'île de Chypre fut célèbre pour le tissage des toiles, des draps de soie et de laine et l'exécution des broderies polychromes destinées aux orfrois. Dans plusieurs inventaires des xiiie, xive et xve siècles le « *operum Cypri* » est cité parmi les broderies. Il est donc bien probable que la tente de François Ier était de fabrication chypriote. L'île de Chypre n'est tombée au pouvoir des Ottomans qu'en 1571, et jusqu'à cette époque elle était en relations constantes avec l'Italie.



Héliog. Dujardin

CASQUE ET BOUCLIER DE LOUIS XIV

M 7 ET 8

M. 7. — *Casque à l'antique,* fait pour le roi Louis XIV.

Ce casque de magnifique allure est surtout remarquable par la beauté de ses montures en cuivre ciselé et doré. Le timbre est en argent et il est surmonté d'une superbe chimère aux ailes déployées, la gueule ouverte et menaçante. Les plis de sa peau coriace sont admirablement rendus. Sur le devant est une tête de lion formant visière, sur les deux côtés une belle rosace. Le reste de la monture présente un motif de feuilles d'acanthe. Le petit couvre-nuque et les jugulaires sont également en cuivre ciselé.

Il paraîtrait que ce casque et le bouclier qui l'accompagne ont été faits aux Gobelins pour Louis XIV, probablement pour être portés devant le Roi dans quelque grande fête ou cérémonie, et qu'ils se trouvent reproduits dans une tapisserie de l'époque. Ces deux pièces remarquables sont de superbes spécimens de l'art du grand siècle et les bronzes sont l'œuvre d'un artiste ciseleur de premier ordre.

(*Planche 23.*)

Nota. — Depuis que cette étude a été rédigée, nous avons vu, chez un amateur parisien, un petit portrait de Louis XV à l'âge de quatorze ou quinze ans, peint et signé par Hyacinthe Rigaud, où ce casque est représenté. Le roi est en pied, armé d'une demi armure et le casque est posé sur une table avec le sceptre royal. Le tableau paraît être l'étude pour un grand portrait du roi. Le peintre a ajouté une couronne de laurier au casque, mais la chimère et les jugulaires dorées sont exactement copiées.

M. 8. — *Bouclier,* appartenant au casque précédent.

Le bouclier, comme le casque, est en argent à montures de bronze ciselé et doré. Au centre, est une belle tête de Méduse et la riche bordure est ornée d'un dessin de boucles et de rosaces.

(*Planche 23.*)

M. 9. — *Main de justice,* en ivoire.

Cette pièce curieuse provient de la Collection Debruge-Duménil vendue en 1849 et de celle de Lord Londesborough. Elle a figuré à l'Exposition de South Kensington Museum en 1862 et a été décrite et gravée dans le *Miscellanea Graphica* de Fairholt. La hampe est décorée de bagues et d'olives chargées de feuillages sculptés en relief et de l'inscription LVDOVIC REX FRANCORV, répartie sur trois de ces olives, commençant par celle du bas. A l'extrémité inférieure de la hampe, une boule d'amortissement porte des fleurs de lis épanouies et à l'extrémité supérieure est une main sortant d'une manchette à petits plis portant une bague d'or à l'annulaire et bénissant. Le mot REX est suivi d'un lambel à trois pendants, ce qui a fait supposer que ce sceptre avait appartenu à Louis XII, qui portait ce lambel dans ses armes lorsqu'il n'était que duc d'Orléans.

Un examen de cette pièce prouve qu'elle n'est pas de fabrication moderne, mais en même temps qu'elle ne peut pas être la main de justice de Louis XII. Les caractères de l'inscription sont imités de ceux employés dans l'Italie du Nord vers 1500, mais la manchette plissée dont sort la main ne parut en France que vers 1565. La fleur de lis épanouie n'est pas celle de France, mais celle de Florence, et Louis XII, roi, ne portait plus le lambel.

Quelle est l'histoire de cet objet ? nous le croyons d'un travail italien de la fin du XVIe siècle. Aucun artiste français de l'époque de Louis XII n'aurait mis le lambel sur un sceptre fait pour le roi de France, aucun artiste français ne se serait servi de la fleur de lis de Florence à la place de celle de son pays. Mais un artiste florentin, se rappelant que Louis XII était duc d'Orléans lorsqu'il accompagna Charles VIII dans son expédition d'Italie en 1495, aurait pu commettre cette

faute et, sachant que la fleur de lis était l'emblême de la maison royale de France, il aurait pu croire qu'elle était la même que celle de son pays. Quant à la date, la manchette prouve suffisamment que la pièce n'est pas contemporaine de Louis XII. Pourquoi aurait-on fabriqué ce sceptre à cette époque ? peut-être pour le faire acheter par le fameux cabinet grand-ducal des Médicis qui comme on le sait renfermait des curiosités de toute sorte.

Ces opinions sur l'origine de cette main de justice ont été émises par l'auteur de cette étude dans un article sur les épées à inscriptions apocryphes dans *The Proceedings of the Society of Antiquaries*, Londres 1900. On connaît des épées parfaitement authentiques du XVI[e] siècle qui portent des inscriptions contemporaines, tracées sur les lames pour faire croire qu'elles ont appartenu à des héros d'époques plus reculées, le Cid, le roi Recared, Bernardo del Carpio, le Prince Noir, etc. Le goût des objets anciens existe depuis des siècles et on les a falsifiés depuis bien plus longtemps qu'on ne le pense communément.

M. 10. — *Marotte d'ivoire.*

A tête de fou coiffé d'un béret à plumes.

M. 11. — *Tambour,* du XVIII[e] siècle, peint aux armes de Montmorency.

Sur un papier, collé à l'intérieur, sont inscrits des caractères à moitié effacés, mais on y peut lire la date 1748.

M. 12. — *Drapeau,* XVIII[e] siècle.

M. 13. — *Drapeau,* XVIII[e] siècle.

ARMURE ORIENTALE

CASQUES ORIENTAUX

N. 1. — *Armure turque,* XVIᵉ siècle.

Le timbre du casque est en pointe. A sa base est une bande inscrite en caractères arabes en or. Le reste du timbre est cannelé et se termine au sommet par un bouton. La petite visière est également inscrite et est munie d'un nasal mobile décoré d'inscriptions et de dessins en argent. Les jugulaires et le couvre-nuque sont damasquinés d'or. (*Planche 8.*) L'armure du corps est une longue cotte de mailles, portant des plaques d'acier, ornées d'arabesques et d'inscriptions en or et argent et fermée sur le devant par des boucles dorées.

N. 2. — *Casque turc,* XVᵉ siècle.

Le timbre pointu, d'une forme très élégante, est orné de cannelures qui, se croisant vers sa partie médiane, forment des losanges. Tous les compartiments formés par ces cannelures sont décorés de grands caractères arabes, ou de gracieux ornements de style arabe, damasquinés en argent. Deux entailles, en demi-cercle, dans la base du casque, forment la vue, et le bord du casque est muni de vervelles pour attacher un camail droit de mailles qui complétait l'armement de tête. Un nasal mobile est placé entre les entailles pour la vue et un petit crochet placé à droite du nasal servait à relever le camail quand on voulait découvrir le visage. La forme, ainsi que les grandes dimensions de ces casques, prouvent qu'on les portait posés sur un turban. Tous les casques de ce type paraissent provenir de l'Arsenal de Constantinople, dont ils ont la marque, et doivent dater de l'époque de la prise de cette ville par les Turcs. Le Musée d'Artillerie en possède un qui est très précieux à cause de l'inscription dont il est orné, car cette inscription nous fournit la date approximative de ces pièces. Ce casque a appartenu à Bajazet II, fils de Mahomet II, le conquérant de Constantinople, et l'inscription tracée en damasquine d'or, sur son bord, se traduit : *L'iman courageux, maître de la victoire, le sultan Bayasid, fils du sultan Mohammed Khan.* La prise de Constantinople date de 1453 et Bajazet II régna de 1481 à 1512.

(*Planche 8.*)

N. 3. — *Casque turc,* XVᵉ siècle.

Du même type que le précédent, la partie médiane de ce casque est ornée de larges cannelures en torsade, qui sont alternativement unies et ornées d'inscriptions en argent, sur fond doré et gravé. Les bandes du haut de la partie inférieure du casque portent des inscriptions en argent sur

fond doré et gravé. Les entailles pour les yeux et la base du casque sont bordées de bandes d'acier percées de quatre feuilles et de trous ronds; la dorure est d'un vif éclat et les caractères arabes sont d'une grande finesse d'exécution.

(*Planche 8.*)

N. 4. — *Casque turc*, XVe siècle.

Ce casque est semblable au précédent, mais plus haut, et les cannelures torses sont plus larges. Il n'est pas orné de dorures, mais les inscriptions et les ornements arabes dont il est couvert sont très finement damasquinés.

(*Planche 8.*)

N. 5. — *Casque turc*, XVe siècle.

Du même type que les précédents, le timbre de ce casque est divisé en trois parties, une large bande dorée et gravée en haut est incrustée de grandes lettres arabes, la partie médiane est à fines cannelures torses avec deux petits ornements dorés et gravés sur le devant, et une large bande qui entoure la partie basse est décorée comme celle du haut. La dorure est très brillante, la partie cannelée est noire et les lettres sont finement exécutées.

N. 6. — *Casque turc*, XVe siècle.

Du même type que les précédents, mais à cannelures verticales. Damasquine d'argent.

N. 7. — *Casque turc*, XVe siècle.

Semblable au nº 6.

N. 8. — *Casque turc*, XVe siècle.

Semblable aux deux derniers.

N. 9. — *Casque turc*, XVe siècle.

Du même type que les précédents et orné de cannelures fines en torsade.

N. 10. — *Casque turc*, XVᵉ siècle.

Du même type que les précédents.

N. 11. — *Casque turc*, XVᵉ siècle.

Du même type que les précédents.

N. 12. — *Casque turc*, XVᵉ siècle.

Ce casque est en acier uni et le timbre conique est surmonté d'une très longue tige qui porte un porte-plumail à son sommet.

Il est poinçonné de la marque de l'arsenal de Constantinople et se complétait par un nasal et un camail dont les attaches existent encore.

N. 13. — *Casque turc*, XVIᵉ siècle.

Le timbre est conique, orné de renflements verticaux formant cannelures. Le casque est doré en plein et le haut du timbre et la bande du bas sont décorés d'une jolie gravure de rinceaux entourant des roses.

TABLE

TABLE DES MATIÈRES

CLASSEMENT DES GRAVURES

ACHEVÉ D'IMPRIMER A PARIS
PAR LES SOINS DE
L'IMPRIMERIE DE L'ART
E. MOREAU ET C[ie]
41, RUE DE LA VICTOIRE
POUR
ÉDOUARD ROUVEYRE, ÉDITEUR A PARIS
LE XXXI[e] JOUR D'OCTOBRE
DE
L'ANNÉE MDCCCCI.


CLEVELAND MUSEUM OF ART
3 3032 00265 8320

